This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

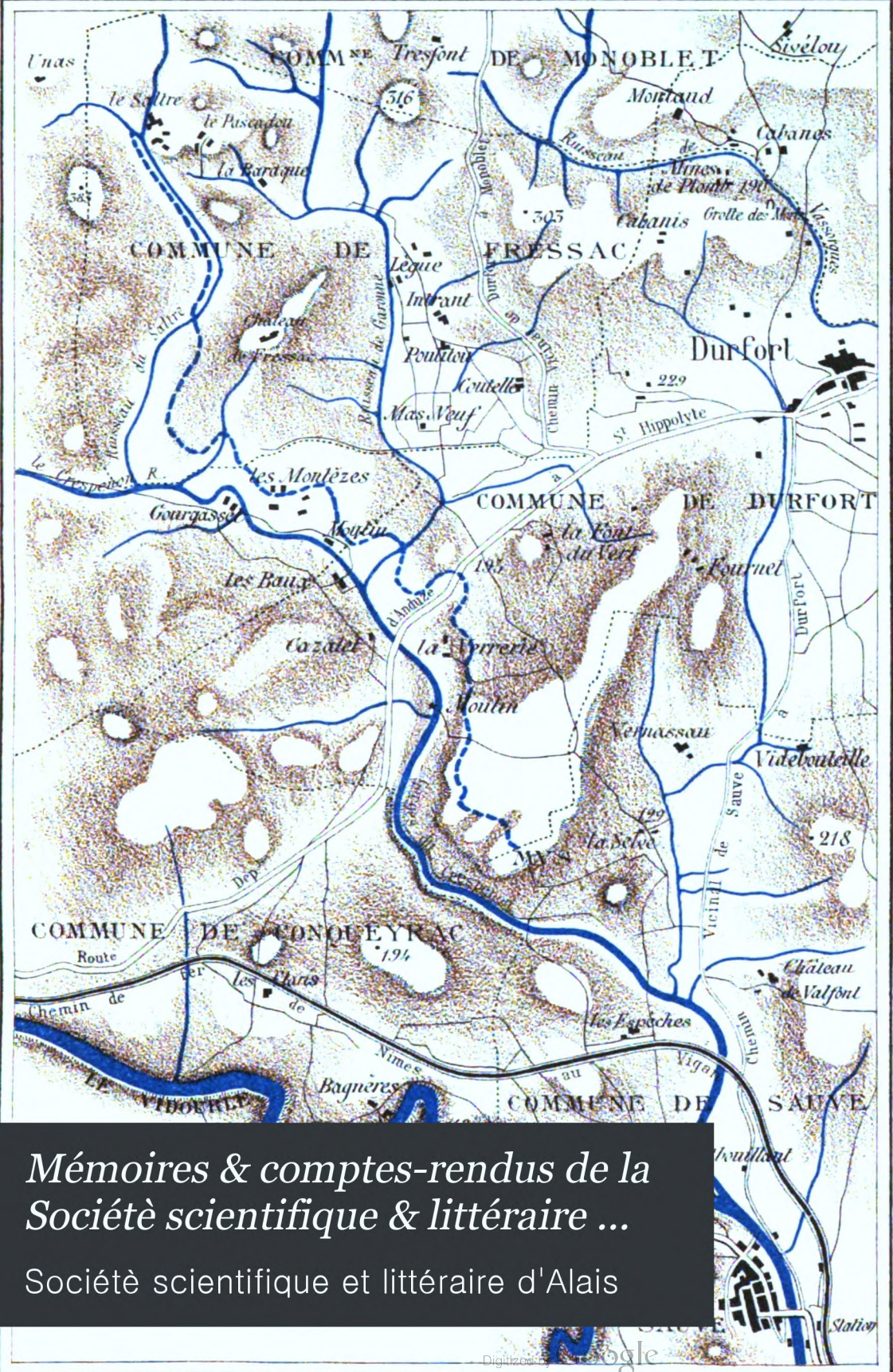

Mémoires & comptes-rendus de la Sociétè scientifique & littéraire ...

Sociétè scientifique et littéraire d'Alais

Digitized by Google

Echelle 1/40 000

LITH BRUGUEIROLLE, ALAIS

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ

SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

ANNÉE 1884. — TOME XVI

ALAIS

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE J. MARTIN

Place Saint-Jean et rue Dumas, 5.

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

BUREAU POUR 1884

Président	MM. P. ESCALLE.
Vice-Présidents	A. BARDON.
	F. DUGAS.
Secrétaire général . . .	J.-H. LABBÉ.
Bibliothécaire-Archiviste .	G. CHARVET.
Trésorier	E. OBERKAMPFF.
Secrétaire des séances . .	E. DUFFÈS.
Secrétaire adjoint	N. TROUILHAS.

MEMBRES HONORAIRES

1 MM. DUMAS (J.-B.), G. C. ✲ ✲, Membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc., élu le 4 juillet 1868 (décédé le 11 avril 1884).

2 DE LESSEPS (FERDINAND), G. C. ✲, élu le 6 novembre 1869.

3 DE ROZIÈRE (EUGÈNE), O. ✲, sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général des archives nationales, élu le 3 juillet 1870.

4 MISTRAL (FRÉDÉRIC), ✲, poète provençal, élu le 18 février 1871.

5 PASTEUR (LOUIS), O. ✲, membre de l'Institut, élu le 18 mars 1871.

6 GERMAIN (ALEXANDRE), O. ✲, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, membre de l'Institut, élu le 4 novembre 1871.

7 DE ROUVILLE (PAUL), ✲, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, élu le 9 mars 1872.

Digitized by Google

8 MM. **BÉCHAMP**, ✲, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Montpellier, élu le 1er juin 1872.

9 **RICARD** (**Adolphe**), secrétaire de la Société d'archéologie de Montpellier, élu le 9 novembre 1872.

10 **de LAMOTHE** (**Alexandre**), ancien archiviste du Gard, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 28 décembre 1872, rue Sainte-Praxède, 7, Avignon.

11 **PAGÈS** (**Victor**), ✲, docteur en médecine, ancien maire d'Alais, élu le 15 mars 1873

12 **de PONTMARTIN** (comte **Armand**), ✲, homme de lettres, aux Angles, élu le 10 janvier 1874.

13 **BONAPARTE-WYSE** (**William.-Charles**), manor of Saint-John's, par Waterford (Irlande).

14 **CAZOT** (**Jules**), O. ❶, ancien garde des sceaux et ministre de la justice, sénateur inamovible, élu le 15 février 1879.

15 **AURÈS** (**Auguste**), O. ✲, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite, élu le 10 avril 1880.

16 **BAISSAC** (**Jules**), ✲, homme de lettres, boulevard St-Michel, 78, à Paris, élu le 17 juillet 1880.

17 **CHIPIEZ** (**Charles**), inspecteur des écoles de dessin, rue de Bréa, 20, à Paris, élu le 31 juillet 1880.

18 **ALLMER** (**Auguste**), ✲, conservateur honoraire du Musée des Antiques de Lyon, membre correspondant de l'Institut, élu le 9 octobre 1880.

19 **RINN** (**Louis**), chef du service central des affaires indigènes au gouvernement-général, Alger, élu le 7 janvier 1882.

20 **TORCAPEL** (**Alfred**), ingénieur de la Cie des chemins de fer P.-L.-M., rue Cité Foulc, 32, à Nimes, élu le 16 déc. 1883.

21 **PERRIER**, ✲, colonel d'état major, membre de l'Institut, présid. du Conseil général du Gard, élu le 7 juin 1884.

MEMBRES RÉSIDANTS

1 MM. AUPHAN (Victor) ✲, docteur en médecine, inspecteur des eaux thermales d'Ax, associé correspondant de l'Académie de Nimes (*m. fondateur*).

2 CHEVALIER (Jules), docteur en médecine (*m. fondateur*).

3 DADRE (Adrien), docteur en droit, avocat (*m. fondateur*).

4 FRAISSINET (Edouard), ingénieur civil (*m. fondateur*).

5 PLANTIER (Alfred), docteur en droit, docteur en médecine (*m. fondateur*).

Digitized by Google

6 MM. MAGNON (ANSELME), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Maîtres-Ouvriers Mineurs, élu le 11 juillet 1868.

7 VEILLON (GUSTAVE), ingénieur civil, membre du Conseil général du Gard, élu le 11 juillet 1868.

8 PIN (PAUL), docteur en médecine, élu le 8 août 1868.

9 BARRE (LOUIS), ✠, ingénieur civil, élu le 2 janvier 1869.

10 GARREAU DE DOMBASLE (FERDINAND), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Maîtres-Ouvriers Mineurs, élu le 15 janvier 1869.

11 DE ROUX-LARCY (ERNEST), élu le 20 février 1869.

12 CHARVET (GRATIEN) O. ❶, agent-voyer de l'arrondissement d'Alais, membre de l'Académie de Nimes et de la Société Archéologique de Montpellier, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 10 avril 1869 (décédé le 14 juillet 1884).

13 DE LAVIT (EMILIEN) ✠, architecte, élu le 5 mars 1870.

14 BOURGOGNE (EMILE), pharmacien, élu le 19 mars 1870.

15 DE LACHADENÈDE (PAUL) ✱, président du Comice agricole, élu le 19 mars 1870.

16 PIN (EMILE), avocat, membre du Conseil général du Gard, élu le 19 mars 1870.

17 FABRE (CÉSAR), juge de paix, associé correspondant de l'Académie de Nimes, élu le 2 avril 1870.

18 CHABAUD (LÉOPOLD), avocat, élu le 3 décembre 1870.

19 FRANCEZON (PAUL), filateur, élu le 16 décembre 1872.

20 ALEXANDROWICZ (LADISLAS), docteur en médecine, élu le 12 avril 1873.

21 MAUMEJEAN (GUILLAUME), O. ❶, professeur de littérature au Collége d'Alais, élu le 12 avril 1873.

22 ROUX (FERDINAND), O. ✱, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure de Cluny, élu le 21 février 1874.

23 RIVIÈRE-DEJEAN (ALFRED), élu le 2 janvier 1875.

24 FABRE (GEORGES), O. ❶, ancien élève de l'Ecole polytechnique, Inspecteur des Forêts, licencié ès-sciences naturelles, membre de la Société géologique de France, élu le 5 février 1876.

25 GUILLEMON (CAMILLE), contrôleur principal des Contributions directes, en retraite, élu le 16 juin 1877.

26 DUGAS (FERNAND), avocat, docteur en droit, élu le 4 mai 1878.

27 DE CASTELNAU (CLÉMENT), ✱, Ingénieur au Corps des Mines, élu le 15 février 1879.

Digitized by Google

28 MM. LABBÉ (JOSEPH-HENRI), sous-inspecteur des Forêts, élu le 3 janvier 1880.

29 FÉMINIER (GABRIEL), conducteur des Ponts et Chaussées, élu le 10 avril 1880.

30 OBERKAMPFF (ÉMILE), receveur particulier des Finances, élu le 20 novembre 1880.

31 PAUL (FÉLIX), O. ❶, professeur de physique et chimie au Collége.

32 BARDON (ACHILLE), receveur de l'Enregistrement et des Domaines, élu le 29 juillet 1882.

33 DUFFÈS (EMILE), avoué au Tribunal civil, élu le 29 juillet 1882.

34 TROUILHAS (NUMA), élu le 29 juillet 1882.

35 ESCALLE (PIERRE), ingénieur-directeur des Fonderies et Forges de Tamaris, élu le 21 octobre 1882.

36 DESMOULIN (Marius), O. ❶, principal du Collége, élu le 21 octobre 1882.

37 BORY (ARMAND), Président du Tribunal civil, élu le 22 décembre 1883.

38 AIGOIN DE MONTREDON (PAULIN), avocat, élu le 3 juillet 1880.

39 RIGAUD (FERNAND), ✲, Ingénieur en chef au Corps des Mines, Directeur de l'École des Maîtres-Ouvriers Mineurs, élu le 13 septembre 1884.

40 CHAPON (URBAIN), docteur en médecine, élu le 13 septembre 1884.

MEMBRES NON RÉSIDANTS

1 MM. **Bondurand (Édouard)**, archiviste du Gard, membre de l'Académie de Nimes, élu le 21 mars 1868.

2 **Ollier de Marichard (Jules)**, O. ❶, correspond. de la Société d'anthropologie de Paris, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Vallon (Ardèche), élu le 21 mars 1868.

3 **Parran (Alphonse)**, ✲, ingénieur en chef au Corps des Mines, directeur de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, rue des Saints-Pères, 59, Paris, élu le 21 mars 1868.

4 **De Ramel (Gabriel)**, ✲, capitaine d'infanterie, élu le 12 décembre 1868.

5 **De Ramel (Fernand)**, ✲, docteur en droit, 58, rue du Four-St-Germain, à Paris, élu le 2 janvier 1869.

6 **Cazalis de Fondouce (Paul)**, ✲, ingénieur civil, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Montpellier, élu le 20 mars 1869.

Digitized by Google

7 MM. **Rodier de la Brugulère (Albert)**, ancien élève de l'École polytechnique, à Anduze, élu le 5 juin 1869.

8 **Dumas (Ernest)**, ✲, ancien député au Corps législatif, à Paris, élu le 5 juin 1869.

9 **Jouguet (Félix)**, ✲, ingénieur directeur des Fonderies et Forges de Bességes, élu le 5 juin 1869.

10 **Pellet (Scipion)**, agent-voyer inspecteur du département du Gard, à Nimes, élu le 5 juin 1869.

11 **de Pelet (Paulin)**, au château de la Rouvière, canton de Sauve, élu le 5 juin 1869.

12 **Roussellier (J.-G.)**, ingénieur, à Aimargues, élu le 5 juin 1869.

13 **Vidal (Emmanuel)**, ✲, docteur en médecine, à Bessèges, élu le 5 juin 1869.

14 **de Cazenove (Raoul)**, membre de la Société littéraire de Lyon, à Lyon, élu le 6 novembre 1869.

15 **Jeanjean (Adrien)**, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Saint-Hippolyte-du-Fort, élu le 6 novembre 1869.

16 **Marsaut (J.-B.)**, sous-directeur de la Compagnie houillère de Bességes, élu le 6 novembre 1869.

17 **Roux (Emile)**, ingénieur, à Molières, élu le 6 novembre 1869.

18 **de Seynes (Jules)**, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, élu le 6 novembre 1869.

19 **Soulier (Hippolyte)**, maire d'Anduze, à Saint-Théodorit (Gard), élu le 6 novembre 1869.

20 **de Lachadenède (René)**, ingénieur, à Tamaris, élu le 19 février 1870.

21 **Villaret (Jean)**, aux Mages, élu le 19 février 1870.

22 **Murgue**, ingénieur des Mines, à Bességes, élu le 5 mars 1870.

23 **Bardon (Gustave)**, directeur des Mines de Trélys, élu le 19 mars 1870.

24 **Meusnier (Charles)**, ingénieur, secrétaire général des usines et forges de Bessèges, élu le 18 mars 1870.

25 **Castelbon**, pharmacien, à Portes, élu le 7 mai 1870.

26 **Malinowski (Jacques)**, licencié ès-sciences, associé correspondant de l'Académie de Nimes, professeur en retraite, à Cahors (*m. fondateur*).

27 **Lisbonne (Joseph)**, à Clavières, près Alais.

28 **Alègre (Léon)**, O. ✲, associé correspondant de l'Académie de Nimes, bibliothécaire de la ville de Bagnols, élu le 19 novembre 1870 (décédé le 27 novembre 1884).

29 **Vaschalde (Joseph)**, propriétaire, à Joyeuse (Ardèche), élu le 14 janvier 1871.

Digitized by Google

30 MM. **Casaubon,** docteur en médecine, à Anduze, élu le 28 élu janvier 1871.

31 **de Marveille de Calviac (Jules),** à Lassalle (Gard), élu le 28 janvier 1871.

32 **Chalmeton (Ferdinand),** ✲, directeur des Mines de Bességes (Gard), élu le 22 avril 1871.

33 **Romant (Albéric),** médecin-vétérinaire, à Remoulins (Gard), élu le 4 juin 1871.

34 **Gilly (Albert),** juge de paix, à Remoulins (Gard), élu le 2 septembre 1871.

35 **Glorieux (Florent),** ingénieur des Mines, à Alais, élu le 2 septembre 1871.

36 **Coulondres (Alfred),** membre de l'Académie de Nimes, élu le 11 novembre 1871.

37 **Des Hours (Louis)** (*m. fondateur*), à Mezouls par Mauguio (Hérault).

38 **Brivet,** ingénieur de la Cie Malettra, à Bois-Colombe-Asnières, élu le 27 janvier 1872.

39 **De Chapel (Alfred),** à Cardet (Gard), élu le 17 janvier 1872.

40 **Biver,** directeur des charbonnages des Bouches-du-Rhône, à Marseille, élu le 9 mars 1872.

41 **Fabre (Joseph),** docteur-médecin, directeur de l'établissement hydrothérapique de Lafoux, près Remoulins (Gard), élu le 9 mars 1872.

42 **Pradel (Alphonse),** docteur en médecine, à Molières (Gard), élu le 9 mars 1872.

43 **Silhol (Alfred),** député du Gard, élu le 6 mars 1872.

44 **Thérond (Gaston),** ingénieur aux Fonderies et Forges de Tamaris, élu le 9 mars 1872.

45 **De Lajudie (Félix),** ingénieur de la Compagnie des Forges, à Bességes, élu le 16 mars 1870.

46 **Babilot,** directeur des Mines de Portes, élu le 4 mai 1872.

47 **Guinet,** O. ✲, docteur en médecine, maire de Barjac, élu le 11 mai 1872 (décédé le).

48 **Gide (Léonce),** propriétaire, à Nimes, élu le 1er juin 1872.

49 **Jougla (Henri),** O. ✲, chef de bataillon au 83e régiment de ligne, à Toulouse, élu le 14 décembre 1872.

50 **Siegfried (Jules),** maire du Havre, élu le 14 décemb. 1872.

51 **Castanié,** ✲, ☾ ingénieur civil, directeur des Mines de Soumah, à Alger (Algérie).

52 **D'Albiousse (Lionel),** juge au tribunal civil d'Uzès, élu le 25 juillet 1873.

Digitized by Google

53 MM. **Falgairolle (Prosper)** à Vauvert (Gard), élu le 13 septembre 1873.

54 **Nouton (Henri)**, capitaine d'artillerie, à La Fère (Aisne), élu le 8 novembre 1873.

55 **Bois (Charles)**, ✻, doyen de la Faculté de théologie de Montauban, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, élu le 8 novembre 1873.

56 **Lombard-Dumas (Armand)**, membre des Sociétés botanique et géologique de France, à Sommières (Gard), élu le 22 novembre 1873.

57 **Czyszkowski (Stephen)**, ingénieur civil à Alais, élu le 4 janvier 1874.

58 **Laurent de l'Arbousset (A.)**, à Alais, élu le 10 janvier 1874.

59 **Gazagne (Ferdinand)**, sénateur, notaire, membre du Conseil général du Gard, à Remoulins, élu le 21 février 1874.

60 **Baile (Martial)**, ✻, préfet de la Haute-Garonne, élu le 5 septembre 1874.

61 **Barrot (Odilon)**, aux Vans, élu le 29 novembre 1874.

62 **Chabal**, receveur particulier des Finances, à Uzès, élu le 21 janvier 1875.

63 **Carrière (Ludovic)**, ingénieur des Arts et Manufactures, à Alais, élu le 11 septembre 1875.

64 **Chabrel (Charles)**, employé à la Préfecture de Vaucluse, élu le 11 septembre 1875.

65 **Péchiney (Alfred)**, Directeur de l'usine de Salindres, élu le 11 septembre 1875.

66 **Valfons (Camille de la Calmette, marquis de)**, ✻, ancien député du Gard, élu le 6 novembre 1875, à Nîmes.

67 **Vaschalde (Henri)**, O. ❶, homme de lettres, à Vals (Ardèche), élu le 4 décembre 1875.

68 **Nagel (Gustave)**, directeur des mines des Salles-de-Gagnières, élu le 25 mars 1876.

69 **Fabre (Adolphe)**, architecte, à Bessèges, élu le 25 mars 1876.

70 **Aubanel (Théodore)**, ✻, O. ❶, poète provençal, à Avignon, élu le 12 août 1876.

71 **Martin (Bernardin)**, docteur en médecine, à Aumessas (Gard), élu le 12 août 1876.

72 **Borty (Amédée)**, propriétaire, à Villeneuve-lez-Avignon, élu le 11 novembre 1876.

73 **Soleillet (Paul)**, explorateur français dans le Sahara, élu le 5 mai 1877.

74 **Deguilhem (Henri)**, à Marseille (3, rue Bernex), élu le 27 octobre 1877.

Digitized by Google

75 MM. **Pontet (J.-Ferd.)**, professeur au Lycée de Lyon (rue du Garet, 3), élu le 27 octobre 1877.

76 **Reboul (Emile)**, ingénieur à Alais, élu le 27 octobre 1877.

77 **Verdoux**, ingénieur civil, à Salindres (Gard), élu le 27 octobre 1877.

78 **Salvador de Quatrefages (André)**, juge d'instruction, à Mantes (Seine-et-Oise), élu le 10 novembre 1877.

79 **Roux (Adrien)**, avoué, licencié en droit, à Uzès, élu le 22 décembre 1877.

80 **Laforgue (Camille)**, vice-syndic de la Maintenance de Languedoc, à Quarante (Hérault), élu le 25 janvier 1878.

81 **Gide (Charles)**, professeur à la Faculté de droit de Montpellier, rue Salle-l'Evêque, 12, élu le 23 novembre 1878.

82 **Bonafous**, docteur en médecine, à Salindres, élu le 21 décembre 1878.

83 **Martin (Joseph)**, inspecteur des Forêts, à Bagnères-de-Luchon, élu le 15 février 1879.

84 **Vendryes (Albert)**, employé au Ministère de l'Instruction publique, à Paris, élu le 2 août 1879.

85 **Montalet-Alais (marquis de)**, à Potellières (Gard), élu le 6 septembre 1879.

86 **Dormand (Jérôme)**, ✲, docteur en droit, procureur de la République, à Nimes, élu le 6 septembre 1879.

87 **Lequeutre (A.)** ✲, membre de la Direction centrale du Club Alpin français, à Paris, (8, rue Miroménil), élu le 6 septembre 1879.

88 **Varin d'Ainvelle (Amédée)**, ex-capitaine d'artillerie, à Alais, élu le 14 février 1880.

89 **Leyris (André)**, huissier à la Cour d'Alger, poète languedocien, élu le 30 avril 1870.

90 **Nouailhac-Pioch (Fernand)**, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Arles (Bouches-du-Rhône), élu le 31 janvier 1880.

91 **Canron (Augustin)**, ✲, homme de lettres, à Avignon, élu le 21 août 1880.

92 **De Barbarin (Xavier)**, à Marseille (35, rue de Grignan), élu le 23 octobre 1880.

93 **Lobot de Labarre**, Inspecteur des chemins de fer de la Cie P.-L.-M., à Chambéry, élu le 20 novembe 1880.

94 **Lacharme (Claude)**, professeur de physique et chimie au Lycée de Montpellier, élu le 3 décembre 1870.

95 **Corporandy (Honoré)**, professeur en retraite, à La Roquette, par Mouans (Alpes-Maritimes), élu le 23 avril 1881.

Digitized by Google

96 MM. **Boissier (Charles)**, avoué à la Cour d'appel de Nimes, rue Monjardin, 8, élu le 8 octobre 1881.

97 **Boudon (Réné)**, maire de Saint-Jean-du-Gard, élu le 8 octobre 1881.

98 **Picard (Théodore)**, conducteur principal des Ponts et Chaussées à Nimes, élu le 8 octobre 1881.

99 **Gros (Amédée)**, architecte, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts (*m. fondateur*), à Cahors (Lot).

100 **Vielles (Jules)**, directeur du séminaire de la Faculté de théologie protestante de Montauban, élu le 21 octobre 1882.

101 **Gély (Paul)**, garde général des Forêts, à Nimes, élu le 21 octobre 1882.

102 **Charvet (Adalbert)**, docteur en médecine à Rochesadoule (Gard), élu le 18 novembre 1882.

103 **Saint-Jean (Pétrus)**, professeur d'anglais au collége de Cette, élu le 18 novembre 1882.

104 **Boissin (Firmin)**, directeur du *Messager de Toulouse* à Toulouse, élu le 20 janvier 1883.

105 **Fleury (Francis)**, avocat général à Douai, élu le 19 mai 1883.

106 **Gall (Henri)**, ingénieur-chimiste à l'usine des produits chimiques de Salindres, élu le 19 mai 1883.

107 **Favaud (Paul)**, agent principal de la Compagnie d'Assurances l'*Aigle*, à Alais, élu le 16 juin 1883.

108 **Ferrier (Abel)**, pharmacien et naturaliste, à Alais, élu le 16 juin 1883.

109 **Paulin (Gabriel)**, à Alais, élu le 7 juillet 1883.

110 **Lavaud (Denis)**, chef de la comptabilité des Mines de Portes, à La Vernarède, élu le 7 juillet 1883.

111 **Berra (Joseph)**, élu le 7 juillet 1883.

112 **Jourdan (Albert)**, archéologue, à Alais, élu le 7 juillet 1883.

113 **Marty (Gustave)**, archéologue à Taulouse, elu le 24 novembre 1883.

114 **Reboul (Paul)**, notaire à Alais, élu le 24 novembre 1883.

115 **Renard (Charles)**, ingénieur à l'Usine de Salindres, élu le 24 novembre 1883.

116 **Delpech (Édouard)**, à Clairac (Lot-et-Garonne), élu le 23 février 1884.

117 **Crouzet (Félix)**, architecte à Alais, élu le 23 février 1884.

118 **Canonge (Démitris)**, propriétaire à Alais, élu le 23 février 1884.

119 **Castanier (Léopold)**, licencié en droit, à Alais (*m. fondateur*.

Digitized by Google

120 MM. **Destremx (Léonce)**, ancien député de l'Ardèche, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Saint-Christol-lès-Alais (*m. fondateur*).

121 **Larguier (Frédéric)**, docteur en médecine, inspecteur des eaux minérales des Fumades (*m. fondateur*).

122 **Wolff (Jacques)**, O. ❶, professeur en retraite à Strasbourg, élu le 5 mars 1870.

123 **Bonnal (Joseph)**, à Alais, élu le 3 mai 1884.

124 **Randabel (Jules)**, chef de section de la Compagnie P.-L.-M., à Alais, élu le 17 mai 1884.

125 **Antoine (Emile)**, filateur à Alais, élu le 17 mai 1884.

126 **La Selve (Edgar)**, O. ❶, professeur d'histoire au collège d'Alais, élu le 7 juin 1884.

127 **Cabane de Florian (Léopold)**, membre du Conseil général du Gard, élu le 7 juin 1884.

128 **Colomb (Henri)**, à Alais, élu le 7 juin 1884.

129 **Peyre (Emile)** ingénieur à Tamaris, élu le 30 août 1884.

130 **Espérandieu (Emile)**, O. ❶, lieutenant au 77e régiment d'infanterie, à Béziers, élu le 13 septembre 1884.

131 **Boissier (Ernest)**, médecin-vétérinaire à Alais, élu le 13 septembre 1884.

132 **Girbon (H.)**, notaire à Alais, élu le 13 septembre 1884.

Digitized by Google

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

FRANCE

Ain.....	Société littéraire, historique de l'Ain, à Bourg.
Algérie.....	Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger.
—	Académie d'Hippone, à Bone.
	Société archéologique, à Constantine.
Alpes (Basses-).....	Athénée de Forcalquier.
—	Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes, à Digne.
Ardèche.....	Société des sciences naturelles de l'Ardèche, à Privas.
Aude.....	Société des arts et des sciences de Carcassonne.
Aveyron.....	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
Bouches-du-Rhône..	Académie des sciences, à Aix.
—	Société scientifique et industrielle de Marseille.
Charente.....	Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
Charente-Inférieure.	Académie de La Rochelle.
—	Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.
Corrèze.....	Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.

Digitized by Google

Côte-d'Or.....	Société des sciences historiques et naturelles de Semur.
—	Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon.
Dordogne.....	Société historique et archéologique du Périgord, à Périgueux.
—	Société d'Agriculture, sciences et arts à Périgueux.
Drôme.....	Société d'archéologie de la Drôme, à Valence.
—	Société d'histoire ecclésiastique et et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Gap, Grenoble, et Viviers, à Romans.
Gard.....	Académie de Nimes.
—	Société d'agriculture du Gard, à Nimes.
—	Société d'étude des sciences naturelles, à Nimes.
—	Comité de l'art chrétien, à Nimes.
Garonne (Haute-)...	Académie des sciences, à Toulouse.
—	Académie des jeux floraux, à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
—	Société d'histoire naturelle de Toulouse.
—	Société académique Franco-Hispano-Portugaise, à Toulouse.
Gers.....	Société historiq. de Gascogne, à Auch.
Gironde.....	Société de géographie commerciale de Bordeaux.
—	Société archéologique de Bordeaux.
—	Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.
Haute-Marne.....	Société historique et archéologique de Langres.
Hérault.....	Société des langues romanes, à Montpellier.

Digitized by Google

Hérault.....	Académie des sciences et lettres, à Montpellier.
—	Société archéologique de Béziers.
—	Société d'étude des sciences naturelles de Béziers.
—	Société archéologique de Montpellier.
Isère.....	Académie delphinale, à Grenoble.
Landes.....	Société de Borda, à Dax.
Lot-et-Garonne.....	Société d'agriculture, sciences et arts, à Agen.
Loire.....	Société d'agriculture de la Loire, à Saint-Étienne.
—	Athénée Oriental, à Saint-Etienne.
Loire (Haute-).....	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.
Lot.....	Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.
Lozère.....	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende.
Puy-de-Dôme.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont.
Pyrénées-Orientales..	Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan.
Rhône.....	Académie des sciences, à Lyon.
—	Musée Guimet, boulevard du Nord, à Lyon.
—	Société des sciences industrielles, à Lyon.
Savoie.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Chambéry.
Savoie (Haute-).....	Revue Savoisienne, à Annecy.
Saône-et-Loire.....	Académie de Mâcon, à Mâcon.
Seine.....	Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
—	Comité de rédaction de la *Feuille des jeunes naturalistes*, à Paris.
—	Société des antiquaires de France, (Palais du Louvre), Paris.

Digitized by Google

Seine	Société philotechnique, (à la Mairie du 2e arrondissement), Paris.
Seine-et-Oise.....	Société des sciences naturelles et médicales, à Versailles.
Tarn.....	Société littéraire et scientifique à Castres.
—	Société historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, à Albi.
Tarn-et-Garonne....	Société des sciences, belles-lettres et arts, à Montauban.
Vaucluse.....	Société d'agriculture de Vaucluse, à Avignon.
—	Société archéologique et littéraire d'Avignon.
—	Académie de Vaucluse, à Avignon.

ÉTRANGER

Etats-Unis.....	Smithsonian Institution, à Washington.
—	Geological Survey, à Washington.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Recevant les MÉMOIRES et COMPTES-RENDUS de la Société

Bouches-du-Rhône..	Bibliothèque municipale de Marseille.
Gard.....	Archives départementales, à Nimes.
—	Bibliothèque municipale d'Alais.
—	Bibliothèque municipale de Nimes.
Hérault.....	Bibliothèque municip. de Montpellier.
Seine.....	Archives du ministère de l'Instruction publique, à Paris.
Vaucluse.....	Bibliothèque municipale d'Avignon.
—	Bibliothèque municipale de Carpentras.

Digitized by Google

EXTRAIT

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de la

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

tenues pendant l'année 1884

Séance du 26 janvier

PRÉSIDENCE DE M. MAUMÉJEAN

L'ordre du jour appelle l'élection d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint et d'un trésorier.

Par suite du vote, le bureau pour 1884 est ainsi constitué :

Président	MM.	Pierre Escalle.
Vice-Président.		Achille Bardon.
Secrétaire général . . .		Henri Labbé.
Secrétaire		Emile Duffès.
Secrétaire-adjoint . . .		Numa Trouilhas.
Trésorier		Emile Oberkampff.
Bibliothéeaire-Archiviste.		Gratien Charvet.

M. Georges Fabre fait une communication sur la constitution géologique de la montagne de la Tessonne, près le Vigan (Gard), déjà étudiée par MM. Pellet (1) et E. Dumas (2).

---

(1) *Etude géologique de la montagne de la Tessonne*, par M. J.-S. Pellet. (Mémoire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, t. VI, 1874 p. 132).

(2) *Note sur la Tessonne.* (Statistique géologique du département du Gard, par E. Dumas, t. II, p. 237).

Digitized by Google

Séance du 9 février

PRÉSIDENCE DE M. MAUMÉJEAN, PRÉSIDENT SORTANT

M. Mauméjean, président sortant, prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

La présidence dont votre amitié m'avait confié la charge est arrivée à son terme. Avant de reprendre ma place habituelle dans vos rangs, je tiens à vous dire combien j'ai été flatté de l'honneur auquel vous m'avez appelé, et combien votre constante bienveillance et le concours éclairé des membres du bureau ont rendu ma tâche facile et agréable.

C'est aussi pour moi, Messieurs, une bien vive satisfaction de constater, à l'exemple de mes prédécesseurs, la vitalité sans cesse croissante de notre Société : le nombre de ses membres, qui dépasse 180, malgré les pertes douloureuses que nous avons éprouvées pendant l'année qui vient de finir, augmente tous les jours par l'admission de nouveaux membres non-résidants, et les travaux qui nous ont été présentés peuvent prendre place par leur variété et leur importance auprès de ceux qui ont été produits aux époques les plus brillantes et les plus fécondes de notre carrière. Je suis heureux de rendre ici ce témoignage aux confrères dévoués qui ont su donner tant d'attraits à nos réunions et dont les travaux enrichiront nos *Mémoires*.

Vous saurez, Messieurs, poursuivre, comme par le passé, vos utiles recherches et arriver ainsi à la connaissance de plus en plus complète des faits de tout ordre qui intéressent notre région. C'est là le but principal de notre Société scientifique et littéraire et vos efforts pour atteindre ce but seront puissamment secondés par l'activité, par l'initiative bien connue de notre nouveau président, auquel ne fera point défaut le concours empressé des collaborateurs que vos suffrages lui ont adjoints.

M. Mauméjean cède le fauteuil à M. Escalle qui inaugure sa présidence par un discours sur *les Activités de la matière, considérées dans la réaction de la métallurgie du fer et de l'acier.*

Séance du 16 février

PRÉSIDENCE DE M. BARDON, VICE-PRÉSIDENT

Communication est donnée d'une lettre du Maire d'Alais, en date du 15 février 1884, informant la Société que le Conseil municipal a décidé, avec l'approbation du Ministre de l'Ins-

Digitized by Google

truction publique, l'installation des cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles dans le bâtiment du Collège où se trouve la salle de réunion de la Société ; par suite de cette décision, cette salle devra être à bref délai laissée à la disposition de l'administration municipale qui regrette de ne pouvoir continuer à la Société l'hospitalité qu'elle avait été heureuse de lui accorder.

Le président est chargé de chercher un local pour les réunions.

Séance du 23 février

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

La Société admet au nombre de ses membres non-résidants :

MM. Delpech (Edouard), à Clairac (Lot-et-Garonne) ;
Crouzet (Félix), architecte, à Alais ;
Canonge (Demitris), à Alais.

Communication est donnée d'une circulaire du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, fixant aux 8, 9 et 10 avril la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne et invitant la Société à faire connaître ses délégués et les travaux que ceux-ci se proposent de présenter.

MM. Charvet et Duffès sont chargés de s'occuper, de concert avec le Président, de la location d'un local pour la Société.

M. Escalle remercie ceux des membres de la Société qui ont donné dans les journaux de la localité le compte-rendu de la séance du 9 février, et reprenant un de ces comptes-rendus, il fait observer qu'il n'a pas posé la question de savoir si la matière est inerte ou non ; selon lui, la matière n'est pas inerte. Il la considère comme possédant en elle-même des *activités*, c'est-à-dire des puissances d'agir. Le grand point d'interrogation qu'il a posé dans sa péroraison est celui-ci : « *La matière est-elle autre chose que les activités qui la manifestent, et ces activités elles-mêmes sont-elles autre chose que la manifestation d'une seule et unique activité ?* » Il lui semble que la tendance de la science actuelle est d'y

Digitized by Google

répondre affirmativement. Il cite différents faits à l'appui de sa thèse et signale notamment l'expérience de Pasteur sur la *rédintégration cristalline,* expérience relatée par Claude Bernard (1).

Séance du 1er Mars

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

Sur la proposition de MM. Charvet et Duffès, le Président est autorisé à louer, au nom de la Société, un local dans la maison Gilly, située rue de la Galère, n° 7.

M. Charvet annonce qu'en reconstruisant la maison Peschaud à l'angle de la Grand'Rue et de la rue de la République, on a trouvé un certain nombre de monnaies féodales ; il présente en particulier un denier melgorien.

M. Favant informe que M. Roustant, propriétaire de l'établissement thermal des Fumades, pratiquant des fouilles près de la source romaine, a trouvé de petites urnes funéraires, des pièces de monnaies, et une inscription (2).

M. Labbé fait une communication sur les stations météorologiques, sur la formation des orages, la marche et la direction des cyclones.

MM. Escalle, Bardon, Charvet, G. Fabre et Rivière-Dejean sont délégués au Congrès de la Sorbonne.

---

(1) *Revue des Deux-Mondes.* — 15 mai 1875.

(2) Cette inscription a été publiée par notre regretté collègue G. Charvet dans la *Revue épigraphique du Midi de la France,* n° 31 : Nov.-Déc. 1884, p. 78.

D M
MALIAE . L . F
SEVERAE

Diis Manibus Maliæ, Lucii Filiæ, Severæ.

« Aux dieux Mânes de Malia Severa, fille de Lucius (Malius). »

Une habitante de l'endroit ou une malade qui aura trouvé dans la tombe une guérison plus radicale que celle qu'elle était venue demander aux nymphes !

Digitized by Google

Séance du 8 Mars

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

M. Duffès, secrétaire, donne lecture du bail passé avec M. Gilly, qui loue à la Société deux salles au premier étage de son immeuble, situé rue de la Galère, n° 7; les clauses de ce bail sont acceptées.

M. Escalle expose quelques considérations sur la crise industrielle qui pèse sur notre région ; il en cherche les causes, parle du libre-échange et de ses effets. Une conversation générale s'engage sur ces diverses questions.

MM. Charvet, Duffès et Trouillhas sont chargés de surveiller le déménagement des meubles, livres et collections de la Société.

Séance du 29 Mars

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

M. le capitaine adjudant-major de Ramel, membre non-résidant, adresse un travail manuscrit intitulé : *Notes sur la Tunisie.*

M. Torcapel, ingénieur de la Compagnie P.-L.-M. membre honoraire, offre une brochure intitulée : *Quelques fossiles nouveaux de l'Urgonien du Languedoc* (1).

M. Espérandieu, sous-lieutenant au 77e de ligne, membre non-résidant, offre deux exemplaires d'une brochure sur les *Inscriptions latines trouvées en Tunisie.*

La Société a en outre reçu les ouvrages suivants : *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, par Ch. Hippeau ;

3 volumes des *Documents inédits sur l'histoire de France* : Inscriptions du Ve au XVIIIe siècle ; — lettres de Chapelain ; — lettres du cardinal de Mazarin.

---

(1) Extrait du *Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nimes*, XIe année, n° 11, nov. 1883.

Digitized by Google

Lecture est faite d'une lettre par laquelle M. Ledoux, ingénieur des Mines, donne sa démission de membre non-résidant.

M. Escalle, à l'occasion de la nouvelle intallation de la Société prononce l'allocution suivante :

En prenant possession de ce nouveau local, permettez-moi de jeter un regard sur le passé et sur l'avenir de notre Société. Fondée, il y a seize ans, par l'initiative intelligente et dévouée de quelques-uns de nos collègues, elle a vécu, elle s'est développée dans la salle du Collège que la ville d'Alais avait gracieusement mise à notre disposition depuis la fin de 1872. Aujourd'hui, la Municipalité reprend ce local, obligée qu'elle est de répondre à des nécessités d'instruction publique. Sa décision très prompte ne nous a pas laissé le temps de trouver un autre local que celui qui nous abrite en ce moment et pour lequel nous avons dû passer un bail, de 3, 6 et 9 ans. Tout le monde est frappé de son insuffisance et comprend bien, malgré la longueur nécessaire de notre bail, que notre présence ici ne peut être que temporaire. Il suffit à peine à nos séances ordinaires, et si, comme nos Statuts en prennent l'engagement, nous voulons offrir tous les ans une séance au public, nous serons dans un très grand embarras. Nous espérons donc que la Municipalité se souviendra de notre existence et que, fidèle à son passé, elle offrira à notre Société un local digne d'elle et digne de nous. Notre but, ainsi que le porte l'article premier de nos Statuts, n'est-il pas *l'expansion des connaissances utiles par tous les moyens en notre pouvoir ?* Et la Municipalité, par tout ce qu'elle fait, par tout ce qu'elle est soucieuse de faire ne nous prouve-t-elle pas qu'elle comprend notre œuvre et qu'elle s'intéresse à ses progrès ? Nous sommes donc ici en camp volant, et les membres de notre Société, qui font partie du Conseil municipal, seront, je crois, bien accueillis et secondés quand ils prendront en mains nos intérêts. Que nous faudrait-il ? Deux grandes pièces de 8 à 10 mètres de long sur 6 à 7 de large. L'une serait disposée en bibliothèque et réservée à nos séances, l'autre recevrait nos collections et serait ouverte au public.

Les collections, Messieurs, méritent, je crois, l'attention de la Société autant que de la ville. Les éléments de ces collections existent déjà ; ils sont nombreux et rien, ce me semble, ne serait plus facile que de les multiplier et de les compléter dans une contrée comme la nôtre, centre si naturel et si actif d'études minéralogiques et archéologiques. Si une pareille collection était ouverte au public les dimanches et jours de fêtes, qui peut douter qu'elle ne devint bientôt le musée industriel et scientifique de la région. Ce serait là un très grand bienfait. Indépendamment d'Alais, la Grand'Combe, Portes, Bessèges, Molières viendraient avec intérêt le visiter et s'y instruire. Ces musées sont le complément nécessaire de l'instruction donnée à tous. Celui-ci desservirait un groupe de plus de 60.000 âmes. Des divisions bien établies, des inscriptions claires montreraient à nos populations l'histoire du globe, et, dans celle du globe, celle de notre région.

Digitized by Google

Pour qu'un pareil musée se crée parmi nous, que faut-il ? Deux choses : un concours d'initiative, de bonne volonté, concours tout trouvé dans notre Société, et un local. Un local, je sais que c'est beaucoup quand il s'agit d'un musée. Ici, ce sera tout ; mais je sais aussi qu'avec une Municipalité éclairée et bienveillante, ce n'est rien. Ce n'est rien surtout aux époques de création d'établissements scolaires. Le vent qui souffle en ce moment est un vent d'instruction populaire. Tant qu'il n'est pas parfaitement établi, il a quelques bouffées incommodes, — c'est une de ces bouffées qui nous jette ici, — mais ne craignons pas de dire que c'est un bon vent que celui-là. Un musée, tel que nous le concevons, serait donc une excellente chose et c'est à ce titre que je forme avec vous le vœu et que je conçois l'espérance qu'il se réalisera.

M. Bardon analyse une des dernières publications des *Annales du Musée Guimet* : « le *Lalita Vistara* », livre sacré du Boudhisme, et l'histoire même de Boudha, 7 à 800 ans avant Jésus-Christ.

M. Thérond analyse le travail de M. Espérandieu sur la Tunisie, travail sérieux qui contient des renseignements très intéressants sur la géographie et l'organisation de ce pays.

M. Escalle entretient la Société d'une communication présentée par M. Haton de la Goupillière à la Société d'encouragement sur une méthode nouvelle pour le fonçage des puits de mines dans les terrains aquifères, — méthode fondée sur la congélation (1).

M. Laurent de l'Arbousset donne lecture de la pétition des agriculteurs de la contrée à la Commission parlementaire des 44.

Séance du 19 avril 1884

PRÉSIDENCE DE M. BARDON, VICE-PRÉSIDENT

La Société n'ayant pas tenu de séance depuis la mort de M. J.-B. Dumas, membre honoraire, le président retrace en quelques paroles la vie et les travaux scientifiques de l'illustre savant, décédé à Paris le 11 avril courant, et propose de lever la séance en signe de deuil.

M. Laurent de l'Arbousset demande la parole et comme

(1) *Bulletin de la Société d'encouragement.*

Digitized by Google

suite à l'avis qu'il a émis dans le *Travail National* (1), il propose de former un comité d'initiative pour l'érection d'une statue à notre regretté compatriote sur une des places publiques d'Alais.

La Société adopte cette proposition et renvoie à une séance ultérieure la nomination de ce Comité.

Séance du 26 avril

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

M. Bardon offre à la Société, de la part de M. Catélan, libraire à Nimes, l'*Histoire des Sévarambes*, œuvre de Veyrasse, un de nos compatriotes du XVIII[e] siècle.

M. le Président, prenant la parole, s'exprime en ces termes :

Notre Société s'associe au deuil que cause au monde scientifique la mort de J.-B. Dumas. Elle perd en lui le plus illustre de ses membres honoraires. Ne nous appartient-il pas de prendre l'initiative d'une souscription pour lui ériger dans cette ville d'Alais, où il est né, un monument digne de sa mémoire ? Cette souscription s'étendrait à la France entière et à l'étranger : tout le monde comprendra que c'est sur une des places publiques de sa ville natale que sa première statue doit s'élever. Telle est l'universelle admiration qu'inspire l'illustration scientifique de Dumas que notre appel sera entendu, j'en suis certain. Dans le savant, c'est la science elle-même que nous voulons tous glorifier.

Ainsi que le portent nos billets de convocation, j'ai donc à vous demander de prendre cette initiative et de nommer un Comité qui puisse conduire à bonne fin cette œuvre nationale.

Avant de délibérer sur la façon dont le Comité devra se composer et sur le choix de ses membres, permettez moi d'exprimer l'opinion qu'à mon avis ce Comité doit être ouvert, c'est-à-dire qu'il doit comprendre un certain nombre de membres pris en dehors de notre Société et sans aucune distinction de parti. Ce que nous désirons, c'est une statue, sur le socle de laquelle on puisse écrire :

A J.-B. DUMAS, SES CONCITOYENS.

M. Bardon demande la parole et fait connaître la demande faite auprès de lui par M. Roux. Celui-ci propose de laisser à la Société l'initiative de l'organisation du Comité.

---

(1) Numéro du 17 avril 1884.

Digitized by Google

M. Laurent de Larbousset dit qu'il a reçu le même avis de M. Balme, architecte, ami de la famille Dumas.

Après discussion, la Société adopte qu'un Comité provisoire, mais *ouvert*, chargé de nommer le Comité difinitif devant s'occuper des voies et moyens, soit nommé, séance tenante, par la Société.

La Société compose de suite, comme il suit, ce Comité provisoire et charge le président de le réunir le 30 Avril.

1° MM. Les anciens présidents de la Société et le bureau en exercice,
2° Les élèves de l'Ecole Centrale, habitant Alais,
3° Les membres du Parlement, originaires d'Alais, le Sous-Préfet, le Maire et les Conseillers généraux d'Alais,
4° Les élèves de l'Ecole Polytechnique, habitant Alais,
5° Le principal et le professeur de physique et de chimie du collège,
6° Bourgogne, pharmacien (1),
7° Les personnes d'Alais qui ont assisté aux funérailles,
8° Le docteur Pagès, ancien Maire d'Alais, contemporain et ami intime de J.-B. Dumas,
9° Péchiney, Directeur de l'Usine de Salindres et Paul Francezon, chimiste et filateur, membres de la Société.

Pour prendre date, la Société décide que le compte-rendu de la séance de ce jour sera adressé par M. le Président aux grands journaux de Paris.

M. Escalle communique les renseignements qu'il a recueillis à Paris sur les explorations sous-marines du *Travailleur* et du *Talisman*: Une commission scientifique, présidée par M. Milne-Edwards a fait dans l'Océan et l'Atlantique des sondages qui ont amené des découvertes très-intéressantes. Les sondages ont atteint plus de 7.000 mètres de profondeur. Il est démontré : que les fonds de la mer sont habités, que la température et très uniforme à 13° dans la Méditerranée et de 1° 1/2

---

(1) (C'est dans la pharmacie Bourgogne que J.-B. Dumas fit sa première application, à sa sortie du collège d'Alais, 1815-1817).

Digitized by Google

à 4° dans l'Océan, sous l'Equateur, comme dans les régions polaires.

M. Garreau donne ensuite des renseignements très intéressants sur la statistique de l'industrie minérale en 1883. La production en combustibles minéraux du monde entier a été de 384 millions de tonnes. La France entre dans cette production pour 20 millions de tonnes seulement, tandis que notre consommation a été de 31.471.000 tonnes.

Séance du 3 Mai

PRÉSIDENCE DE M. BARDON, VICE-PRÉSIDENT

M. Joseph Bonnal, à Alais, est élu membre non-résidant.

M. Bardon offre à la Société une collection de lettres de M. Saux, premier évêque d'Alais.

M. Paulin lit un sonnet : *à Eva !* (1).

Séance du 17 Mai

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

MM. Randabel (Jules), chef de section de la Compagnie P.-L.-M. à Alais, et Antoine (Emile), filateur à Alais, sont élus membres non-résidants.

M. Plantier offre à la Société une monnaie belge en argent, de la valeur de 1 fr. aux effigies de Léopol Ier et Léopol II et au millésime 1830-1880.

Séance du 7 Juin

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

Communication est donnée d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts invitant les

---

(1) Pièce publiée dans les Mémoires et Comptes-rendus de l'année 1883, t. XV, p. 96.

Digitized by Google

Sociétés savantes à préparer dès à présent le programme du Congrès de 1885.

La Société vote des remercîments à madame veuve Maximin d'Hombres et à M. Charvet pour leur don du *Dictionnaire Languedocien-Français* publié par MM. Max. d'Hombres et G. Charvet.

Sont élus membres non-résidants :

M. Edgard La Selve, officier d'Académie, professeur au collège d'Alais ;

M. Cabane de Florian, membre du Conseil général du Gard;

M. Henri Colomb, à Alais.

Sur la proposition du président, la Société décide d'offrir le titre de membre honoraire à M. le colonel Perrier, membre de l'Institut, président du Conseil général du Gard.

M. Escalle communique une note de M. Garnier, ingénieur à Balaruc, extraite de *l'Echo des mines et de la métallurgie* et préconisant l'emploi des laitiers des hauts-fourneaux comme insecticides contre le phylloxera.

M. Bardon lit un travail sur le collège d'Alais, son organisation, son personnel et ses élèves au XVIII[e] siécle.

Séance du 21 Juin

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

M. le docteur Plantier, au nom du Club Alpin Français, dont une section vient de se constituer à Alais, demande si la Société consentirait à céder son local au Club Alpin pour y tenir ses séances, moyennant une indemnité annuelle de cinquante francs. Cette motion, mise aux voix, est adoptée.

M. de Montredon communique une étude sur *la liberté de la défense.*

M. Laurent dépose divers échantillons de schiste micacé et de serpentine verte du Var.

M. Bardon lit un fragment de son ouvrage sur M. de Beauteville, relatif aux derniers moments de cet évêque. Quelques souvenirs de M. C. Fabre viennent ajouter à l'intérêt de cette communication.

Digitized by Google

M. Oberkampff, trésorier, présente un rapport sur l'état financier de la Société.

Séance du 2 Août

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

Le Président rappelle en termes émus la mort du regretté M. Charvet membre résidant et bibliothécaire-archiviste, décédé à Alais, le 14 juillet.

Aux funérailles, qui ont eu lieu le 15 juillet, un drap d'honneur était portée par MM. Escalle, C. Fabre, Dadre et Roux, représentant la Société.

M. Escalle a prononcé l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Au nom de la Société scientifique et littéraire d'Alais et au mien, j'associe mes hommages et mes regrets à ceux qui entourent ce cercueil. Charvet ne sera nulle part plus douloureusement pleuré qu'au sein de notre Société dont il était l'âme et la vie ; sa perte est irréparable pour nous.

Des voix plus écoutées et plus autorisées que la mienne se feront entendre et apprécieront, comme il convient à sa mémoire, le mérite de ses œuvres et l'élévation de son caractère aimable et bon, fait d'indulgence et de modestie, de bienveillance et de douceur.

Emporté en quelques heures par une maladie foudroyante, il s'en va laissant après lui des travaux impérissables, de grands regrets, de paisibles souvenirs.

Que son fils reçoive ici le témoignage de notre réelle sympathie ; que dans une telle épreuve l'affliction de tous ceux qui ont connu Charvet soit pour lui la première et la meilleure des consolations, s'il en est qui puissent lui être offertes ici-bas !

Séance du 30 Août

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÈSIDENT

Communication est donnée d'une lettre de M. Lisbonne donnant sa démission de membre non-résidant.

M. Emile Peyre, ingénieur à Tamaris, est élu membre non-résidant.

M. de Montredon continue la communication de son étude sur *la liberté de la défense.*

Digitized by Google

M. Parran adresse sa *Notice sur les travaux géologiques de Louis Gruner.*

M. Laurent de l'Arbousset offre deux exemplaires d'une brochure intitulée : *Projet de création d'une caisse nationale de retraite et de secours pour tous les travailleurs.*

Communication est donnée d'une circulaire du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts contenant le programme du Congrès de la Sorbonne en 1885.

Après avis du trésorier, la Société vote une somme de 600 francs comme souscription au monument de J.-B. Dumas.

M. C. Fabre annonce qu'il vient de découvrir dans une maison de la rue Raymond-Pelet des vestiges des premières fortifications d'Alais.

Séance du 13 Septembre

PRÉSIDENGE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

M. Bardon adresse à la Société une brochure intitulée : *la destruction des Jésuites.* (Extrait des Mémoires de la Société, t. xv, année 1883).

Déposition sur le bureau des 3 premiers fascicules de *Nemausa*, revue publiée à Nimes. L'échange de cette publication avec les Mémoires de la Société est acceptée.

L'ordre du jour appelle le vote pour l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Bardon qui a quitté Alais.

M. Fernand Dugas, avocat, est élu vice-président.

La Société procède au vote pour l'élection de nouveaux membres.

Sont élus membres résidants :

M. Rigaud, ingénieur en chef au corps des Mines, directeur de l'Ecole des Maîtres-Ouvriers-Mineurs d'Alais, chevalier de Légion d'honneur ;

M. Chapon (Urbain), docteur en médecine, à Alais.

Sont élus membres non-résidants :

M. Espérandieu (Emile), lieutenant au 77e régiment de ligne, officier d'Académie, à ;

M. Boissier (Ernest), médecin vétérinaire, à Alais.

M. Girbon, notaire à Alais.

Digitized by Google

Séance du 18 Octobre

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

Communication est donnée : 1° d'une lettre de M. Rigaud, ingénieur en chef des Mines, remerciant la Société de l'avoir admis au nombre des membres résidants ; 2° d'une lettre de M. Boissier, remerciant la Société de l'avoir admis au nombre des membres non-résidants ; 3° d'une lettre de M. Coulondres donnant sa démission de membre non-résidant ; 4° d'une lettre de M. le Maire d'Alais informant la Société que le Conseil municipal a désigné pour faire partie de la commission de surveillance de la Bibliothèque publique MM. C. Fabre, Labbé, Oberkampff et Rigaud, membres de la *Société scientifique et littéraire.*

M. Rigaud offre à la Société une *Notice sur les travaux exécutés à Bourbonne-les-Bains.*

Séance du 15 Novembre

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

M. Plantier fait une communication sur son voyage en Algérie.

Séance du 13 Décembre

PRÉSIDENCE DE M. ESCALLE, PRÉSIDENT

M. de Montredon lit une poésie fugitive : *Ghazel*, imitation d'un conte mauresque (1).

Séance du 20 Décembre

PRÉSIDENCE DE M. DUGAS, VICE-PRÉSIDENT

M. Plantier continue la lecture de ses notes de voyage en Algérie.

---

(1) Pièce publiée dans les *Mémoires* de 1883, t. XV, p. 199.

Digitized by Google

NOTES

SUR

LA TUNISIE

PAR

M. Le Capitaine G. de RAMEL

Adjudant-Major au 22e d'Infanterie

MEMBRE NON-RÉSIDANT

Camp d'Aïn-Draham, 1881-1882

SOMMAIRE

I. — Considérations générales sur la Tunisie. — Orographie; hydrographie. — Population; races. — Villes principales. — Gouvernement et administration. — Impôts; douanes. — Monnaies. — Poids et mesures. — Religion. — Armée; création de compagnies mixtes. — Agriculture; industrie; commerce. — Routes; chemins de fer; télégraphes; postes. — Dette. — Recettes. — Capitulations.

II. — Aperçu topographique et Renseignements divers sur la Khroumirie. — Limites. — Orographie. — Hydrographie. — Littoral; ports de mer. — Voies de communication. — Positions militaires; importance d'Aïn-Draham. — Nature du sol; productions. — Richesses minérales. — Climat. — Population; mœurs et coutumes. — Marchés; centres importants.

III. — Résumé de l'Expédition de Tunisie. — Causes. — 1re partie : Guerre du Nord ou de Montagne chez les Khroumirs. — Opérations. — 2e Partie : Guerre du Sud ou des Steppes Sahariennes. — 3e partie : Expédition de Kairouan.

IV. — Conclusion, Améliorations et Organisation nouvelle. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Administration; finances; justice; armée.

Digitized by Google

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA TUNISIE

Orographie; Hydrographie. — La Régence de Tunis est située à peu près au centre de l'Afrique septentrionale, entre le 5me et le 9me degrés de longitude, le 37me et le 33me degrés de latitude.

Elle est bornée au Nord et à l'Est par la mer, au Sud par le désert et la Tripolitaine, à l'Ouest par l'Algérie. Ses côtes ont un développement de 1.000 kilomètres et se coupent à angle droit, regardant à l'Est le golfe de Tripoli, au Nord la Sicile dont elles ne sont séparées que par un bras de mer qu'on traverse en vingt heures par un beau temps.

Située au milieu de la Méditerranée, en face et à deux pas de l'Italie, commandant le détroit de Malte, elle regarde par un de ses rivages la Grèce, l'Asie, et l'Egypte; par l'autre la Sardaigne, la Corse, la France et l'Espagne.

Sa position centrale et son littoral étendu la désignent pour être l'entrepôt du commerce entre l'Europe méridionale et l'intérieur de l'Afrique.

La Tunisie, dont l'étendue est à peu près celle de dix départements français (6.000 lieues carrées environ), a la forme d'un parallélogramme. Elle est à l'extrémité orientale de cette fertile région qui s'étend de l'Atlantique au golfe de Gabès et que les Arabes désignent sous le nom de *moghreb* ou *maghreb*, c'est-à-dire Occident.

Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ne sont en effet qu'une seule et même région naturelle, ayant le même régime montagneux, fluvial et maritime.

Habitée par des populations identiques, cette région semble, par l'uniformité du sol, des races et des coutumes, prédestinée à ne former qu'un seul état.

La Tunisie, comme l'Algérie et aussi le Maroc, est divisée par l'Atlas en trois parties : le Sahel ou la plage fertile, allant

Digitized by Google

des premiers plateaux à la mer ; le Tell ou la partie montagneuse et le Sahara ou Djérid, c'est-à-dire le désert avec ses dunes et ses oasis.

Le Sahel ou la plaine orientale est la partie la plus riche en terre végétale, c'est la région des cultures, le sol fertile par excellence ; ce sont généralement des collines peu élevées, couronnées de plateaux à ondulations douces ou des plaines traversées par des ruisseaux, souvent à sec, et semées de petits lacs salés peu profonds nommés *sebkas*.

Le Sahel comprend la région orientale de la Tunisie, c'est-à-dire presque tout le littoral qui s'étend de la presqu'île du cap Bon à l'oasis de Gabès.

C'est là qu'on trouve les villes les plus peuplées et les plus commerçantes : Hammamet, Soussa, Monastir, Nabel, Mohédia, Sfax, Gabès et, en pénétrant dans l'intérieur, Kairouan et Zaghouan. C'est par les ports de ce littoral que se font les plus importantes exportations de la Régence, quoique la mer soit peu sûre et les ports mauvais.

Les Romains appelaient cette région la Byzacène; elle paraît avoir possédé autrefois une fertilité beaucoup plus grande qu'aujourd'hui ; c'était elle qui, avec l'Egypte et la Sicile, fournissait à Rome et à l'Italie les blés nécessaires à leur consommation.

Aujourd'hui les terres à blé sont généralement rares, le sol léger et pierreux se prête surtout à la culture de l'olivier qui y abonde. Autour de Soussa on rencontre plusieurs belles forêts d'oliviers; les arbres sont d'un aspect peu agréable, mais donnent une grande quantité de fruits; l'huile est mauvaise, la plupart des oliviers n'étant pas greffés ; elle est utilisée par le commerce pour la fabrication des savons. Cette région manque d'eau courante.

Les ports du Sahel font un commerce considérable avec Malte, la Grèce, l'Italie et Marseille, bien que la côte s'ensable et que, par les vents d'Est et du Nord-Est, ces plages soient d'un abord difficile.

Il faut signaler, à 30 ou 40 kilomètres de Sfax, le massif de Bou-Hedma d'où sort la vallée de Tolah, remarquable par ses gommiers ou acacias à gomme, 40,000 environ, et au Sud, Gabès, chef-lieu de la province de l'Arad, centre d'un groupe de riches oasis dont l'ensemble de la population et de 15.000 habitants.

A l'extrémité méridionale du Sahel on trouve la grande

Digitized by Google

et riche île de Djerba et, un peu plus au Nord, les deux îles Kakernnah ; ces îles, très peuplées et très cultivées, comptent parmi les plus riches districts de la Tunisie. La partie septentrionale de la Régence, du cap Bon à la frontière algérienne, comprend le pays de Tunis proprement dit. C'est un vaste épanouissement montagneux de l'Atlas que sépare en deux parties, du Sud-Ouest au Nord-Est, la longue et riche vallée de la Medjerdah, suivie dans presque toute sa longueur par la voie ferrée qui va de Ghardimaou à Tunis (189 kilomètres). Les principales stations sont : Ghardimaou, Souk-el-Arba, Souk-el-Kmis, Béja (à 12 kilomètres de la ville), Medjez-el-Bab, Tébourba, Djédeïda, Manouba.

Descendue des montagnes de la Kabylie, la Medjerdah est la plus grande rivière de l'Afrique septentrionale ; son cours est de 365 kilomètres, dont 100 environ sur le territoire algérien. Elle passe à 4 kilomètres de Souk-Ahrras, serpente dans les riches vallées du Tell tunisien et va, après avoir arrosé les villes de Testour, Medjez-el-Bab, Tébourba, Djedeïda, se jeter dans la mer à Porto-Farina.

Elle reçoit sur son parcours : l'Oued-Bouertma, l'Oued-Béja, l'Oued-Silianah, l'Oued-Khalled, l'Oued-Mellègue, formé par deux grands ruisseaux algériens sortis des montagnes de l'Aurès et dont le cours n'a pas moins de 280 kilomètres.

A quelques kilomètres au Sud de l'embouchure de la Medjerdah est Tunis, ville de 100.000 habitants dont 30.000 Européens, capitale de la Régence.

Elle est située à l'extrémité d'un lac peu profond, communiquant avec la mer par un canal sur les bords duquel est bâtie la ville de la Goulette, dont le port n'a pas de profondeur, mais qu'on pourrait améliorer sans grandes dépenses ; un chemin de fer la réunit à Tunis.

Les ruines de Carthage sont à 8 kilomètres au N-E. La région qui entoure Tunis est en général assez aride et peu cultivée, il suffirait de quelques canaux d'irrigation ou de puits artésiens pour lui rendre son ancienne fécondité ; la terre est excellente.

Le golfe de Tunis forme, à l'extrémité orientale de la côte Nord, une vaste échancrure terminée par le cap Bon et limitée à l'Est par une belle et riche presqu'île de 76 kilomètres de longueur sur 28 kilomètres de largeur, qui a été le champ de bataille ou se sont mesurés fréquemment

Digitized by Google

les Carthaginois et les Romains ; de nombreuses ruines la couvrent.

C'était autrefois un pays magnifique et prospère; les Romains y avaient fondé plusieurs villes et, au dix-septième siècle, Otman-Dey y établit des colonies de Maures Andalous.

Ses principales villes sont: Soliman, Khalibia, Krombalia et Hammam-Lif, où doit passer une ligne ferrée qui ira de Tunis à Hammamet et à Soussa.

Le petit port de Khalibia est un mouillage assez sûr où relâchent les navires venant du Sud et n'osant doubler le cap Bon par les mauvais temps.

La presqu'île du cap Bon est formée par un prolongement de l'Atlas qui porte les noms de Djebel-R'sas, ou montagnes du plomb et de Djebel-Sidi-Abd-er-Rhaman.

Au Nord de la Medjerdah s'étend une vaste région montagneuse dont les points culminants sont : Djebel-Gharra, Djebel-Tegma, Djebel-Addissa, Djebel-Bir, (1038^{m}) et Djebel-Guessaa, pour la chaine qui court suivant la direction générale Sud-Ouest Nord-Est et d'où se détache, à l'Est du Bir, un autre chaine dont les points principaux sont : Sidi-Fethalla, Djebel-ben-Messib, Djebel-Sabbah, Djebel-Greah, et qui va finir à la mer entre le lac de Bizerte et de Porto-Farina.

Cette région a quelques belles vallées, des forêts magnifiques et des plaines assez riches.

Les principales villes sont: Beja, Mateur et, au bord de la mer, Bizerte, admirablement située sur le penchant d'une colline; son port est mauvais, mais communique par un canal qu'il serait facile d'améliorer avec un lac profond qui pourrait devenir un port de premier ordre.

La partie Nord-Ouest de cette région comprend le pays des Khroumirs, à peu près inconnu avant l'expédition d'avril-mai 1881.

On trouvera plus loin une étude détaillée de ce pays et de ses ressources.

Entre le pays des Khroumirs et la Medjerdah se trouve un territoire montueux, aux vallées mouvementées, habité par les Ouchtetas, les Ouled-Sidra et les Chiaia, tribus non moins remuantes que les Khroumirs.

Au sud de la Medjerdah, entre la province de Constantine et le Djerid, s'étendent des montagnes assez élevées,

Digitized by Google

couvertes de forêts au Nord et présentant l'aspect de plateaux pierreux sur les versants Sahariens.

Cette région a pour chef-lieu politique et principal marché, la ville sainte de El-Kef (le Rocher) ; Nebeur et Téboursouk en sont les centres les plus populeux.

Les districts de l'Ouest sont traversés par l'Oued-Mellègue, qui reçoit lui-même un grand nombre de cours d'eau avant de se jeter dans la Medjerdah ; dans ceux de l'Est coulent l'Oued-Kralled et l'Oued-Silianah, qui descendent des Hamadas, ou plateaux pierreux du centre ; le cours de ce dernier est presque aussi considérable que celui de l'Oued-Mellègue. Tout ce territoire est riche et d'une culture facile.

Le versant méridional et oriental de ces montagnes, dont quelques-unes sont couvertes de forêts de chênes-lièges, donne naissance à plusieurs cours d'eau qui se dirigent vers les plaines du Sahel et se perdent dans les sables ou dans les sebkas avant d'arriver à la mer.

Les plus importants sont : l'Oued-Zeroud et l'Oued-Fekka (Kairouan).

Le sol est peu productif et une partie des tribus émigre vers le sud à époque fixe.

Plus au Sud s'étend la contrée sablonneuse qui constitue le Sahara tunisien et porte le nom de Bled-el-Djerid (région des palmiers) ; le seul cours d'eau à signaler est l'Oued-Baiach, qui passe à Gafsa et va se perdre dans la Sebka-el-Korsan.

Le Djerid s'étend au Nord, au Nord-Ouest et au Sud du grand lac salé Sebkka-Feraoun ou Chott-el-Djerid, il a dans sa plus grande longueur 130 kilomètres environ ; l'ensemble de la population qui l'habite peut être évalué à 60000 individus environ.

La première oasis que l'on rencontre en venant de Kairouan, après avoir traversé les petites localités de Sbeitla, Kasrin et Ferriana, est l'oasis de Gafsa située au pied du Djebel Beni-Younés ; y compris les villages environnants, Gafsa compte à peu près 5.000 habitants, son territoire est couvert de palmiers, d'oliviers et d'arbres à fruits de toutes sortes.

A l'Est de Gafsa, au pied du Djebel Orbata, sont les oasis d'El-Guettar, où les Hammama viennent camper tous les automnes. Les populations de ces oasis sont sédentaires.

De Gafsa à Hamma (70 kilomètres), on ne trouve pas de

Digitized by Google

lieux habités ; l'oasis de Hamma qu'on atteint en descendant la vallée de l'Oued-Baïach, a une population de 1.500 âmes environ, répartie en quatre villages dont le plus important est celui de Nemelet.

C'est à ce point que la vallée s'ouvre et donne accès aux plaines sablonneuses qui s'étendent vers le Sud.

Au Sud d'Hamma et sur les bords du Chott-el-Djerid, on rencontre, en allant de l'Ouest à l'Est, les oasis de Nefta, de Toser et d'Oudian.

L'oasis de Toser est la plus belle du Sahara tunisien ; elle renferme 35.000 palmiers et une population de 10.000 habitants.

L'oasis de Nefta compte 8.000 habitants ; celle d'Oudian, 6.000 habitants.

Le Chott-el-Djerid a environ 120 kilomètres de longueur, sa largeur varie beaucoup ; ce lac salé, comme toutes les sebkas, est un terrain bas où se réunissent les eaux des torrents pendant la saison des pluies, mais qui est presque partout à sec au moment des fortes chaleurs.

Il sépare les oasis, ci-dessus mentionnées, du pays des Nefzaouo, archipel d'oasis comptant 40 villages environ, environnés d'un mur avec fossé ; cette contrée renferme 300.000 palmiers et compte 18.000 habitants, pouvant fournir environ 6.000 combattants.

Les oasis du Djerid Tunisien, jalonnent le chemin le plus facile pour aller à Ghadamès, la grande cité marchande du désert ; elles n'en sont séparées que par onze journées de marche.

Populations ; Races. — Il est fort difficile de connaître approximativement la population de la Régence ; les tribus arabes, même les moins nomades, ne tiennent pas registre des naissances et des décès et, comme le gouvernement du Bey ne cherche à recenser la population qu'en vue d'une augmentation d'impôts, il est facile de se rendre compte du peu d'exactitude des renseignements fournis.

Les voyageurs, qui ont visité la Tunisie dans ces vingt dernières années, s'accordent peu sur les chiffres à donner à l'ensemble de la population ; les uns parlent de 2 millions d'habitants, d'autres de 1 million, enfin quelques-uns de 800.000. Ce dernier chiffre paraît être plus près de la vérité que les autres. Le pays est en décadence constante depuis la domination turque et la mauvaise administration des

Digitized by Google

derniers beys a été une cause sérieuse de dépopulation.

Un grand nombre de tribus du Sud ont émigré dans la Tripolitaine et le Fezzan, et les disettes ainsi que les épidémies ont beaucoup amoindri le chiffre de la population de la partie septentrionale.

Les 8 à 900.000 habitants de la Régence se subdivisent à peu près ainsi :

200.000 Maures, Arabes, Koulouglis, Juifs et Européens, habitant les villes du littoral ;

5 à 600.000 Berbères ou Kabyles, mélangés d'Arabes et de Nègres du Soudan, habitant les montagnes du petit ou du grand Atlas, les vallées de la Medjerdah, de l'Oued-Tinah, de l'Oued-Miliana et les oasis du Sahara tunisien ;

Enfin on compte 60.000 Mozabites ou Berbères, originaires du Mzab, dans le Sahara Algérien, race énergique, industrieuse, remplissant dans les villes les métiers les plus fatigants comme les Auvergnats et les Limousins en France.

Villes principales. — Les principales villes de la Régence sont :

Tunis (100.000 habitants).

Kairouan, la ville sainte (12.000 habitants).

Sfax (12.000 habitants).

Gabès, capitale de l'Outhan de l'Arad, n'est point une ville ramassée dans la même enceinte, mais un assemblage de deux bourgs et de plusieurs villages formant une seule et unique oasis. Ces deux bourgs se nomment : l'un Djara, l'autre Menzel. C'est ce dernier qu'habite le Kalifa. A la fin du seizième siècle, de hautes et épaisses murailles entouraient Gabès, elles n'existent plus ; l'ensemble a une population de 10.000 habitants.

Les autres villes sont :

Mahedia (9.000 habitants) ; Soussa (8.000 hab.) ; Monastir (80.000 hab.) ; Le Kef (6.000 hab.) ; Béja (5.000 hab.) ; Bizerte (5.000 hab.) ; Nebel (4.000 hab.) ; Gafsa (4.000 hab.) ; Zaghouan, Testour, Mateur, Tébourba, chacune avec environ 3.000 habitants.

Dans les villes, la population se compose principalement de Maures, c'est-à-dire d'Arabes croisés avec les anciennes races indigènes ; de Koulouglis, produit du mélange des conquérants turcs avec les femmes du pays ; d'Arabes purs en petit nombre, sauf à Kairouan et dans les monta-

Digitized by Google

gnes du Nord où ils sont restés les plus nombreux ; d'Israëlites et d'anciens esclaves chrétiens, Espagnols, Italiens et Maltais, qui ont fait souche et dont les descendants ont adopté la religion musulmane. Les villes du Nord de la Tunisie contiennent également un certain nombre de Maures Andalous qui sont très fiers de leur origine et exercent généralement le commerce.

Si l'on ajoute à ce mélange de races les colonies européennes : Italienne, Maltaise, Grecque, Française et Anglaise, on aura une idée de la tour de Babel qu'offre cette singulière population.

Dans la colonie européenne, ce sont les Italiens qui l'emportent par le nombre ; beaucoup sont établis dans le pays depuis plusieurs générations, le plus gros de la colonie italienne se compose d'ouvriers siciliens et napolitains ; ce sont eux qui font les travaux de terrassement et de maçonnerie.

Les Anglais sont peu nombreux, les Allemands encore plus rares. Les Maltais sont nombreux ; les italiens les revendiquent comme compatriotes quoique politiquement ils soient sujets Anglais.

Les Français du continent sont quelques milliers seulement, mais les Maures algériens, sujets français relevant de notre juridiction consulaire, sont en assez grand nombre.

Les Israëlites se mettent ordinairement sous la protection d'un consul étranger et sont considérés pour cette raison comme sujets Français, Italiens ou Anglais. Le plus grand nombre et les plus riches sont placés sous la protection française.

La population rurale ou nomade de la Tunisie se compose de tribus d'origine berbère, de même race que nos Kabyles du Djurdjura et les Beni-Mzab du Sahara Algérien, et d'Arabes ; les croisements sont nombreux et difficiles à distinguer à première vue. Cependant, dans les tribus de l'Est et du Sud de la Régence, l'élément arabe et nègre sont fréquemment mêlés et paraissent dominer l'élément berbère. La race arabe domine dans les provinces de Kairouan, de Sfax, de Mahédia et d'El-Kef, c'est-à-dire au centre ; le croisement nègre se rencontre surtout dans les tribus du Djerid ou Sahara tunisien.

Le Berbère, ou Kabyle de la Tunisie, est comme son frère de l'Algérie et du Maroc, une belle race primitive

Digitized by Google

ayant la sobriété et le courage du montagnard. Il est en général plus mou, moins belliqueux et turbulent que nos Kabyles algériens et surtout que les Kabyles du Maroc.

Le Kabyle se distingue généralement de l'Arabe en ce qu'il s'attache davantage au sol, habite les montagnes et se construit des habitations en pierres ; il est aussi plus laborieux, plus industrieux et plus civilisable que l'Arabe.

Il semblerait que la majorité des tribus tunisiennes appartient à l'élément berbère, mais cette assertion ne saurait avoir un caractère absolu; des études et des recherches ethnologiques pourraient seules résoudre ce problème difficile.

Un grand nombre de tribus arabes enclavées au milieu des tribus kabyles ont berberisé leur langage et leurs mœurs, et réciproquement les Kabyles, descendus dans les basses vallées à côté des tribus conquérantes demeurées dans la plaine, se sont peu à peu arabisées comme dialecte et comme coutumes.

Il est donc fort difficile de démêler exactement ces races enchevêtrées les unes dans les autres; on sait seulement que les Arabes dominent dans le Sahel, dans les plaines autour de Tunis et dans les montagnes du littoral.

Le Berbère pur parle le chaouia, langue qui n'a aucun rapport avec les langues connues et dont nous avons très peu de monuments, habite dans des maisons de pierres, laboure, fabrique ses armes et sa poudre ; l'Arabe parle toujours la langue des conquérants de l'Islam, vit sous la tente en poils de chameau et passe sa vie à conduire ses troupeaux d'étape en étape ou à piller les Maures, les Juifs et les Chrétiens. La femme berbère va le visage découvert, la femme arabe est toujours voilée ; le Kabyle est généralement monogame, l'Arabe polygame.

Les tribus du Sud de la Tunisie se livrent uniquement à l'élevage des troupeaux et au pillage des caravanes ou des tribus voisines. Les tribus du littoral s'adonnent volontiers aux travaux agricoles, comme celles qui habitent la vallée de la Medjerdah et les montagnes qui s'élèvent au sud du Kef.

Les tribus Arabes du Nord et du Centre font paître leurs troupeaux de district en district, l'hiver dans la plaine, l'été sur les hauts plateaux.

Les Juifs sont relativement nombreux en Tunisie, 50.000

Digitized by Google

environ; ils ont été émancipés, grâce à l'influence française, il y a quarante ans.

Les nomades, Arabes et Berbères forment plus des deux tiers de la population de la Régence, la moins utile et la plus difficile à gouverner.

Les liens qui unissent les tribus tunisiennes au gouvernement du bey sont très faibles et très élastiques. Les Arabes n'obéissent qu'à la force et le gouvernement beylical n'a jamais su organiser une administration et une armée en état de gouverner les cinq ou six cent mille individus que comptent les tribus tunisiennes.

Le bey a pu soumettre à son autorité les tribus à demeure fixe qui habitent les districts fertiles de la basse Medjerdah et de la région comprise entre la mer, Tunis et Kairouan, mais non les tribus frontières, celles du Sud, de l'Ouest et surtout du Nord-Ouest, les Khroumirs.

Dans les tribus soumises à l'autorité du bey, le caïd, sorte de gouverneur et receveur général des contributions directes, prélève les divers impôts sous les noms de Quanoun, d'Achour, d'Erba, il en verse une partie entre les mains du bey et garde la plus large part, aucune règle ne présidant à la perception des impôts.

Les tribus nomades ne paient aucun de ces impôts. Les caïds se contentent de demander un tribut unique, en argent ou en nature, et la perception de ce tribut se fait le plus souvent sous forme d'expédition militaire sous le commandement du Bey du Camp.

Gouvernement et Administration. — La Régence de Tunis était gouvernée par un bey autocrate, S. A. Mohammed-es-Sadok, monté sur le trône en avril 1859, (mort en 1882 et remplacé par son frère Ali-Bey), succédant à son frère Sidi-Mohammed (1855-1859), homme de grand sens politique qui avait doté son pays d'un pacte fondamental promulgué en 1857. Dans ce pacte fondamental, il prenait l'initiative de quelques réformes libérales telles que : la garantie de la propriété individuelle, l'obligation de l'impôt pour toutes les classes, l'égalité devant la loi des Musulmans et de toutes les autres races habitant la Régence, l'accès de tous aux emplois publics, une réglementation du recrutement de l'armée et de la durée du service militaire, l'établissement d'un tribunal de com-

Digitized by Google

merce, la liberté du commerce pour tous sans aucun privilège, la faculté donnée aux étrangers d'exercer toutes les industries et d'acheter des propriétés de toute nature, à condition de se soumettre aux lois et usages du pays.

A ce remarquable document fut annexé une loi organique formant le code politique et administratif de la Régence.

En tête de la loi, un chapitre spécial fixe les devoirs et les attributions du bey, qui est héréditaire, et doit à son avènement prêter serment de fidélité au pacte fondamental. Les ministres dirigent les affaires de leur département d'après les ordres du bey et sont responsables vis-à-vis de lui seul.

Les autres chapitres règlent, sur des bases analogues à celles qu'admettent la plupart des nations européennes, le fonctionnement des ministères, l'échelle des diverses juridictions, le mécanisme du budget qui est soumis chaque année à l'approbation du bey, les droits et devoirs des fonctionnaires, etc., etc.

Sous le règne de son prédécesseur, Ahmed-Bey (1837-1855), avait été proclamée l'émancipation des Israëlites et une mission militaire française avait été chargée de 1840 à 1864, de la réorganisation et de l'instruction de l'armée ; aussi la voit-on figurer très honorablement pendant la guerre de Crimée à côté de nos troupes.

Le commencement du règne de Mohammed-es-Sadok fut marqué par des intrigues et des tiraillements qu'amena la mise en pratique des institutions nouvelles ; en 1864, une insurrection agita profondément le pays, mais le bey lutta avec beaucoup d'énergie et finit par triompher des meneurs qui voulaient soustraire sa politique à l'influence des puissances occidentales.

Après avoir rétabli le calme, réglé en 1865 quelques difficultés survenues avec le gouvernement Français à propos de désordres locaux sur la frontière algérienne, le bey s'efforça de développer la prospérité du commerce et de l'industrie de son pays. C'est ainsi, que dès l'exposition de 1867, Paris put voir et apprécier les remarquables productions de la Tunisie.

En même temps, de grands travaux amélioraient la situation matérielle du pays ; un aqueduc, comme au temps de Carthage, amenait à Tunis l'eau du Zaghouan, des lignes

Digitized by Google

télégraphiques, des chemins de fer étaient successivement installés.

Mais ces travaux mêmes augmentaient les rivalités qui existaient déjà sur le terrain politique entre quelques-unes des principales puissances représentées à Tunis.

Au moment où le percement de l'isthme de Suez allait devenir une réalité, l'Angleterre chercha à augmenter son action dans la Méditerranée, elle construisit le premier chemin de fer de Tunisie, celui de la Goulette, et son représentant prit dès 1862 un role très actif dans les conseils du bey.

L'Italie, que le traité de Zurich venait de fonder, avait en Tunisie un assez grand nombre de ses nationaux ; elle s'efforça de développer leurs intérêts parallèlement aux intérêts français.

A côté du service des postes fait par la France, il se fonda à Tunis une poste italienne ; plus tard le consul général italien patronna des demandes faites par ses nationaux pour construire des télégraphes, des chemins de fer et, en 1880, une compagnie italienne réussit à se substituer à la compagnie anglaise du chemin de fer de Tunis à la Goulette.

La France, qui avait à sauvegarder des intérêts aussi anciens que légitimes, dans un pays avec lequel elle a plus de 500 kilomètres de frontière commune, obtenait du bey de nouvelles concessions très importantes. Elle avait construit en partie le chemin de fer de Tunis à Bône (interrompu seulement de Ghardimaou à Souk-Ahrras), elle obtint la concession des lignes de Tunis à Bizerte et à Sousse. Les lignes télégraphiques de la Régence appartiennent toutes exclusivement à l'administration française, ainsi que la presque totalité du service des postes.

Lorsque la Tunisie vit ainsi plusieurs puissan es rivaliser chez elle d'intérêts et d'influence, elle songea à consolider sa situation et fit consacrer son indépendance à peu près absolue vis-à-vis de la Sublime-Porte, par le firman du 25 octobre 1871.

Il fut stipulé que le bey recevrait toujours l'investiture du sultan et ne devrait, sans son autorisation, ni faire la guerre, ni conclure la paix, ni consentir aucune cession du territoire. A l'intérieur, le bey règne absolument, mais il doit frapper monnaie à l'effigie du sultan et mettre ses troupes à la disposition de la Porte en cas de guerre.

Digitized by Google

Cette dernière clause n'a pas été remplie en 1877, car le bey n'a envoyé aucune troupe en Turquie; le firman de 1871 n'a été reconnu par aucune puissance.

Le souverain de la Tunisie est autocrate, mais son autorité est plus ou moins reconnue par les diverses tribus; son conseil comprend le Khaznadar, ministre des affaires étrangères et président, le ministre de la guerre, le ministre des finances et le ministre de l'intérieur.

L'administration du pays est, sous la haute direction du bey, confiée à des Hammels ou Kayas (gouverneurs d'Outhan ou province des Caïds), des Cheïks en nombre variable et enfin des chefs de djemaa ou chefs de douar.

Les Caïds sont chefs de district, ils poursuivent, eux et leurs agents, les crimes et les délits, jugent ceux-ci et soumettent ceux-là au tribunal du bey.

Les peines infligées sont: la bastonnade, l'amende, la prison, les travaux forcés et la mort.

En général les délinquants, s'ils ont quelque fortune, arrêtent aisément les poursuites, d'ailleurs la loi autorise les compensations en argent.

Le Cadi n'examine que les cas intéressant la religion ou ceux relatifs aux accusations d'adultère.

Impôts; Douanes. — Les impôts sont : la *medjeba* ou capitation, l'*achour* (impot de la charrue), le *quanoun* (impôt sur les oliviers et les palmiers), enfin la *lezmat* (comprenant toutes les fermes adjugées aux enchères).

Le Caïd est receveur des contributions directes.

Trois colonnes, sortant chaque année de Tunis, assurent la rentrée des impôts dans les tribus éloignées.

Ces colonnes vont l'une au Djerid en hiver, l'autre à Gabès, au printemps et la dernière parcourt pendant l'automne le pays de Beja.

Tout individu mâle est soumis à la *medjeba* depuis l'âge de 15 ans, sauf les Algériens réfugiés. Cet impot a varié de 27 piastres, à 47 1/2, taux payé depuis 1872, après avoir atteint en 1863, 72 piastres, (soit 46 fr. 80, la piastre valant 0 fr. 60) ce qui amena une insurrection à laquelle était Ben Ghdaoum qui fut vaincu et de fortes amendes furent imposées.

Divers fléaux ayant ravagé le pays, la medjeba ne put être rétablie qu'en 1868; elle fut fixée à cette époque par un

Digitized by Google

Amar-bey à 47 1/2 piastres. Les chefs indigènes sont autorisés à prélever une piastre par chaque capitation.

L'*achour*, cet impôt perçu à raison de 2 mesures 1/2 de blé et 2 mesures 1/2 d'orge par charrue, est payé soit en nature, soit en argent, suivant la volonté du bey. Les laboureurs de toute nationalité sont soumis à cet impôt qui s'élève à peu près à 39 francs par charrue.

Le *quanoun* est un droit prélevé par le gouvernement sur les palmiers et les oliviers. Il a remplacé la dîme que payait jadis les propriétaires de ces arbres ; il constitue aujourd'hui un impôt fixe de 0 fr. 15 à 0 fr. 30 par pied, selon le rapport ou l'espèce pour les oliviers, d'une piastre et 2 caroubes par pied de dattier.

La dénomination de *lezmat* comprend l'ensemble des fermes, communément appelées *appaltes* qui, chaque année, s'adjugent aux enchères.

Ces fermes sont nombreuses, la plus importante dite de *mahsoutal* (sur la vente du gros et menu bétail, sur le miel, le beurre, les dattes, la sparterie, la paille, l'herbe, les caroubes, le henné, les piments, les limons, citrons, oranges, ustensiles de cuivre, bois de construction, vente des objets d'or ou d'argent, ventes immobilières, locations, animaux conduits à l'abattoir), se paie à raison d'une caroube par piastre, soit 6 fr. 25 pour cent.

L'impôt de *rbà* sur les fèves, la cire est de 1/8 de la valeur.

L'impôt *meks*, qui fait partie de la terme du mahsoutal, est prélevé sur l'huile, le bois de chauffage, plus une part tant par charge.

Le *lezma-dar-djeld* est administré par un fonctionnaire appelé Caïd Sekkin, sur les peaux sortant de l'abattoir, sur les laines en toison, à raison de 1 caroube par piastre.

Dans cette ferme rentrent les sous-fermes suivantes : sur les gargotiers, marchands de fèves, de bombons, de graines de melons, de pastèques, de maïs perlé, d'azeroles, de graines de pin.

Il y a encore les fermes des musiciens, du tabac, des poids publics, la ferme des éponges, de la pêche des lacs ; 100.000 francs par an pour le fermage du lac de Bizerte.

La douane perçoit un droit de 8 % sur tout objet importé et 10 % sur les vins, liqueurs et alcools.

Digitized by Google

Le gouvernement s'est réservé le monopole du tabac et du sel.

Les matières exportées sont aussi imposées sauf le bétail, les chevaux, mulets et ânes, dont l'exportation est absolument interdite.

Sur la frontière algérienne les produits de la Régence entrent en franchise, sauf quelques rares exceptions (un bureau a été établi au col de Babouch, près d'Ain-Draham, depuis l'occupation.

Avant l'expédition de 1881, il n'existait pas de bureau régulièrement établi et fonctionnant, autres que ceux de la Goulette et de Tunis.

Monnaies. — La Tunisie a des monnaies de cuivre, d'argent et d'or. Pas de billet de banque, quoiqu'elle en ait fabriqué autrefois quelques-uns.

Cuivre....	le fels 1/7 de sou.	
	le nasseri = 2 fels = 2/7 de sou.	
	le karrouba = 6 fels.	
	2 karroubtin = 1/12 de piastre = 0 fr. 05.	
Argent...	1/2 piastre ou nous rial.....	= 0f30
	piastre ou rial.....	= 0 60
	2 piastres ou rialim.....	= 1 20
	3 piastres ou tlata rialet.....	= 1 80
	4 piastres ou arba rialet	= 2 40
	5 piastres ou khramsa rialet ...	= 3 00
Or.....	5 piastres... le bou kramsa...	= 3 00
	10 piastres... le bou achera....	= 6 00
	25 piastres... l'acherin.....	= 15 00
	50 piastres... le bou khramsin.	= 30 00
	100 piastres... le bou mia.....	= 60 00

L'unité monétaire est la piastre ou rial d'argent, dont la valeur rigoureuse est de 0.60 centimes ; mais dont le cours varie de 0.60 à 0.65 centimes.

La pièce de 20 francs vaut rigoureusement en piastres : 33 fr. 33.

Poids et Mesures. — On emploie pour l'estimation des terres, la mechia (10 hectares), pour les tissus, le draa, à peu près le demi-mètre, qui varie de 473 m/m à 672 m/m.

Digitized by Google

Les mesures de capacité sont : le métal de 12 saas pour l'huile (le saa vaut 3 litres 385 centilitres) et la ouibe de 12 saas pour les céréales.

Ces mesures sont très variables dans l'étendue de la Régence.

Religion. — La religion est celle prêchée par Mohamed (Mahomet) et comprend comme en Algérie, 2 sectes : les Maléki (gens originaires du pays) et les Hanefi (Turc, Kourouglis, étrangers).

Les langues parlées sont : l'Arabe et le Berbère ou Chaouïa.

Les mosquées et les zaouïas sont nombreuses, mais l'instruction est très élémentaire.

Les cultes catholique, grec, juif, sont représentés en Tunisie.

Armée. — L'armée Tunisienne se divise en deux groupes bien distincts :

1° L'armée régulière.

2° L'armée irrégulière.

L'armée, à l'époque de la guerre de Crimée, où elle a figuré d'une manière honorable, comprenait 40.000 hommes (réguliers et irréguliers de toutes armes) bien armés, bien équipés et exercés par des officiers européens.

De 1840 à 1864, une mission militaire française, appelée par Ahmed-bey, fut chargée de la réorganisation et de l'instruction de l'armée. Les chefs de cette mission furent successivement : le lieutenant-colonel Folly, le colonel, puis général Valsin-Esterhazy, le colonel Margadel, le colonel Lion, le commandant de Taverne et le lieutenant-colonel Campenon, plus tard ministre de la guerre.

Par économie les forces militaires de la Régence ont été bien réduites, l'armée régulière qui était de 23 à 24.000 hommes n'est plus que de 3.000 environ, formant la garde du bey.

En principe, l'armée régulière comporte : l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, qui fait en même temps le service du génie, la marine et la garde municipale ; Sousse, Kairouan et Sfax, ont quelques petits détachements, les autres villes n'ont que des volontaires.

Les camps qui existaient autrefois ont été supprimés,

Digitized by Google

toujours par économie; l'armée irrégulière, qui ne coûte à peu près rien, a été maintenue et constitue la seule force sérieuse de la Régence. Elle comprend de l'infanterie et de la cavalerie.

Infanterie. — L'infanterie se compose de 3 éléments :
1° Zouaouas, 2° Koulouglis, 3° Zaptiés.

Les zouaouas sont environ 7.000, dont 4.000 originaires d'Algérie (déserteurs, criminels, Kabyles du Djurjura, etc.) les autres sont nés en Tunisie; une partie seulement des zouaouas est casernée, le reste est logé en ville ou à la campagne et exerce des professions diverses. Leur armement consiste en fusils de chasse, fusils à piston (français modèle 1842), fusils à pierre ; ils ont en outre une baïonnette et parfois un poignard ou yatagan, ainsi qu'un pistolet de cavalerie.

Les Koulouglis, au nombre de 6.000 environ, sont les descendants des anciens janissaires, ils sont un peu plus disséminés que les zouaouas qui presque tous habitent Tunis ou les localités avoisinantes.

Ils sont astreints à un service de quelques heures par semaine pour la police de la ville.

Les deux corps relèvent du Ministère de la guerre.

Les zaptiés font le service de gendarmerie à Tunis. Ils sont environ 4.000. Ils ont un uniforme composé d'une veste à peu près semblable à celle de nos zouaves, mais bleu foncé, d'un pantalon droit de même couleur et d'un fez avec une étoile en métal jaune. Les officiers, ont le sabre d'infanterie, les hommes la baïonnette et parfois un sabre. L'infanterie irrégulière a un effectif total de 17.000 hommes environ.

Cavalerie. — La cavalerie comprend 15 à 20.000 cavaliers, répartis dans les tribus et auprès des Caïds, comme cavaliers de service.

Enfin, chaque Arabe a son fusil, par conséquent la nation entière est armée.

Le recrutement de l'armée régulière est très irrégulier, aucune limite n'est assignée comme durée du service, les hommes restent sous les drapeaux jusqu'à ce que l'âge, les maladies ou les blessures les rendent complètement impotents ; ils sont alors renvoyés avec une légère retraite.

Quand, par suite de libérations nombreuses, les rangs

Digitized by Google

sont trop éclaircis, un farick (colonel de cavalerie) parcourt d'après un tour déterminé les environs de Tunis ; il se rend à Mateur, Béja, Dakhelet-el-Mahouin et même dans le Sahel, d'où il ramène, à l'aide de listes dressées d'avance dont le gouvernement use alternativement pour les levées successives, les hommes qui paraissent propres au service. Les fils uniques ou ceux qui ont déjà un frère sous les drapeaux sont exempts.

L'appelé peut se faire remplacer moyennant une certaine somme d'argent, mais demeure responsable en cas de désertion.

Arrivés à Tunis, les hommes sont répartis par une commission suivant leurs aptitudes dans telle ou telle arme.

L'avancement n'est pas soumis à une règle bien fixe et, quoiqu'on suive généralement la filière, aucune durée minimum n'est fixée pour passer d'un grade à l'autre.

Les mameluks sont des enfants de bonne famille élevés par les soins du bey et préparés dès leur jeune âge au service militaire. Ils entrent dans l'armée comme officiers, mais avec des grades qui varient.

Le simple soldat se nomme *askri ;* il y a des grades intermédiaires correspondant à ceux de nos caporaux et sous-officiers.

Comme solde, les officiers touchent à la fois des vivres et des appointements, les soldats ne reçoivent que des vivres qui leur sont fournis quand ils sont casernés.

Ils passent une partie de leur temps dans leurs foyers.

Les punitions sont analogues aux nôtres, il faut y ajouter cependant la bastonnade.

Les troupes sont munies de l'ancien armement à piston, acheté en France.

Il y a environ 1.000 marins et 3 ou 4 bâtiments.

La garde municipale est de 900 à 1.200 hommes.

A ces forces, il faut ajouter les contingents que les tribus peuvent mettre sur pied et qui, quoique moins maniables et moins disciplinés, ont une certaine valeur.

Dès le mois de mai 1882, six Compagnies mixtes ont été créées, leur nombre a été porté peu après à douze. Le mode de recrutement était très défectueux au début et les désertions fréquentes.

Ces troupes, commandées et instruites par des officiers

Digitized by Google

français, doivent former le noyau de l'armée indigène, lors de son organisation définitive.

Agriculture ; Industrie ; Commerce. — Au point de vue agricole, la Tunisie quoique peu cultivée, possède néanmoins toujours cette fertilité exceptionnelle qui en avait fait jadis le grenier de Rome.

Le blé, l'orge, le maïs, le millet, les fèves poussent partout et cependant la récolte générale suffit juste aux besoins de la population faute de labours étendus.

Outre les céréales, le pays produit tous les légumes et les arbres fruitiers d'Algérie. Dans le Nord, on cultive le tabac (à priser) ; dans le Sahel, le lin, le chanvre, l'indigo, le safran ; du côté de Gabès, le henné et la garance.

L'olivier est très répandu en Tunisie, même dans certaines vallées du Nord et de la Khroumirie ; sa culture est assez soignée quoique ces arbres ne soient pas greffés.

Dans le Sud : dates, figues, etc.

Le pays fournit le sel nécessaire, on l'extrait des nombreuses sebkas (lacs salés) dont plusieurs sont affermées dans ce but.

Au point de vue des richesses minérales il y a de grandes ressources inexploitées, cuivre, fer, plomb argentifère, zinc, etc.; il n'y a pas de charbon.

De magnifiques forêts de chênes-lièges et de chênes-zeens dans le Nord ; les montagnes du Centre et du Sud sont aussi boisées.

Les ânes sont bons et petits, la race chevaline et mulassière est fort ordinaire, petite en général, les chameaux sont magnifiques. La race ovine n'a de remarquable que cette grosse queue qui distingue les moutons de l'Est de l'Algérie, (en Kroumirie non) elle est de qualité médiocre, les chèvres valent mieux. Les bœufs sont nombreux dans le Nord ainsi que du côté de Mateur et de Bizerte, de belle taille mais de qualité médiocre parce qu'ils ne sont pas engraissés.

Le nombre de tous ces animaux est relativement peu considérable, aussi l'exploitation des chevaux et du bétail est-elle sévèrement prohibée.

L'industrie est à peu près nulle.

Cependant, le Djerid est renommé pour ses tissus, l'île de Djerbah pour ses étoffes, Sfax pour ses cotonnades,

Digitized by Google

Tebourba pour ses draps, Tunis pour ses tapis et ses fez, Kairouan pour ses babouches et les objets de sellerie en cuir jaune, ses tapis, Gafsa pour ses frechias (couvertures de laine à couleurs vives).

L'huile de Teboursouk, celle récoltée dans le Sud de Djerbah, est renommée; Sousse produit des savons expédiés à Marseille et à Livourne. Les éponges et les poulpes sont pêchées à Kerkennah, Sfax et Djerbah.

Nabel produit des poteries fines, Ferriana des meules arabes, Djerbah des jarres à huile.

La Tunisie reçoit de France et d'Angleterre des denrées coloniales, des tissus, de la poudre, des fusils.

Elle exporte peu ; de nombreux marchés établis dans la Régence lui permettent le facile écoulement de ses produits.

Routes ; Chemins de fer ; Télégraphes ; Postes. — Aucune route de la Tunisie n'est réellement travaillée, ferrée, etc. Cependant quelques-unes sont assez heureusement tracées pour pouvoir être suivies par les voitures légères (arabas) qui vont de Tunis au Kef, à Gafsa, Ferriana, Nefta, Tozer, Kairouan et Sfax.

Ces routes relient entre elles les principales villes de la Régence et les mettent en communication avec les pays voisins, l'Algérie et le beylick de Tripoli (ou la Tripolitaine).

De ce dernier côté, elle est absolument ouverte, aucun obstacle sérieux naturel ou artificiel n'arrêterait la marche d'une armée pénétrant chez elle par les Bibans.

Du côté de l'Algérie, la partie Nord de la Régence présentait, avant 1881, de grandes difficultés par suite du manque absolu de routes à travers un pays très montagneux, très mouvementé, couvert de forêts et d'épaisses broussailles.

Maintenant des routes sillonnent le pays de la Calle à Tabarka, de la Calle à Souk-el-Arba par Ain-Draham, d'Ain-Draham à Beja (cette dernière n'est encore qu'une piste praticable seulement aux mulets et aux chevaux).

Plus au Sud, les vallées de la Medjerdah et de l'Oued-Fekka, autrefois les véritables lignes stratégiques d'invasion, sont d'un accès facile.

La ville du Kef est mise en relation avec Souk-el-Arba par une route (encore à l'état de piste), qui passe par Mateur, — distance totale : 50 kilomètres.

Digitized by Google

Outre ces voies de communication, Tunis est relié à l'Algérie par une voie ferrée qui longe la Medjerdah, elle s'arrête encore à Ghardimaou, mais doit rejoindre à Souk-Ahrras la ligne Bône-Guelma et plus tard mettre en communication directe Oran et Tunis. Une autre voie est décidée de Tunis à Sousse et de Tunis à Bizerte.

Une ligne télégraphique passant par le Kef réunit Tunis à Souk-Ahrras; un câble sous-marin réunit Bizerte à Marsala (Sicile); une ligne télégraphique relie Tunis à Sousse et à Sfax.

Dette. — La dette est de 125 millions de francs, portant intérêt annuel de 6.250.000 francs; il faut ajouter à cette somme 250.000 francs pour frais généraux d'administration et paiement des coupons, soit 6.500.000 francs.

La dette flottante (immédiatement exigible), est de : 12.671.000 francs.

Les dépenses pour les services divers de la Régence s'élèvent annuellement à 4 millions.

Recettes. — On ne peut compter sur plus de 10 millions de recettes, dont 5.640.000 francs représentent des revenus concédés à la Commission financière et administrés par elle.

L'ingérence de la Commission financière internationale rend impossible tout progrès de l'Administration beylicale.

Capitulations. — On désigne sous ce nom les conventions particulières qui règlent les droits des sujets des diverses puissances établis sur le territoire de la régence et les place sous la juridiction consulaire de leur nation.

Digitized by Google

II

APERÇU TOPOGRAPHIQUE
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA KHROUMIRIE

Limites. — On désigne, en général, sous le nom de Khroumirie, le massif montagneux compris entre la mer et l'Oued-Ghrazela, affluent de gauche de la Medjerdah, limité à l'Est par le cours de l'Oued-Zeen, à l'Ouest par la frontière française.

Orographie. — Le massif est formé par une chaine principale orientée du Sud-Ouest au Nord-Est, les points principaux sont : le Djebel-Addissa, Fedj-el-Mâna, Djebel-Bir (point culminant ayant 1.038 mètres d'altitude), le plateau des Attatfa, Djebel-Guessaa, Djebel-Gait, Djebel-Krouf.

Cette chaine projette vers le Nord-Est un promontoire formé par le Djebel-bou-Nasri qui contourne l'Oued-Bouterfis; il se relie à la chaine principale à Ouldj-Souk.

Au Nord-Ouest d'Aïn-Draham courent trois chaines parallèles, toutes orientées du Nord-Ouest à l'Est, elles portent les noms suivants :

La première Djebel-Ferzig, la deuxième Djebel-Daraoui, qui rejoint la première par le col de Babouch, la troisième Djebel-oun-Sekkek, réunie à la deuxième au plateau d'Hadjer-Menkoura et présentant le pic du Kef-Charaga.

La frontière française suivait, avant 1881, une quatrième chaine parallèle, le Djebel-Addeda, reliée à la troisième par le col de Fedj-Khaala.

Un soulèvement perpendiculaire a formé les divers cols de réunion qui constituent la ligne de partage des eaux entre les bassins des lacs de la Calle, de la Medjerdah et la mer.

L'altitude de ce soulèvement est, en général, de 200 à 300 mètres inférieure à celle des crêtes voisines.

Exceptionnellement, à l'Est de la crête principale, cette

Digitized by Google

altitude s'abaisse jusqu'à zéro au R'dir de Tbainia, ligne de séparation entre l'Oued-Zeen et l'Oued-Metir, qui se jette dans l'Oued-Ghrazela, affluent de gauche de la Medjerdah.

Hydrographie. — Il est à remarquer que le Djebel-Bir, point culminant de l'ensemble du massif, joue en petit le rôle du Saint-Gothard, en Suisse. En effet, d'Aïn-Draham partent divers cours d'eau : au Nord, l'Oued-Melha qui se jette dans la mer à Tabarka, après avoir reçu de nombreux affluents, dont les principaux sont : à gauche, l'Oued-Daraoui, les divers Oueds de Babouche, l'Oued-Menkoura, l'Oued-Djenane, qui reçoit lui-même un affluent important venant du col de Baba-Brick, l'Oued-Melha prend, près de son embouchure, le nom d'Oued-Kébir.

Au Sud, l'Oued-Liefcha, qui reçoit l'Oued-Zoubia et l'Oued-Nouara venant de Babouch, puis l'Oued-Dougreg ; il prend alors le nom de d'Oued-M'lilla et va se jeter dans le second lac près de la Calle, sous le nom d'Oued-Kébir.

La crête principale, au Sud-Ouest du Djebel-Bir, forme la ligne de partage des eaux entre l'Oued-Liefcha et les affluents de la Medjerdah, qui prennent naissance à Fedj el-Mâna.

Enfin, à l'Est de la crête principale, l'Oued-Lil ou Ellil, ou encore Oued-Fatallah, à mi-chemin entre Beja et Aïn-Draham, coule de l'Est à l'Ouest, se heurte au massif du Bir et de ses contreforts, puis tourne brusquement au Sud pour aller rejoindre, en aval de Fernana, l'Oued-Ghrazella, affluent de gauche de la Medjerdah.

Du R'dir de Tbainia, part l'Oued-Zeen, qui coule du Sud-Ouest, au Nord-Est, il reçoit de nombreux affluents, dont le plus important est le Bou-Zenna, grossi de l'Oued-Maden, et va se jeter à la mer sous le nom d'Oued-Zouarha, à peu peu près à mi-distance entre Tabarka et Sidi-Boudhma (cap Négro).

L'Oued-Mollah prend sa source dans le massif des Mecknas, il reçoit plusieurs affluents et se jette dans la mer sous le nom d'Oued-Bouterfis.

Littoral ; Ports de mer. — Quoique très découpé, le littoral est absolument inhospitalier, surtout par les vents de Nord-Est et de Nord-Ouest.

Digitized by Google

En réalité, il n'y a sur toute la côte entre Bône et Bizerte qu'un abri, celui qui est formé par l'île de Tabarka; mais il n'est accessible en tous temps qu'à des bâteaux calant moins de trois mètres.

Nous ne considérons pas la Calle comme un port ou un abri sérieux, les navires d'une certaine importance étant forcés de mouiller au large pas les beaux temps et ne pouvant pas même mouiller quand le temps est mauvais.

Les bateaux corailleurs, qui se réfugient dans le petit port compris entre la presqu'île et la ville, sont obligés de se hâler à terre pour éviter d'être brisés contre les quais qui ont 100 à 150 mètres de long.

Tabarka a été autrefois une cité importante, les ruines romaines ou génoises qui couvrent plusieurs hectares en font foi; les traces de quais sont très considérables, mais presque partout couvertes par les eaux; quoique la mer soit souvent très grosse, on peut se demander si leur disparition ne provient pas d'un affaissement du sol. Les restes sont à 1 mètre ou 1m50 au-dessous de la mer.

Au Sud-Est de l'île, on trouve les ruines d'une jetée qui s'avance jusqu'à 180 mètres et même 300 mètres; si elle était rétablie, on aurait en tout temps un abri sérieux pour les navires calant de 4m50 à 5 mètres, c'est-à-dire des bateaux à vapeur de 400 tonneaux.

Entre l'île et la terre, on retrouve les restes des cales de construction et ceux de deux musoirs (jetées), qui, partant l'une de l'île, l'autre de la terre ferme, laissaient entre eux la place par où accèdent aujourd'hui les bateaux corailleurs.

L'île ne contient que les ruines d'un superbe fort génois et quelques citernes; aucune végétation. On a restauré un ancien poste tunisien qui est occupé par la marine (1 lieutenant de vaisseau et 25 matelots, direction du port).

Il existe encore un mouillage près du cap Négro, à Sidi-Boudma; on y voit des ruines romaines, ainsi que celles de l'ancien comptoir de la Compagnie d'Afrique, connu sous le nom de bastion de France.

Voies de communication. — La Khroumirie, pays montagneux et couvert de forêts, sans autres voies de communication que des pistes arabes, se perdant à chaque pas dans

Digitized by Google

Outre ces voies de communication, Tunis est relié à l'Algérie par une voie ferrée qui longe la Medjerdah, elle s'arrête encore à Ghardimaou, mais doit rejoindre à Souk-Ahrras la ligne Bône-Guelma et plus tard mettre en communication directe Oran et Tunis. Une autre voie est décidée de Tunis à Sousse et de Tunis à Bizerte.

Une ligne télégraphique passant par le Kef réunit Tunis à Souk-Ahrras; un câble sous-marin réunit Bizerte à Marsala (Sicile); une ligne télégraphique relie Tunis à Sousse et à Sfax.

Dette. — La dette est de 125 millions de francs, portant intérêt annuel de 6.250.000 francs; il faut ajouter à cette somme 250.000 francs pour frais généraux d'administration et paiement des coupons, soit 6.500.000 francs.

La dette flottante (immédiatement exigible), est de : 12.671.000 francs.

Les dépenses pour les services divers de la Régence s'élèvent annuellement à 4 millions.

Recettes. — On ne peut compter sur plus de 10 millions de recettes, dont 5.640.000 francs représentent des revenus concédés à la Commission financière et administrés par elle.

L'ingérence de la Commission financière internationale rend impossible tout progrès de l'Administration beylicale.

Capitulations. — On désigne sous ce nom les conventions particulières qui règlent les droits des sujets des diverses puissances établis sur le territoire de la régence et les place sous la juridiction consulaire de leur nation.

Digitized by Google

II

APERÇU TOPOGRAPHIQUE
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA KHROUMIRIE

Limites. — On désigne, en général, sous le nom de Khroumirie, le massif montagneux compris entre la mer et l'Oued-Ghrazela, affluent de gauche de la Medjerdah, limité à l'Est par le cours de l'Oued-Zeen, à l'Ouest par la frontière française.

Orographie. — Le massif est formé par une chaîne principale orientée du Sud-Ouest au Nord-Est, les points principaux sont : le Djebel-Addissa, Fedj-el-Mâna, Djebel-Bir (point culminant ayant 1.038 mètres d'altitude), le plateau des Attatfa, Djebel-Guessaa, Djebel-Gaït, Djebel-Krouf.

Cette chaîne projette vers le Nord-Est un promontoire formé par le Djebel-bou-Nasri qui contourne l'Oued-Bouterfis; il se relie à la chaîne principale à Ouldj-Souk.

Au Nord-Ouest d'Aïn-Draham courent trois chaînes parallèles, toutes orientées du Nord-Ouest à l'Est, elles portent les noms suivants :

La première Djebel-Ferzig, la deuxième Djebel-Daraoui, qui rejoint la première par le col de Babouch, la troisième Djebel-oun-Sekkek, réunie à la deuxième au plateau d'Iladjer-Menkoura et présentant le pic du Kef-Charaga.

La frontière française suivait, avant 1881, une quatrième chaîne parallèle, le Djebel-Addeda, reliée à la troisième par le col de Fedj-Khaala.

Un soulèvement perpendiculaire a formé les divers cols de réunion qui constituent la ligne de partage des eaux entre les bassins des lacs de la Calle, de la Medjerdah et la mer.

L'altitude de ce soulèvement est, en général, de 200 à 300 mètres inférieure à celle des crêtes voisines.

Exceptionnellement, à l'Est de la crête principale, cette

Digitized by Google

altitude s'abaisse jusqu'à zéro au R'dir de Tbaïnia, ligne de séparation entre l'Oued-Zeen et l'Oued-Metir, qui se jette dans l'Oued-Ghrazela, affluent de gauche de la Medjerdah.

Hydrographie. — Il est à remarquer que le Djebel-Bir, point culminant de l'ensemble du massif, joue en petit le rôle du Saint-Gothard, en Suisse. En effet, d'Aïn-Draham partent divers cours d'eau : au Nord, l'Oued-Melha qui se jette dans la mer à Tabarka, après avoir reçu de nombreux affluents, dont les principaux sont : à gauche, l'Oued-Daraoui, les divers Oueds de Babouche, l'Oued-Menkoura, l'Oued-Djenane, qui reçoit lui-même un affluent important venant du col de Baba-Brick, l'Oued-Melha prend, près de son embouchure, le nom d'Oued-Kébir.

Au Sud, l'Oued-Liefcha, qui reçoit l'Oued-Zoubia et l'Oued-Nouara venant de Babouch, puis l'Oued-Dougreg ; il prend alors le nom de d'Oued-M'lilla et va se jeter dans le second lac près de la Calle, sous le nom d'Oued-Kébir.

La crête principale, au Sud-Ouest du Djebel-Bir, forme la ligne de partage des eaux entre l'Oued-Liefcha et les affluents de la Medjerdah, qui prennent naissance à Fedj el-Mâna.

Enfin, à l'Est de la crête principale, l'Oued-Lil ou Ellil, ou encore Oued-Fatallah, à mi-chemin entre Beja et Aïn-Draham, coule de l'Est à l'Ouest, se heurte au massif du Bir et de ses contreforts, puis tourne brusquement au Sud pour aller rejoindre, en aval de Fernana, l'Oued-Ghrazella, affluent de gauche de la Medjerdah.

Du R'dir de Tbaïnia, part l'Oued-Zeen, qui coule du Sud-Ouest, au Nord-Est, il reçoit de nombreux affluents, dont le plus important est le Bou-Zenna, grossi de l'Oued-Maden, et va se jeter à la mer sous le nom d'Oued-Zouarha, à peu peu près à mi-distance entre Tabarka et Sidi-Boudhma (cap Négro).

L'Oued-Mollah prend sa source dans le massif des Mecknas, il reçoit plusieurs affluents et se jette dans la mer sous le nom d'Oued-Bouterfis.

Littoral ; Ports de mer. — Quoique très découpé, le littoral est absolument inhospitalier, surtout par les vents de Nord-Est et de Nord-Ouest.

Digitized by Google

En réalité, il n'y a sur toute la côte entre Bône et Bizerte qu'un abri, celui qui est formé par l'île de Tabarka; mais il n'est accessible en tous temps qu'à des bâteaux calant moins de trois mètres.

Nous ne considérons pas la Calle comme un port ou un abri sérieux, les navires d'une certaine importance étant forcés de mouiller au large pas les beaux temps et ne pouvant pas même mouiller quand le temps est mauvais.

Les bateaux corailleurs, qui se réfugient dans le petit port compris entre la presqu'île et la ville, sont obligés de se hâler à terre pour éviter d'être brisés contre les quais qui ont 100 à 150 mètres de long.

Tabarka a été autrefois une cité importante, les ruines romaines ou génoises qui couvrent plusieurs hectares en font foi; les traces de quais sont très considérables, mais presque partout couvertes par les eaux; quoique la mer soit souvent très grosse, on peut se demander si leur disparition ne provient pas d'un affaissement du sol. Les restes sont à 1 mètre ou 1m50 au-dessous de la mer.

Au Sud-Est de l'île, on trouve les ruines d'une jetée qui s'avance jusqu'à 180 mètres et même 300 mètres; si elle était rétablie, on aurait en tout temps un abri sérieux pour les navires calant de 4m50 à 5 mètres, c'est-à-dire des bateaux à vapeur de 400 tonneaux.

Entre l'île et la terre, on retrouve les restes des cales de construction et ceux de deux musoirs (jetées), qui, partant l'une de l'île, l'autre de la terre ferme, laissaient entre eux la place par où accèdent aujourd'hui les bateaux corailleurs.

L'île ne contient que les ruines d'un superbe fort génois et quelques citernes; aucune végétation. On a restauré un ancien poste tunisien qui est occupé par la marine (1 lieutenant de vaisseau et 25 matelots, direction du port).

Il existe encore un mouillage près du cap Négro, à Sidi-Boudma; on y voit des ruines romaines, ainsi que celles de l'ancien comptoir de la Compagnie d'Afrique, connu sous le nom de bastion de France.

Voies de communication. — La Khroumirie, pays montagneux et couvert de forêts, sans autres voies de communication que des pistes arabes, se perdant à chaque pas dans

Digitized by Google

d'inextricables broussailles', coupée par des torrents aux berges à pic, était un repaire presque inexpugnable

Le bey de Tunis n'avait jamais pu y faire pénétrer ses troupes et ce n'est que la hache et la pioche à la main que les colonnes françaises ont pu, en 1881, châtier les habitants qui, depuis longtemps, pillaient les tribus algériennes voisines.

Aussi, dès le début de l'occupation et pendant la marche des diverses colonnes, a-t-on travaillé à établir des communications faciles entre Aïn-Draham, centre du massif montagneux et la Calle, Tabarka, Beja, Souk-el-Arba. C'était indispensable pour ravitailler les troupes, comme aussi le plus sûr moyen de réduire les habitants à l'obéissance et de pacifier le pays.

On a donc créé d'abord des pistes militaires (2 mètres de large), mais non empierrées; les nombreux transports à dos de mulet, les pluies torrentielles et la nature du sol essentiellement argileux, les rendaient vite impraticables.

Elles ont été améliorées, empierrées et enfin transformées plus tard, pour la plupart par le génie et les entrepreneurs civils (Piémontais), en routes carrossables d'une largeur minima de 5 mètres et d'une pente maxima de 7/100. Deux millions ont été dépensés par la direction du génie d'Aïn-Draham, de juin 1881 à décembre 1882.

La première route construite va de la Calle à la Medjerdah (station de Souk-el-Arba), par Oum-Theboul, El-Aïoun, Aïn-Draham et Fernana (80 kil.) On a le projet de la continuer jusqu'au Kef et peut-être jusqu'à Tebessa. Cette route jette un embranchement d'Oum-Theboul à Tabarka par les cols de Baba-Brick, de Scheik-Sultan et de Meloula (longueur de 28 kil.)

Une autre va de Tabarka à Aïn-Draham (25 kil.), par les pentes du Daraoui, la vallée de Babouch et les pentes du Ferzig, mettant ce point de la côte en communication avec la vallée de la Medjerdah et la voie ferrée qui la suit.

Une troisième route va de la Calle à Beja par Aïn-Draham et se continue à partir de là par un chemin muletier passant à Ben-Métir, à Sidi-Fatallah-el-Gueriah.

Des sentiers muletiers suivent la crête principale et ses contreforts : plateau des Attatfa, Fedji-Sottara, etc.; l'un se dirige sur Tabarka, par Aïn-Cherchera (16 kil.),

Digitized by Google

l'autre se dirige par Ouldj-Souk (16 kil. d'Ain-Draham) sur Sidi-Berzig et la partie inférieure de la vallée de l'Oued-Zeen.

Désormais, les communications sont faciles et la Kroumirie est ouverte à la civilisation.

Cependant ces routes nécessiteront des réparations fréquentes, des glissements et des affouillements se produiront par suite de la nature argileuse du sol et des pluies torrentielles. Elles seront généralement impraticables aux voitures pendant la saison des pluies, à cause des ravinements produits par les eaux.

Positions militaires; Importance d'Aïn-Draham. — Aïn-Draham se trouve à la naissance de nombreuses vallées, au centre du massif montagneux ; de là il est facile de se porter dans toutes les directions, c'est donc un point d'une importance considérable, une véritable base secondaire d'opérations où il est nécessaire de réunir des réserves d'approvisionnement et une garnison suffisante pour parer à toute éventualité.

Sa situation topographique est assez mauvaise au point de vue défensif, un col d'une altitude de 715 mètres entre deux crêtes rapprochées, le Bir (1038m) et le Ferzig (900m), séparées par une distance à vol d'oiseau de 1800m à 2000m.

Mais il faudrait avoir affaire à un ennemi nombreux, déterminé et bien armé ; or le canon n'étant pas à redouter et l'armement des tribus très imparfait (Moukalas à pierre, dont la portée ne dépasse pas 800m), il n'y a pas à se préoccuper de cette éventualité, à la condition d'y laisser une garnison suffisante.

On a pensé à occuper par des travaux de fortification permanente, les Kefs du Bir et du Ferzig et à construire un fort englobant les 4 mamelons qui forment la ligne de faite du col, mais on y a renoncé.

La crête principale présente un nombre considérable de points d'une grande importance tactique, entre autres : le plateau des Attatfa, Kef-Addada, Fedj-Sottara, Kef-Addissa, et sur le contrefort Est : Ouldj-Souk, Sidi-Berzig et Sidi-Asker.

Il est facile d'en conclure l'importance de la piste militaire qui suit cette crête et dont il a été parlé précédemment.

Digitized by Google

Nature du sol ; Productions. — Les montagnes sont formées d'un grès très friable, on trouve peu de calcaire, si ce n'est chez les Mecknas, et au cap Négro.

Le sol est un mélange de grès, de marne et d'argile, mais c'est surtout l'argile qui domine ; celui de la montagne est souvent à base siliceuse ; les vallées et les replats sont riches en humus.

La zône à l'Est de l'Oued-Zeen ne présente pas les mêmes richesses forestières que la Khroumirie. Le pays est presque partout nu et découvert.

On ne trouve des bois sur la rive droite de l'Oued-Zeen que chez les Mecknas et les Ouchtetas. Les montagnes du cap Négro sont boisées en partie ; partout ailleurs des broussailles, mais n'ayant pas le caractère inextricable de celles de Khroumirie.

Tout le pays à l'Ouest de l'Oued-Zeen est couvert de forêts de chênes lièges, chênes zeen, chênes ordinaires et de broussailles épaisses de myrtes, fougères, bruyères, arbousier, houx, genêts épineux et lentisques, etc.

Partout les arbres sont de belle venue et forment souvent de superbes forêts de haute futaie.

On trouve aussi, mais dans les bas fonds, l'olivier, le laurier, le frêne, le caroubier, le figuier, la vigne sauvage, le poirier sauvage, le laurier rose, etc., etc.

Tous les arbres à fruits de France pourraient y être acclimatés ainsi que la vigne, à la condition de choisir l'exposition et l'altitude.

Les céréales de toutes espèces y poussent, les légumes y viendraient également, nous l'avons expérimenté.

Le bétail est de belle race, bien supérieure à celle d'Algérie : bœufs, moutons, chèvres.

La race chevaline est de petite taille, de même pour le mulet et l'âne, mais robuste et infatigable.

Richesses minérales. — On trouve du minerai de plomb argentifère en plus de vingt endroits, du cuivre et du zinc à Oum-Theboul où il est exploité depuis 1850; on en trouverait ailleurs sans doute ainsi que du fer. *(Mine de fer chez les Mecknas et les Nefzas).*

La Société Mokta-el-Hadid a obtenu le monopole de l'exploitation de ces richesses. *(La Banque populaire,* avait fait

Digitized by Google

des recherches et acheté des terrains aux indigènes, mais nous croyons qu'elle a été écartée).

Climat. — Le climat est sain et tempéré. Il est rare que le thermomètre descende au-dessous de zéro et dans les mois les plus chauds (juin et juillet) qu'il dépasse 42° à 45°. Il n'en est pas de même dans la vallée de la Medjerdah ; à Fernana la température est plus chaude et le climat fiévreux.

Dans la circonscription de Beja la chaleur est plus élevée en été que dans celle d'Aïn-Draham, mais cependant, c'est encore un climat tempéré et sain.

Les pluies sont fréquentes, abondantes et torrentielles ; elles sont souvent accompagnées de violents ouragans. Il neige rarement mais il y a souvent du brouillard à Aïn-Draham et dans les basses vallées vers la mer.

Les eaux sont excellentes et abondantes ; il y a de nombreuses sources ferrugineuses, chaudes ou sulfureuses.

Les vents régnants sont très variables et violents : N.-O. S.-N. et siroco.

Population ; Mœurs et Coutumes. — La population est clairsemée et ne forme jamais de groupes considérables. La race est vigoureuse, de haute taille, dure à la fatigue et à la marche, ainsi qu'aux intempéries. La population a un aspect sauvage et farouche. Elle est pauvre et affreusement sale.

On croit les Khroumirs d'origine berbère, en tout cas ils sont au moins le résultat du croisement de la race Arabe et des autochtones (Berbères).

Ils n'ont aucune industrie et sont forcés de s'approvisionner sur les divers marchés de tout ce qui n'est pas bétail et céréales, encore ne produisent-ils qu'une quantité insuffisante de ces dernières pour leur alimentation.

Ils sont sédentaires quoique changeant deux fois par an l'emplacement de leurs gourbis ; à l'automne et au printemps.

Leurs habitations sont grossières, ce sont des gourbis en clayonnage recouverts de tentes en étoffe de laine ou de poils de chèvre.

Les douars sont peu considérables, formés de quelques gour-

Digitized by Google

bis seulement et jamais agglomérés. Les Khroumirs s'adonnent à l'agriculture trés primitive des céréales et à l'élève des troupeaux, bœufs, moutons, chèvres, mulets et ânes.

Ils récoltent du blé, de l'orge, du mais, des fèves, du tabac, des pastèques; des melons, des figues de Barbarie. Il se nourrissent de couscous fait avec de la farine d'orge, du mouton et des volailles ; de galettes d'orge ou de blé, de fruits, pastèques, melons, figues, lait, miel, huile, beurre, dattes, épices pour la *mergua*, sauce du couscous.

Ils boivent du lait aigre mélangé à de l'eau, le plus souvent de l'eau pure.

Les Khroumirs forment une tribu ou confédération se subdivisant en 17 fractions et 60 sous-fractions.

Ils parlent un patois assez rude qui parait être une corruption de la langue berbère (Chaouia).

Chaque fraction et sous-fraction est sous le commandement nominal plutôt qu'effectif d'un Cheikh ou d'un Caïd, mais ce sont les Djmaa, ou assemblées d'hommes d'âge, qui règlent les affaires importantes et les différends. Elles se rassemblent en plein air sous de grands arbres, etc., il y a un Kébir de Djmaa qui en est comme le président.

Chaque fraction a son marabout vénéré, c'est sur sa tombe que se fait la prestation de serment si, dans un litige, il n'y a pas de preuves certaines produites par les parties à l'appui de leurs prétentions. Ce sont les Djmaa qui décident.

L'argent ou une valeur représentative en bétail est le seul médiateur.

Les Khroumirs ne savent en général ni lire ni écrire, l'exception est excessivement rare.

La confédération khroumir comprend 14 à 16,000 individus de tout sexe, pouvant mettre sous les armes 2,500 à 3,000 combatants, presque tous fantassins ; tout au plus 2 ou 300 cavaliers.

Il sont polygames, la femme est pour eux une bête de somme qu'ils emploient aux travaux le plus pénibles ; seules, les femmes des Cheikhs et Caïds quand elles sont jeunes et belles, sont traitées avec quelques égards.

Le père dispose de sa fille comme il l'entend, le mari la paye au père en bestiaux, leur seule richesse. Le mariage est consacré par la *débaha*, fête qui consiste dans l'égorgement d'une vache ou d'un mouton. La mariée est con-

Digitized by Google

duite, montée sur un cheval et couverte de voiles blancs, au douar de son mari, au son du tam-tam, de la flûte et du hautbois.

Il y a fête et fantasia, suivant les ressources du mari. Les femmes vont en visage découvert et sont généralement vêtues d'une gandoura en cotonnade bleue, serrée à la taille par une ceinture de cuir ou de corde, jambes et pieds nus, coiffées d'un morceau d'étoffe de couleur vive. Elles portent de nombreux colliers de verroterie ainsi que des anneaux de pied et des bracelets de cuivre, des boucles d'oreilles énormes ; les plus riches ont des bijoux en argent, ce qui est rare.

Les hommes ont aussi un costume très primitif ; ils portent une gandoura de cotonnade blanche serrée à la taille par une ceinture de cuir, un burnous et une chechia entourée d'un morceau d'étoffe formant turban plat.

Ils ont les jambes et les pieds nus. Les plus riches portent des babouches ; les autres, parfois en hiver, des chaussures taillées dans la peau non tannée d'un bœuf. Ils sont armés du moukhala à pierre et de grossiers flissas ; leur équipement de guerre se compose d'une énorme cartouchière en cuir à bretelles, dont les compartiments contiennent chacun une charge de poudre dans un tube en bois bouché avec de l'étoupe ; les balles sont portées dans un sachet de cuir.

La plus importante fraction est celle de S'loulls, qui forme une tribu spéciale, sous la direction nominale du Caïd Amar-ben-Mansour.

Les tribus voisines ont des mœurs analogues ; les plus importantes sont : Les Beni-Mazeu, les Mecknas, les Nefzas, les Mogods, les Ouchtetas, les Amdouns, les Djendouba, etc.

La subdivision d'Aïn-Draham qui comprend les cercles d'Aïn-Draham, de Tabarka, de Beja et de Ghardimaou contient d'après le recensement fait par les soins du bureau de renseignements (bureaux Arabes de Tunisie) une population de 41.594 individus de tous sexes, pouvant mettre sous les armes 11.500 hommes.

Marchés ; Centres importants. — Les principaux marchés sont ceux de Fernânâ (le dimanche), Béja, Tabarka (di-

Digitized by Google

manche), Ben-Métir, Aïn-Draham (lundi), Oum-Theboul. Ils sont hebdomadaires. Les Juifs y apportent leurs marchandises.

Il y a encore des fêtes religieuses ou *Zerdda*, qui sont aussi des marchés. Ces fêtes sont annuelles ou se produisent deux fois par an autour du tombeau d'un marabout vénéré. Exemple : Marabout de Sidi-Abdallah-Ben-Djemel, Sidi-Fatallah, etc., etc.

Elles durent deux ou trois jours, (fantasia et agapes).

Les centres les plus importants sont :

Fernâna, qui tire son nom d'un chêne-liège gigantesque, seul arbre qui ombrage cette plaine dans un rayon de plusieurs kilomètres, grand marché sur les bords de l'Oued Ghrazella, à la croisée de nombreux sentiers au débouché du pays Khroumir. Il est sur la route d'Aïn-Draham à Souk-el-Arba. On doit y construire un caravansérail. Un camp composé d'un bataillon et d'un escadron a été établi pendant les premiers mois de l'occupation, mais il a dû être abandonné par suite de l'insalubrité du pays.

Beja, grandmarché de céréales, ville de 4 à 5.000 hommes, bien déchue de sa splendeur passée. Un camp baraqué a été construit sur un mamelon qui domine le pays, à 2 kilomètres de la ville.

Tabarka, sur la côte ; un fort Bordj-Djedid, de construction génoise, a été réparé et ses casemates insalubres aménagées en magasins. Un camp baraqué a été construit autour, face à l'Ouest. Un village important s'est élevé depuis l'occupation, près des anciennes ruines sur la plage. Un marché s'y tient tous les dimanches.

L'Ile est inhabitée et improductive ; un fort génois de grandes proportions est en ruine et inutilisable. On a arrangé pour la direction du port une construction mieux conservée qui servait de poste aux Tunisiens.

Aïn Draham, marché peu important avant l'occupation, très considérable depuis. De nombreuses constructions en pierre (30 à 40 maisons : cercle, maison du général, des casernes) ont été élevées par les troupes de la garnison dont l'effectif a été longtemps de 2.000 hommes.

Jusqu'à 1883 : 3 bataillons, 1 batterie, 1 compagnie de génie, trains, cavalerie : 1 escadron.

Digitized by Google

III

RÉSUMÉ DE L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Causes — Le 24 janvier 1878, l'*Auvergne*, capitaine Isnard, venant de Cette à destination de Bône, échoue dans la baie de Tabarka, l'équipage est dépouillé, le navire pillé (220.000 francs d'indemnité sont demandés au gouvernement de la Régence.)

Incursions et attaques des Khroumirs le 30 et le 31 mars, près d'El-Aïoun (cercle de la Calle). La véritable cause est double : 1° désir du gouvernement d'occuper l'opinion publique et d'acquérir quelque prestige à la suite d'une campagne heureuse ; 2° nécessité de combattre en Tunisie l'influence italienne devenue prépondérante et d'y établir solidement l'influence française, des capitaux considérables étant engagés dans ce pays (chemin de fer, poste, dette tunisienne).

L'expédition comprend 3 parties très distinctes :

Guerre du Nord, ou de montagnes, chez les Khroumirs et leurs voisins.

Guerre du Sud, ou des Steppes Sahariennes vers Kairouan et le Sud, se subdivisant en deux périodes.

Iʳᵉ PARTIE. — GUERRE DU NORD OU DE MONTAGNE CHEZ LES KHROUMIRS DU 26 AVRIL AU 18 JUIN 1878

Le général Forgemol a la direction générale des opérations.

Le général de division Delbecque a sous son commandement 3 brigades : (Ritter, Vincendon, Galland).

Le général Logerot, avec les brigades de Brême et Gaume, opère par la vallée de la Medjerda, contourne le massif montagneux qu'il enveloppe, tandis que la division Delbecque attaque de front et a pour mission de fouiller le pays en tout sens et de soumettre ou de jeter à la mer les habitants.

Digitized by Google

manche), Ben-Métir, Aïn-Draham (lundi), Oum-Theboul. Ils sont hebdomadaires. Les Juifs y apportent leurs marchandises.

Il y a encore des fêtes religieuses ou *Zerdda*, qui sont aussi des marchés. Ces fêtes sont annuelles ou se produisent deux fois par an autour du tombeau d'un marabout vénéré. Exemple : Marabout de Sidi-Abdallah-Ben-Djemel, Sidi-Fatallah, etc., etc.

Elles durent deux ou trois jours, (fantasia et agapes).

Les centres les plus importants sont :

Fernânâ, qui tire son nom d'un chêne-liège gigantesque, seul arbre qui ombrage cette plaine dans un rayon de plusieurs kilomètres, grand marché sur les bords de l'Oued Ghrazella, à la croisée de nombreux sentiers au débouché du pays Khroumir. Il est sur la route d'Aïn-Draham à Souk-el-Arba. On doit y construire un caravansérail. Un camp composé d'un bataillon et d'un escadron a été établi pendant les premiers mois de l'occupation, mais il a dû être abandonné par suite de l'insalubrité du pays.

Beja, grandmarché de céréales, ville de 4 à 5.000 hommes, bien déchue de sa splendeur passée. Un camp baraqué a été construit sur un mamelon qui domine le pays, à 2 kilomètres de la ville.

Tabarka, sur la côte ; un fort Bordj-Djedid, de construction génoise, a été réparé et ses casemates insalubres aménagées en magasins. Un camp baraqué a été construit autour, face à l'Ouest. Un village important s'est élevé depuis l'occupation, près des anciennes ruines sur la plage. Un marché s'y tient tous les dimanches.

L'Ile est inhabitée et improductive ; un fort génois de grandes proportions est en ruine et inutilisable. On a arrangé pour la direction du port une construction mieux conservée qui servait de poste aux Tunisiens.

Aïn Draham, marché peu important avant l'occupation, très considérable depuis. De nombreuses constructions en pierre (30 à 40 maisons : cercle, maison du général, des casernes) ont été élevées par les troupes de la garnison dont l'effectif a été longtemps de 2.000 hommes.

Jusqu'à 1883 : 3 bataillons, 1 batterie, 1 compagnie de génie, trains, cavalerie : 1 escadron.

Digitized by Google

III

RÉSUMÉ DE L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Causes — Le 24 janvier 1878, l'*Auvergne*, capitaine Isnard, venant de Cette à destination de Bône, échoue dans la baie de Tabarka, l'équipage est dépouillé, le navire pillé (220.000 francs d'indemnité sont demandés au gouvernement de la Régence.)

Incursions et attaques des Khroumirs le 30 et le 31 mars, près d'El-Aïoun (cercle de la Calle). La véritable cause est double : 1° désir du gouvernement d'occuper l'opinion publique et d'acquérir quelque prestige à la suite d'une campagne heureuse ; 2° nécessité de combattre en Tunisie l'influence italienne devenue prépondérante et d'y établir solidement l'influence française, des capitaux considérables étant engagés dans ce pays (chemin de fer, poste, dette tunisienne).

L'expédition comprend 3 parties très distinctes :

Guerre du Nord, ou de montagnes, chez les Khroumirs et leurs voisins.

Guerre du Sud, ou des Steppes Sahariennes vers Kairouan et le Sud, se subdivisant en deux périodes.

Ire PARTIE. — GUERRE DU NORD OU DE MONTAGNE CHEZ LES KHROUMIRS DU 26 AVRIL AU 18 JUIN 1878

Le général Forgemol a la direction générale des opérations.

Le général de division Delbecque a sous son commandement 3 brigades : (Ritter, Vincendon, Galland).

Le général Logerot, avec les brigades de Brême et Gaume, opère par la vallée de la Medjerda, contourne le massif montagneux qu'il enveloppe, tandis que la division Delbecque attaque de front et a pour mission de fouiller le pays en tout sens et de soumettre ou de jeter à la mer les habitants.

Digitized by Google

Opérations. — Marche des brigades Vincendon et Galland (26 avril combat de Fedj-Khala), camp établi à Hadjer Menkoura et Kef-Charaga, reconnaissances diverses, etc.., etc.., du 26 avril au 3 mai. Pendant ce temps, bombardement et prise de Tabarka par la flotte et le colonel Delpech avec 3 bataillons.

(Il n'y avait pas de défenseurs).

Marche de Logerot qui s'empare du Kef le 27 avril et se dirige sur Fernânâ.

Mouvement de concentration des trois brigades de la division Delbecque à Djebabra (3 mai), pour aller attaquer le fameux Marabout de Sidi-Abdallah-ben-Djemel où l'on prétend que les Khroumirs et leurs alliés se sont concentris au nombre de 18.000.

Marches et campements à Sidi-Youssef, El-Mânâ, séjour au camp d'El-Mânâ, du 5 au 11 mai.

Pluies torrentielles, reconnaissance du Marabout faite par 12 bataillons et 6 batteries, le 8 mai, et prise de possession.

Campement au Marabout le 11 et le 12; campement à Aïn-Draham du 14 au 24 mai; les brigades Vincendon et Cailliot au plateau des Attatfa.

Soumission d'une grande partie des tribus.

Campement à Sidi-Ferzig, Sidi-el-Asker, Kreddouma, etc.

Marche du général Logerot vers le N.-E.

Mouvement concentrique de la garnison de Tabarka et des brigades Vincendon et Caillot, soumission des Mogods le 3 juin.

Marche à travers le pays des Amdouns et concentration des 3 brigades à Ben-Métir le 8 juin.

Campement à El-Guémair.

L'expédition des Khroumirs est terminée.

Les brigades Maurand et Bréart avaient débarqué à Bizerte le 2 mai.

Le 8 mai marche sur Djedeida; traité de Kasar-Saïd signé le 12 mai.

Rapatriement d'une partie des troupes. Dislocation du corps expéditionnaire le 18 juin. Organisation d'un corps d'occupation de 6.000 hommes, sous le commandement du général Logerot qui reste sous l'autorité supérieure du commandant du 19me corps, 4 camps : la Manouba, Ghar-

Digitized by Google

dimaou, Fernânâ et Aïn-Draham ; garnison à Byzerte. au Kef et à Tabarka.

Composition du corps d'occupation :

15 bataillons, 3 régiments de cavalerie.
5 batteries, dont 3 montées.
1 batterie à pied.
3 compagnies du Génie.

II[e] PARTIE. — GUERRE DU SUD OU DES STEPPES SAHARIENNES

En juillet, insurrection des tribus du Sahel. Ali-ben-Khalifa exalte les Sfaxiens.

Troubles à Sfax et à Gabès le 1[er] juillet.

Arrivée des escadres devant Sfax. Le 16 juillet bombardement, assaut, prise de Sfax ; 3.000 hommes de troupes sont débarqués, on en laisse 1.200 pour occuper la ville.

Départ de la flotte le 23 juillet ; occupation de Gabès et de l'île Djerbah.

Excités par le jeûne du Rhamadan et par le retrait des troupes à la fin de la 1[re] expédition, les Bédouins s'organisent pour la guerre sainte. Des bandes de pillards parcourent le pays au Sud de la Medjerda ; Tunis est menacé.

Les élections, qui avaient motivé le rapatriement d'une partie du corps expéditionnaire, ayant eu lieu, on envoie de nouvelles troupes en Tunisie, elles débarquent à la Goulette ; Tunis est entouré de camps. Les Arabes s'éloignent de la capitale. Combats d'Ali-Bey à Zaghouan, massacre des employés de la gare de l'Oued-Zergua. On fusille les coupables.

C'est au Belvédère, sur l'emplacement de Carthage, que campent et se forment les troupes françaises à leur débarquement.

III[e] PARTIE. — EXPÉDITION DE KAIROUAN

Le général Saussier arrive le 19 août à Tabarka et se rend à Tunis par Aïn-Draham ; il prend le commandement en chef du nouveau corps expéditionnaire dont l'effectif, non compris la colonne de Tebessa, est d'environ 34.000 hommes répartis dans :

49 bataillons d'infanterie.
4 régiments de cavalerie.
10 batteries d'artillerie de montagne.

Digitized by Google

3 batteries montées, 1 à pied.
6 compagnies du génie.
6 compagnies du train.

Le général Sabatier conduit une partie des troupes qui entourent Tunis à Zaghouan ; c'est là que va se concentrer la division Nord, elle marchera sur Kairouan simultanément avec la brigade Etienne qui se forme à Sousse, tandis que le général Forgemol partira de Tebessa avec 10 bataillons, 7 escadrons et les goums (850 hommes).

A. — *Brigade Etienne.* — Le 10 septembre le général Etienne débarque à Sousse avec la 7me brigade mixte, il s'y installe et y réunit des approvisionnements. Cette brigade forme 2 colonnes : colonels Moulin et Lane. Elles font des sorties dans la région du Sahel.

B. — *Colonne Nord,* à laquelle se joint le général en chef Saussier. Le général Logerot réunit à Zaghouan (sources qui alimentent Tunis) les brigades Sabatier et Philebert et forme avec celles-ci la colonne centrale du Nord.

C. — *Colonne de Tebessa.* — A l'Ouest, entre Tebessa et Beccaria, le général Forgemol réunit 3 brigades presque exclusivement composées de troupes d'Algérie : 10 bataillons, dont 8 de troupes d'Afrique ; 7 escadrons, dont 5 de troupes d'Afrique.

Les deux brigades d'infanterie sont commandées par les généraux de Gislain et de la Sougeole ; la brigade de cavalerie par le général Bonic.

Le corps expéditionnaire, sous le commandement du général Saussier, est organisé ainsi qu'il suit, par un ordre daté du 14 octobre :

La région Nord de la Régence, sous le commandement du général Jappy qui a sous ses ordres les 3 brigades : Maurand, D'Aubigny, Cailliot.

La région Sud de la Régence, sous le commandement du général Logerot, qui a sous ses ordres les brigades : Sabatier, Philebert, Etienne, Jamais (colonel).

Cavalerie : général de Saint-Jean.

La colonne de Tebessa, sous les ordres du général Forgemol de Bostquenard.

B. — Le général Logerot quitte Zaghouan le 20 octobre,

Digitized by Google

éclairé par les Goums commandés par Allégro. Il se dirige sur Kairouan par le défilé de Foum-el-Kharrouba.

A. — Le 22 octobre le général Etienne quitte Sousse et arrive le premier à Kairouan, le 24 à midi, deux jours avant le général Logerot et trois jours avant le général Forgemol.

C. — Le général Forgemol entre en Tunisie le 17 octobre, partant de Tebessa, la marche de cette colonne est relatée ci-après.

Trois camps français sont établis autour de Kairouan du 24 au 27 octobre.

Camp du général Etienne, le 24 octobre ; camp du général Logerot, le 25 octobre, le général Saussier commandant en chef a marché avec cette colonne ; camp du général Forgemol, à 2 kilomètres à l'Ouest de Kairouan, le 27 octobre.

Marche de la colonne de Tebessa, sous les ordres du général Forgemol. — Cette colonne comprend : 10 bataillons, 7 escadrons, 850 goumiers commandés par le commandant Didier, secondé par 20 Caïds. Le convoi, commandé par le capitaine Saint-Germain, porte 32 jours de vivres et se compose de 8.080 chameaux et 4.420 mulets. 7 bach-amar et 110 sous-bach-amar dirigent les convoyeurs.

Cette armée algérienne, qui compte plus de musulmans que de chrétiens, va occuper Kairouan la ville sainte !

Elle se forme en carré, le 16 octobre, et se met en marche le 17. Ce carré a 6 kilomètres de long sur 4 kilomètres de large et n'a pas été modifié pendant toute la marche. Lorsqu'on arrive à l'étape le carré s'arrête, ses quatre côtés deviennent les faces du camp, personne ne bouge, chacun dresse sa tente ou il se trouve.

Pendant cinq jours, plus de 2.000 Fraïchiches ou S'lass essaient vainement de l'entamer ; des escadrons placés en flanqueurs les foudroient de leurs feux ainsi que l'infanterie, puis les chargent à outrance.

Le 29 octobre à midi, notre armée musulmane traverse solennellement la ville sainte, le drapeau français et l'étendard de l'Islam en tête.

Des colonnes mobiles sont envoyées dans diverses directions.

Le général Saussier fait exécuter deux marches dans le Sud par les colonnes Forgemol et Logerot et une au N.-O.

Digitized by Google

de Kairouan, dans le massif montagneux des Ouled-Ayar et des Ouled-Aoun, par le général Philebert qui pousse jusqu'à la zaouia d'Abd-el-Meleck sans trouver de résistance.

La plupart des tribus, entre Kairouan et le Kef, sollicitent l'aman ; Ali-ben-Amar, chef de la tribu des Ouled-Ayar, obtient l'autorisation de se rendre à Tunis pour régler les conditions de l'aman, mais il n'accepte pas celles qui lui sont faites et va rejoindre les groupes de dissidents qui se trouvent toujours dans le Djebel-Ousselet et dans la Hamada des Ouled-Ayar.

Le colonel de la Roque parcourt le pâté montagneux de Quala et ne trouve que des débris épars des tribus insurgées du Kef ; il est le 7 novembre à Sers.

Le général de Saint-Jean rentre à Kairouan avec sa colonne, le 7 novembre, après avoir échangé quelques coups de feu avec les insurgés et obtenu la soummission des Kouhoub et des Gouazzin.

La colonne légère du colonel Moulin (3 bataillons et 2 escadrons) part le 6 novembre pour nettoyer le pays des Ouled-Y'dir, qui ont rejoint dans le Sud le gros des insurgés.

3 bataillons (78me 3me et 20me) quittent Teboursouk pour aller renforcer la colonne du général Philebert, chargée d'opérer contre les Ouled-Agar. Une garnison suffisante est laissée à Teboursouk où plusieurs Arabes mêlés au massacre de l'Oued-Zergua sont fusillés.

Un train trainé par des chevaux, parti de l'Oued-Laya et évacuant les malades de Kairouan sur Sousse, déraille ; il y a plusieurs morts et blessés.

Le 17 novembre, le général Saussier, commandant en chef le corps expéditionnaire, adresse de Sousse au ministre de la guerre la dépêche suivante :

« *14 Novembre, camp de Djelma.*

« Hier 13, je suis arrivé à Djelma, avec la colonne de Tebessa qui, bien conduite par le général Forgemol, a pu atteindre rapidement ce point, passage obligé des dissidents dans leur retraite vers le Sud et à moitié route de Gafsa. Là, nos éclaireurs et nos renseignements nous ont signalé une forte émigration composée des Ouled-Yaias, de Drids, d'Ouled-Sidi-Abiles, de quelques Hama-

Digitized by Google

mas et autres insurgés qui ayant pris part à la destruction du chemin de fer, aux incendies et aux massacres de l'Oued-Zergua, ne comptant plus sur l'aman, refoulés par les colonnes du Nord et sur le point d'être cernés par celle du général Philebert, rejoignent dans le Sud le chef de l'insurrection Ben-Khalifa. Toute la cavalerie de la colonne, sous le commandement du général Bonic, appuyée à grande distance par des échelons d'infanterie, s'est lancée à la poursuite des rebelles, les a atteint et combattant tantôt à pied, tantôt à cheval, leur a enlevé leurs positions, capturé tout le convoi, les tentes, plusieurs milliers de moutons, plusieurs centaines de chameaux, etc.

« Le général Bonic est rentré au camp ayant fourni un raid de 86 kilomètres. Nos pertes sont insignifiantes, l'ennemi a laissé ses morts sur le terrain. »

A la date du 23 novembre, le colonel Allégro est nommé par le bey gouverneur de Gabès.

Le général Lambert est nommé commandant en chef de l'armée tunisienne et chargé de la réorganisation militaire de la Régence. Le général Jappy a fait rentrer à Tunis l'armée d'Ali-Bey qui pressurait le pays au point de le pousser à la révolte ; cette armée sera licenciée en grande partie. La colonne de Tebessa rentre en Algérie.

On peut considérer la pacification de la Tunisie comme faite, quoique dans le Sud il se produise sur la frontière de la Tripolitaine une certaine effervescence, excitée dit-on par la Porte ; des colonnes mobiles parcourent cette région.

Le 25 janvier, 1882, le général Forgemol est nommé commandant du corps d'occupation de Tunisie (intérim exercé par le général Jappy, prise de possession du général Forgemol le 4 mars).

Par décision ministérielle du 22 avril 1882, le territoire de la Régence forme 2 divisions et 6 subdivisions, sous le commandement du général commandant le corps d'occupation.

La division Nord a pour chef-lieu : Tunis, elle comprend les subdivisions de Tunis, du Kef et d'Aïn-Draham.

La division Sud a pour chef-lieu : Sousse, elle comprend les subdivisions de Sousse, de Gafsa et de Gabès.

Les subdivisions sont divisées en cercles et annexes, sous le commandement d'officiers supérieurs.

Digitized by Google

Les troupes en Tunisie au mois de juin 1882 comprennent :

59 bataillons d'infanterie	30 pour la division Nord, qui seront reduits à 17.	
	29 pour la division Sud, qui seront reduits à 16.	
Cavalerie.		4 régiments.
Artillerie.		14 batteries.
Génie.		6 compagnies.

A la fin de 1883 le corps d'occupation ne comprend plus qu'une division sous les ordres du général Logerot et 2 subdivisions : Tunis et Sousse (généraux Boussenard et Riu).

Digitized by Google

IV

CONCLUSION

AMÉLIORATIONS ET ORGANISATION NOUVELLE

Agriculture. — Comme l'Algérie, la Tunisie est surtout un pays agricole ; l'absence de bassin houiller ne permet pas qu'elle devienne une contrée industrielle importante.

Le sol est formé d'une puissante couche de terre végétale non-seulement dans les plaines et les vallées mais aussi sur les flancs des collines et les pentes des montagnes ; l'épaisseur en est moindre dans ces conditions spéciales, mais il est rare que la roche soit à nu. La végétation est riche et luxuriante, les ressources agricoles sont immenses mais ont besoin d'être mises en œuvres. Les labours devraient être multipliés et étendus, les procédés de culture perfectionnés, les eaux intelligemment aménagées pour permettre et faciliter l'arrosage ; enfin, dans certains districts, il serait nécessaire de créer des puits artésiens qui fertiliseraient des régions devenues improductives par suite du manque d'eau.

Les arbres à fruits d'Algérie et d'Europe s'y multiplieraient dans d'excellentes conditions, les premiers naturellement, les seconds en choisissant l'exposition et l'altitude. Des pépinières devraient étré créées et l'administration beylicale imposerait aux Caïds des plantations d'arbres à fruits, fournis gratuitement aux tribus.

Le greffage des oliviers transformerait en peu d'années l'huile récoltée, qui n'est utilisable que par les indigènes et pour la fabrication des savons, en huile fine et excellente, recherchée en Europe pour la consommation de table comme celle d'Algérie.

La vigne, qui a pris depuis quelques années un développement si considérable dans les trois provinces, donnerait d'excellents résultats dans toute la région au N. de la Medjerdah et ailleurs sans doute.

Digitized by Google

C'est là une source de richesse qui n'est pas à négliger, alors que le phylloxera produit de si grands ravages en Europe et particulièrement en France.

Les forêts de chênes-lièges qui couvrent la Khroumirie devraient être intelligemment exploitées, ainsi que les forêts de toutes essences : chênes zeens, chênes ordinaires, houx, etc., répandues dans le centre et le Nord de la Régence.

En résumé, les productions principales à développer sont :

Les céréales, les olives, la vigne, les fourrages, le tabac, le coton, la ramie, la culture maraîchère, les primeurs et les arbres à fruits.

L'élève du bétail et l'amélioration des races indigènes (chevaline, mulassière, bovine et ovine) doivent aussi attirer particulièrement l'attention, comme source très importante de richesse.

Dans le Sud et le Sahel, la création de puits artésiens augmenterait le nombre et la richesse des oasis.

Industrie. — L'industrie, presque nulle actuellement, pourrait être développée et les procédés indigènes perfectionnés pour la confection des étoffes de laine, des tapis, des poteries, des savons, etc.

Commerce. — Les richesses minérales de la Régence, encore peu connues et inexploitées, méritent des recherches et des études qui feront ressortir de nombreux gisements de fer, de zinc, de plomb argentifère, de cuivre, etc. L'agriculture et l'industrie une fois perfectionnées fourniraient de nombreux produits à exporter.

Administration ; Finances ; Justice ; Armée. — L'organisation administrative, financière, judiciaire et militaire de la Tunisie est à refaire sur de nouvelles bases.

Depuis l'établissement du protectorat, résultant du traité de Kasar-Saïd (12 mai 1881), certaines améliorations ont été apportées, mais elles sont insuffisantes.

Les capitulations et la toute-puissance de la commission financière, chargée d'assurer le paiement des intérêts de la dette consolidée, ont été les principaux obstables auxquels on s'est heurté. On paraît entrer dans une voie nou-

Digitized by Google

velle qui permettrait à courte échéance la réalisation des réformes les plus importantes.

Les capitulations ont été dénoncées et des tribunaux français, destinés à assurer une justice impartiale, sont en voie d'organisation.

Il reste encore à régler la question financière et le mode de recrutement de l'armée indigène.

Les diverses solutions proposées pour le règlement de la question financière sont les suivantes :

1° Garantie de la dette Tunisienne par l'Etat français.

2° Appel à une société financière qui, sous certaines conditions mais sans garantie du gouvernement français, se chargerait du service de la dette.

3° Maintien en la forme de l'organisation actuelle en lui faisant subir dans le fond d'importantes et décisives transformations.

La première solution, qui faciliterait la suppression de la commission internationale et la réforme administrative de la Régence, est demandée avec instance par notre ministre résident M. Cambon.

Le *Daily News* prétend, à la date du 16 février 1884, savoir de source certaine que notre ministre résident n'a pas réussi à persuader le gouvernement français.

Les autres solutions paraissent n'être que des palliatifs auxquels on devra renoncer ; il y a tout lieu de croire que le gouvernement français garantira la dette, elle est de 125 millions de francs, portant intérêt annuel de 6.500.000 fr.

A cette dette consolidée s'ajoute la dette flottante, immédiatement exigible, qui est de 12.671.000 francs.

Enfin, les dépenses pour les services divers de la Régence s'élèvent à 4 millions.

D'autre part, les impots actuels (Medjeba, Achour, Quanoun, Lezmat) capitation, impôt foncier, fermages ou appaltes ne produisent pas plus de *10 millions* et ne paraissent pas susceptibles d'une plus-value sérieuse. Ils sont à transformer et à établir d'après une assiette nouvelle.

Tel est, à grands traits, l'état financier de la Régence.

La création d'une force armée indigène présente de grandes difficultés. Dès le mois de mai 1882, 6 compagnies mixtes ont été créées, elles comprennent des soldats français et des indigènes (cavaliers et fantassins), leur effectif a varié de 200 à 300 hommes; l'organisation des cadres

Digitized by Google

était calquée sur celle de nos compagnies de tirailleurs Algériens, les compagnies mixtes ont été portées à 12, six mois après leur création.

Le recrutement des indigènes différait de celui adopté en Algérie pour les tirailleurs : pas d'engagement, pas de prime, etc., aussi les désertions ont-elles été fréquentes au début. Les hommes enrolés soi-disant volontairement étaient contraints par les Cheikhs et les Caïds.

Depuis, le recrutement s'est fait en vertu de lois tunisiennes tombées en désuétude et il est indispensable de résoudre par une loi nouvelle cette question du recrutement de l'armée indigène.

Le projet de loi sur l'armée coloniale, déposé par le baron Reille le 16 février 1884, est basé sur les engagements et rengagements avec primes et hautes-paies. La tunisie aurait un régiment de tirailleurs (4 bataillons à 4 compagnies) recrutés par ce procédé ; les compagnies mixtes formeraient sans doute les éléments principaux de ce nouveau régiment.

Est-ce suffisant et n'y a-t-il pas autre chose à faire, si l'on veut réduire les troupes d'occupation ? C'est là une question trop délicate et trop complexe pour que nous essayions de la traiter.

Le gouvernement a décidé aussi de développer l'enseignement français en Tunisie.

Nous sommes convaincu que s'il nous a fallu 50 ans pour nous installer sérieusement en Algérie, il n'en sera pas de même en Tunisie ; les éléments de résistance y sont moins nombreux, le Berbère y domine et l'on sait qu'il est beaucoup plus apte que l'Arabe à se civiliser au contact des Européens.

Digitized by Google

LES

SOURCES MINÉRALES D'EUZET

Par M. A. CHARVET

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE NON RÉSIDANT

CHAPITRE IV

MALADIES AUXQUELLES LES EAUX D'EUZET SONT PLUS SPÉCIALEMENT APPLICABLES

Si l'on observe d'un côté les différences de composition qui existent entre les diverses sources d'Euzet et si d'autre part, on tient compte de la grande variété de principes minéraux contenus dans les eaux de chacune d'elles, on comprendra facilement à quelle diversité de maladies elles sont applicables.

« *Præter vim depurantem et vulnerariam,* disait Lieutaud, *alvum solvunt, diuresim movent et obstructiones reserant, ideo occurunt pruriginosis.* »

Aussi peut-on en espérer de bons résultats autant quand il s'agit de maladies de l'appareil respiratoire que dans les cas de maladies du tube digestif et de ses divers organes annexes. On s'en trouvera bien aussi pour certaines maladies de la peau. Enfin les deux nouvelles sources Auphan et Béchamp, par leurs qualités reconstituantes et leur composition chimique qui les rapproche des eaux de Contrexeville, nous paraissent devoir être efficaces dans les maladies des organes génito-urinaires et aussi dans les états de faiblesse constitutionnelle qui appauvrissent le sang en diminuant ou en altérant ses éléments.

Digitized by Google

A côté de ces qualités de composition, on doit mettre en ligne de compte l'action hyposthénisante, sédative de ces eaux.

Le docteur Roch les considère comme douées de propriétés tempérantes analogues à celles du petit lait ou à l'eau de poulet ; « aussi dit-il, quand on a à craindre des effets trop excitants, doit-on les préférer aux eaux bicarbonatées acidules. » (1)

Cette action hyposthénisante les rend éminemment propres aux natures nerveuses, aux tempéraments irritables et débilités chez lesquels d'autres eaux douées de propriétés plus excitantes pourraient amener de fâcheuses perturbations dont le moindre inconvénient serait de rendre impossible la continuation du traitement thermal.

Nous croyons bon en passant en revue les diverses maladies auxquelles les eaux d'Euzet sont applicables de classer ces diverses maladies suivant les divers appareils qui en sont atteints. Nous suivons en ceci la manière de procéder que s'était tracée le docteur Auphan dans son travail sur le même sujet.

MALADIES DES ORGANES DE LA RESPIRATION

Les angines et laryngites chroniques à quelque forme qu'elles appartiennent, mais surtout lorsque la lésion revêt une forme catarrhale ont toujours été améliorées, fréquemment guéries par le traitement d'Euzet. Cette congestion du pharynx que nous avons signalée dans les premiers jours du traitement paraît jouer un grand rôle dans ce cas. On a sous les yeux un de ces exemples d'une inflammation aiguë se greffant sur une inflammation chronique et la faisant disparaître quand elle cesse elle-même. En un mot l'eau d'Euzet provoque dans ces cas une inflammation ; mais c'est une inflammation toute particulière ayant une action substitutrice *sui generis* et un effet curatif qui lui est propre.

Le docteur Perrin cite la guérison d'une *laryngite ulcéreuse*. Pour un cas de ce genre le docteur Auphan fut moins heureux : soit que la maladie fut trop avancée et que la

(1) Roch, *Etude sur les eaux minérales d'Alais.*

Digitized by Google

lésion ne comportât plus l'action excitante des premiers jours, l'état du malade empira dès le début du traitement qu'on dut suspendre et les cartilages du larynx furent frappés de nécrose peu après.

M. le docteur Perrier, dans un mémoire sur la saison de 1883, présenté à la Société de médecine de Nimes, cite 58 observations d'affections diverses du poumon qui ont été traitées avec succès à Euzet-les-Bains.

***

De tout temps les eaux d'Euzet ont été préconisées contre les maladies de la poitrine.

Sauvages, Bidens, Lieutaud, Paulet, etc., en donnent le témoignage.

Elles ont de grandes propriétés, dit Sauvages, dont la plus merveilleuse est celle de guérir la phthisie qui ne dépend que d'un ulcère superficiel des poumons sans durillons ni tubercules, ce que je n'aurais jamais cru si je n'avais été témoin de plusieurs cures que M. Gibert, médecin d'Alais, docteur de la faculté de médecine de Montpellier, très connu pour son mérite, a faites de plusieurs espèces de cette maladie » (1).

Nous avons rapporté à ce propos les idées émises par Paulet (d'Anduze) et Gensanne. De son côté, Lieutaud les recommandait contre les maladies des organes respiratoires : « *pectori dicantur* » et il affirmait leur efficacité dans les engoûments pulmonaires et la phthisie.

Pour le docteur Auphan, ces eaux seraient douées de propriétés béchiques qui permettraient de les considérer comme succédanées des Eaux Bonnes.

Cette spécialité d'action de ces eaux que les médecins anciens attribuaient presque absolument au bitume qu'elles contiennent, nous paraît revenir aussi pour une bonne part à l'hyposulfite de soude, que le professeur Béchamp y a signalé. A ces deux agents minéraux, on doit joindre aussi l'effet de la composition saline de l'eau et de son action révulsive du côté de l'intestin.

---

(1) Sauvages, *Mémoire sur les eaux minérales d'Alais*, p. 3.

Digitized by Google

***

Dans les *catarrhes chroniques*, on remarque rapidement un amendement dans tous les symptômes lorsqu'on emploie l'eau de la source Lavalette en boisson : l'expectoration devient plus facile et la toux diminue.

Il est de règle de constater à la fin d'une première saison une amélioration notable dans l'état du sujet.

***

Ce qui convient au catarrhe chronique peut aussi s'appliquer dans une certaine mesure à la *pneumonie chronique*. Le docteur Auphan cite dans ce genre une curieuse observation. Il s'agit d'une fillette de six ans qui, à la suite d'une première pneumonie, garda une susceptibilité excessive du côté des poumons. Chaque hiver elle s'enrhumait et elle eut plusieurs autres atteintes de sa première maladie.

Les eaux d'Euzet furent ordonnées ; dès la première saison, une amélioration sensible se produisit ; non-seulement la lésion pulmonaire disparut à la suite du traitement ; mais l'on n'eut plus à se tenir en garde contre cette prédisposition au rhume qui avait tourmenté jusque-là cette jeune malade.

Ce fait prouve bien que même après le traitement l'action des eaux poursuit ses effets dans l'organisme et qu'elles deviennent agent prophylactique après avoir été agent thérapeutique.

***

Perrin cite un cas d'*asthme* guéri par les eaux d'Euzet : chez un mécanicien qui souffrait de cette maladie depuis de longues années et contre laquelle on avait en vain tenté tous les autres traitements.

L'asthme que l'on considère aujourd'hui comme névrose du pneumogastrique est le plus souvent sous la dépendance d'une disposition héréditaire ou diathésique, à cet égard l'herpétisme et l'arthritisme jouent le principal rôle. L'asthme est donc comme toutes les maladies diathésiques justiciable d'un traitement hydrominéral.

Or, à Euzet nous avons à tenir compte en plus que dans

Digitized by Google

les autres eaux de l'élément bitumineux qui passe à juste titre comme exerçant une heureuse influence sur les crises de cette névrose.

On peut donc déduire de prime abord, de la présence de cet élément minéral dans l'eau d'Euzet à leur efficacité dans le traitement des asthmatiques. A l'élément bitumineux s'ajoute encore l'action de l'élément sulfureux, qui, bien qu'il se trouve en très faible quantité dans l'eau de la source Lavalette, n'en a pas moins son action propre. On peut donc dire qu'à Euzet, l'asthmatique suivra une médication parfaitement appropriée à son état, la médication sulfuro-balsamique.

M. le docteur Perrier, actuellement attaché à l'établissement d'Euzet, rapporte dix-sept observations d'asthmatiques qu'il a traités avec succès à Euzet. Chez un seul de ces malades, l'amélioration ne s'est pas maintenue.

Le docteur Perrier considérant l'asthme comme une névrose sous la dépendance de l'arthritisme conclut très rationnellement à l'efficacité des eaux d'Euzet dans le traitement de cette maladie (1).

***

Jusqu'à nos jours, les eaux d'Euzet ont été préconisées par les médecins contre la *phthisie tuberculeuse*.

Les derniers travaux de Béchamp d'une part et du docteur Auphan d'autre part ont jeté un nouveau jour sur cette question en confirmant davantage l'idée première qu'on s'était faite. Les eaux d'Euzet n'ont point cette action excitante qu'on trouve dans les eaux franchement sulfureuses ; elles ne provoquent pas comme celles-ci ces phénomènes de poussée du côté de l'appareil respiratoire pouvant amener des accidents redoutables tels que congestion du poumon, hémoptisis, etc.

Même dans les cas où ils paraîtraient imminents, l'eau de Lavalette, grâce à son action sédative peut-être administrée à petites doses à cette classe de malades, sans pro-

(1) Docteur Perrier, *Considérations sur l'asthme, sa nature, son traitement*. Nimes, 1885.

Digitized by Google

voquer ces dangers qui, du reste, sont bien souvent aussi la conséquence de traitements mal dirigés, de pratiques thermales faites avec excès, d'inhalations trop chaudes ou trop prolongées.

L'excitation est surtout manifeste ici du côté du larynx, c'est-à-dire au point où l'eau est mise en contact immédiat avec la muqueuse. Quant au retentissement du côté du poumon lui-même il passe inaperçu et jamais on n'a constaté d'hémoptisie provoquée par ces eaux.

Il est toute une classe de tuberculeux, dit le docteur Auphan, que j'ai eu souvent l'occasion de traiter à Euzet, et je puis affirmer que dans le plus grand nombre de cas, j'ai obtenu des résultats vraiment remarquables. Je veux parler de la phthisie granuleuse, se développant d'abord lentement, ne présentant guère au début d'autres symptômes qu'un amaigrissement progressif et une subirritation de toutes les muqueuses de l'économie. Rien encore ne s'observe du côté des poumons si ce n'est un peu d'obscurité des bruits respiratoires avec expiration prolongée. Cet état dure quelquefois deux ou trois ans avec quelques alternatives d'aggravation et d'amélioration. Puis surviennent presque subitement des accidents tuberculeux formidables des phénomènes de colliquation et les malades succombent en un ou deux mois avec tous les symptômes de la phthisie tuberculeuse aiguë.

Si pendant cette période prodomitrice on entreprend à Euzet une cure convenablement dirigée, on s'aperçoit d'une reconstitution rapide de l'organisme, d'un arrêt dans la série des phénomènes morbides qui se succédaient avec une implacable ténacité ; et, quoiqu'on ne puisse pas dire que le malade est absolument guéri, il n'en est pas moins vrai que la maladie est enrayée pour un temps parfois considérable. Je pourrais citer à l'appui huit ou dix personnes d'Alais ou des environs, qui depuis dix, douze ou quinze ans qu'elles ont suivi une cure thermale à Euzet n'ont jamais cessé de jouir d'une santé relativement bonne. Mais, on le comprend, ce sont des cas où il faut se hâter, la cure thermale ne pouvant plus évidemment réussir quand la période aiguë a déjà commencé et que l'on peut constater presque jour par jour la marche envahissante des granulations pulmonaires qui détruisent si rapidement le parenchyme de l'organe.

Digitized by Google

Du reste, toutes les formes de la tuberculose peuvent être amendées ou même guéries par la cure thermale d'Euzet.

Lorsqu'on parle ainsi de la curabilité de la tuberculose il est bien évident que l'on n'entend par là que la phthisie commençante ou tout au moins lorque l'on n'est pas encore en présence de ces phénomènes cachectiques qui marquent que tout l'organe pulmonaire, et souvent, avec lui, d'autres organes sont envahis par le tubercule. Lorque la fièvre hectique s'allume, lorsque l'on voit apparaître la diarrhée colliquative, la thérapeutique impuissante contre la force envahissante du mal reste désarmée ; il n'y a plus rien à tenter pour éviter l'issue funeste qui approche. Mais lorsque la phthisie commence et que le tubercule n'est pas encore entré dans cette voie d'évolution rapidement fatale, on peut lutter avec chance de succès contre le mal et enrayer sa marche. Le plus grand malheur qui puisse arriver à un phthisique, a dit Niemeyer, c'est de devenir tuberculeux. C'est donc à empêcher le tubercule d'éclore ou d'évoluer que tous nos soins doivent tendre (1).

Ce qui convient donc aux malades menacés de phthisie comme à ceux chez lesquels la diathèse est confirmée, c'est

---

(1) L'argument le plus sérieux contre la guérison des tuberculeux (je ne dis pas des tubercules) est la difficulté qu'éprouve l'organisme à reprendre ce qu'il a perdu.

Au fond il faut savoir : 1° Si la déchéance peut ne pas descendre au degré nécessaire à la production du tubercule ; 2° si elle peut s'arrêter quand le tubercule s'est produit, de manière que la tuberculisation ne fasse pas de progrès ; 3° si l'individu peut se relever de cette déchéance, auquel cas la curabilité est sûrement démontrée

La réponse à la première de ces trois propositions est facile : bien des individus meurent affaiblis et cachectiques sans tubercules.

A la seconde question, l'anatomie pathologique répond en nous montrant chez des sujets morts dans un âge avancé, soit d'anciens foyers de tuberculisation cicatrisés, soit des tubercules localisés, cantonnés, pour ainsi dire, dans quelques points plus faibles du poumon, sans que pour cela le reste de l'organe soit le moins du monde atteint.

Pour répondre à la troisième proposition, prenons l'exemple d'un enfant né phthisique ; cet état d'imminence de tuberculisation est-il susceptible de disparaître, et ce pauvre petit être acquerra-t-il une constitution et un tempérament assez bon pour rentrer dans les conditions communes de tout autre individu, par rapport au tubercule ? A ceci, l'expérience répond affirmati-

Digitized by Google

tout d'abord un traitement reconstituant ; or, depuis Bordeu tout le monde accorde aux eaux minérales des propriétés éminemment réparatrices.

L'exemple que nous rapportons en note d'après M. le professeur Castan prouve que leur action de remontement est aussi efficace sur la phthisie que dans le cas d'autres diathèses.

Un fait nous frappe dans l'étude médicale des eaux d'Euzet, c'est cette action prophyllactique que nous avons indiquée contre les engorgements et la prédisposition inflammatoire du poumon. Nous savons aussi que, lorsque la tuberculose ne revêt pas la forme aiguë, les foyers de granulations s'entourent toujours d'une zone inflammatoire qui dans le poumon en particulier peut aboutir à la pneumonie lobaire ou lobulaire. Cette lésion concomittante semble faire du parenchyme ainsi enflammé un terrain éminemment propre au développement des tubercules. L'eau d'Euzet par ses qualités sédatives d'une part, d'un autre côté par ses propriétés révulsives, décongestionnant le poumon et luttant contre sa prédisposition à l'irritation, en font comme un terrain plus résistant, sur lequel de

---

vement pourvu qu'on l'entoure d'une sage hygiène et de soins longtemps prolongés.

A côté de cet exemple, prenons celui d'un individu usé, amaigri, le type du phthisique. Se relèvera-t-il au moment où il semble avoir déjà un pied dans la tombe? La théorie répond que la chose est possible, et l'expérience clinique vient confirmer cette espérance de la théorie.

Avant Morgagni les anciens admettaient la curabilité de la phthisie. Les phthisiologues, parmi eux Fonsagrives, en signalent des cas.

M. le professeur Castan citait l'exemple d'un tuberculeux qu'il envoya aux Pyrénées et qui en revint dans un état florissant. De son côté, le professeur Combal rapportait la cure d'une jeune fille à laquelle il ordonna le lait d'une chèvre qu'il soumit à un régime médicamenté, et celle d'un officier qui, tuberculeux depuis longtemps, est arrivé à un âge avancé avec *sa* ou *ses* cavernes. Enfin, dans une de ses cliniques sur la méningite tuberculeuse, M. le professeur agrégé Bathle, d'accord avec Trousseau, Rillet et Barthez, Guersan, West, etc., affirmait la curabilité de cette terrible maladie. Il citait, à l'appui, le cas d'une fillette de huit ans qui en était arrivée jusqu'à la perte de l'ouie, de la vue et de tout mouvement, et qu'il a sauvé au moyen de bains.

(A. V. Audouin, *Essai sur les tuberculeux au point de vue de la curabilité*, thèse de doctorat, Montpellier, 1880).

Digitized by Google

nouvelles granulations tuberculeuses ne pourront pas germer et dans lequel les granulations déjà existantes ne pourront pas, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pousser de nouvelles racines.

Nous dirons donc que l'eau d'Euzet a une action efficace contre la phthisie tuberculeuse ; elle peut en faire disparaître les symptômes graves et enrayer sa marche.

Nous nous sommes longuement étendus sur ce qui touche au traitement des phthisiques ; mais, si l'on tient compte de toute la gravité du sujet et de toute l'importance qu'a en médecine la question de la curabilité de la tuberculose, on comprendra que nous y ayons plus particulièrement insisté. Lorsque plusieurs générations de médecins se sont accordés pour affirmer tous les avantages qu'on peut retirer des eaux d'Euzet contre cette terrible maladie, on peut dire que c'est plus qu'un espoir de guérison qu'on apporte, c'est presque une certitude.

MALADIE DU TUBE DIGESTIF ET DE SES ANNEXES

Les médecins anciens semblent s'être attachés surtout à montrer l'efficacité des eaux d'Euzet dans les maladies des organes respiratoires ; cependant l'action de ces eaux sur l'appareil digestif ne leur a pas échappé. Nous avons vu Lieutaud reconnaître leurs propriétés laxatives et révulsives « *Alvum, solvunt obstructiones reserant, ideo occurrunt pruriginosis* ».

De son côté Buchoz rapporte que les médecins d'Uzès les prescrivaient contre la dyssenterie et les fièvres intermittentes.

De nos jours l'opinion des anciens a reçu une confirmation nouvelle. Le docteur Roch les recommande dans les maladies du tube intestinal (1).

Ces maladies, dit-il, s'accordent des eaux qui agissent avec énergie et rapidité, sans aucune réaction fébrile, sans excitation nuisible.

***

Parmi les maladies de l'appareil digestif qui viennent chercher le soulagement ou la guérison à Euzet, nous met-

(1) Roch et Despeyron, *les Eaux minérales des environs d'Alais.*

Digitized by Google

trons en première ligne les diverses sortes de dyspepsies.

On entend par dyspepsies un ensemble de phénomènes communs à une foule de maladies aiguës ou chroniques. Même quand ces phénomènes deviennent prédominants et semblent pouvoir constituer une espèce pathologique, ils restent subordonnés à des états morbides très différents les uns des autres.

Il est une dyspepsie liée à la gastrite chronique. Sous l'influence de l'inflammation de l'estomac, les fibres musculaires de cet organe perdent la régularité de leurs mouvements ; les secrétions sont également troublées. Dans ce cas, la dyspepsie est accompagnée d'inappétence, d'amertume de la bouche. La langue est habituellement couverte d'un enduit saburral, souvent il y a des nausées, des vomiturițions et même des vomissements de matières alimentaires, précédés ou suivis de ces vomissements glaireux que l'on désigne vulgairement sous le nom de pituite. Il y a fréquemment des éructations nidoreuses ayant un goût d'acide sulphydrique ou comme le disent les malades un goût d'œufs pourris.

Lorsque la dyspepsie revêt un caractère de chronicité, elle dépend fréquemment d'une irritation permanente de l'estomac, d'une gastrite chronique, affection dont on a cherché dans ces derniers temps à nier l'existence d'une façon trop absolue. Broussais et Van Helmont avaient bien certainement exagéré l'influence de ce genre de maladie ; mais nous devons nous tenir en garde contre l'excès de l'opinion contraire et ne pas refuser à la muqueuse de l'estomac la propriété de pouvoir s'enflammer que nous accordons à toutes les autres. Cette forme de la dyspepsie peut s'appeler *dyspepsie muqueuse ou catarrhale.*

On peut encore considérer comme appartenant à cette première forme deux autres genres de dyspepsie : la *dyspepsie boulimique* et la *dyspepsie acide.*

La *dyspepsie flatuente* est caractérisée par une sécrétion exagérée des gaz du canal gastro-intestinal. Immédiatement après l'ingestion des aliments, ces gaz se produisent avec une telle abondance et distendent parfois l'intestin et les parois abdominales au point que les malades se trouvent à l'étroit dans leurs vêtements. Ainsi que l'a démontré Graves, la production de ces gaz n'est nullement le fait d'une fermentation des aliments ; mais bien sous la dépen-

Digitized by Google

dance de troubles nerveux. Les bons résultats qu'on obtient dans ces états des bains et des affusions froides confirmeraient cette dernière façon d'envisager les faits (1).

Une troisième forme de dyspepsie est la *dyspepsie nerveuse* ou gastralgie.

Jaccoud définit la gastralgie : « une douleur paroxystique qui occupe la sphère gastro-intestinale du nerf vague et du sympathique et qui est indépendante de toute lésion appréciable des tuniques de l'estomac et de l'intestin, constituant la névrose douloureuse de ces organes. Cet état peut être sous la dépendance des causes constitutionnelles : la chlorose, l'anémie, certaines diathèses et enfin la dyscrasie goutteuse (2) ».

Quelle que soit la forme que revêtent ces troubles gastriques, ils ont sur l'ensemble de l'économie une influence déplorable. Le système nerveux est principalement affecté ; on constate une perturbation des facultés morales ; la composition du sang est aussi altérée. Les pertes que fait l'organisme se réparent mal ; le malade devient irritable ; son caractère s'aigrit ; on constate au bout d'un certain temps un appauvrissement du sang, ce que Beau appelait aglobulie. Ces symptômes s'aggravant chaque jour peuvent amener un état cachectique qu'on a assez justement désigné sous le nom de phthisie dyspeptique.

Lorsque cet état pathologique n'est pas symptômatique d'une affection organique grave, les eaux minérales, soit en agissant sur la diathèse dont il émane, soit en modifiant l'état de l'organe lésé peuvent être d'un puissant secours. On connait l'efficacité des eaux sulfurées calciques contre les troubles gastriques d'origine herpétique, strumeuse et rhumatismale. D'après le docteur Auphan, à Euzet, dans le traitement des dyspepsies diathésiques le succès est la règle. « Quant aux dyspepsies essentielles, dit-il, à celles résultant d'inflamation chronique de l'estomac et de l'intestin, le nombre considérable de malades qui vont chaque année chercher leur guérison à l'établissement d'Euzet, les succès qu'ils y obtiennent et que les médecins des environs

---

(1) A. Trousseau, *Clinique médicale de l'Hôtel Dieu, à Paris*, t. III, p. 24 et suivantes.

(2) Jaccoud, *Pathologie interne*, t. II, p. 187.

Digitized by Google

ont pu constater, me dispensent de tout commentaire (1) ».

Nous rapportons ici ce tableau extrait des rapports officiels dressés par M. Auphan pendant qu'il était inspecteur à Euzet.

Année	Nombre des dyspepsies	Malades guéris	Malades soulagés	Partis dans le même état	Cures radicales	Récidives	Malades perdus de vue
1856	40	25	12	3	14	2	28
1857	41	27	13	1	2	»	39

Ces chiffres parlent assez haut et témoignent que sur *quatre-vingt-un* malades, *quatre* seulement n'ont pas éprouvé d'action sensible.

Il est à remarquer que c'est surtout la dyspepsie muqueuse qui paraît être justiciable des eaux d'Euzet. On ordonne dans ce cas l'eau en boisson à dose purgative de 8 à 12 verres par jour et l'on prescrit en même temps des douches ou des lavages à l'eau froide à la région épigastrique. Dans le cas où l'action purgative tarderait à se produire, on la provoquerait par une ou deux douches ascendantes tièdes. Dans le traitement de la dyspepsie flatuente, la dose au début ne doit pas dépasser 4 ou 6 verres pour monter peu à peu jusqu'à 14 ou 15 verres par jour.

Lorsqu'on a à traiter la dyspepsie nerveuse, c'est surtout à l'usage des bains qu'on doit s'adresser, on les ordonne à une température voisine de l'indifférente (30 à 35°) et d'une durée de trois quarts d'heure à une heure. Quant à la dose de l'eau prise en boisson elle est en général de un demi verre par jour. Ce même traitement convient aussi lorsqu'il est bien reconnu que la dyspepsie dépend uniquement d'une inflammation chronique de la muqueuse stomacale.

* * *

Les *dyssenteries chroniques*, soit *adynamiques*, soit *inflammatoires*, la constipation et toute cette classe de maladies

(1) AUPHAN, *Euzet-les-Bains*, Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais, t. IV. Année 1872.

Digitized by Google

du tube digestif comprises sous la dénomination générale d'obstructions abdominales, sont traitées avec fruit par les eaux d'Euzet. Buchoz les préconisait dans ces cas en boisson et en douches froides à l'abdomen et au périné. L'action se manifeste du quatrième au cinquième jour. La durée du traitement est en général de deux à trois septénaires. Perrin cite un cas de guérison chez un dyspeptique qui était à la fois sujet à l'hématemèse et à des selles sanglantes.

Les selles bilieuses que provoquent les eaux d'Euzet dès les premiers jours justifient leur emploi dans les affections de la *glande hépatique*. On a en effet recueilli plusieurs cas de guérison d'engorgement et d'hypertrophie du foie. Perrin cite celle d'une hypertrophie du foie avec hypochondrie. Sérane rapporte aussi, dans son mémoire à l'Académie de Montpellier, la guérison d'un marchand de bas à Nimes, nommé Audemard. Ce malade souffrait depuis longtemps de vomissements bilieux et sanguins lorsqu'il vint se faire traiter à Euzet.

Les premiers jours, les phénomènes morbides parurent s'accentuer ; Sérane conseilla de persister dans le traitement ; les vomissements cessèrent bientôt et au bout de trois ou quatre semaines, Audemard quittait l'établissement complètement guéri.

SCROFULE

Parmi les manifestations de la diathèse scrofuleuse, il n'y a guère que le *carreau* qui paraisse trouver une amélioration réelle à Euzet.

On remarque cependant qu'elles donnent d'assez bon résultats dans les cas *d'ophtalmies scrofuleuses* ou *herpétiques* tandis que leur action est nulle sur les ophtalmies d'une autre nature.

MALADIES DE LA PEAU

Les manifestations cutanées de la diathèse herpétique se trouvent bien des eaux d'Euzet. Sérane, Perrin, Auphan, Ménard attestent de leurs bons résultats dans l'eczéma, l'ichthyose, les *dartres furfuracées* ou *miliaires*, etc. Perrin a observé la guérison d'une sciatique et d'un lumbago alter-

Digitized by Google

nant avec une éruption vésiculeuse : non-seulement la névralgie disparut à la suite du traitement ; mais l'éruption elle-même, après avoir subi une sorte de poussée critique sous l'influence de l'eau minérale ne reparut plus par la suite.

Le docteur Auphan rapporte aussi deux guérisons remarquables.

La première est celle d'un *psoriasis* rebelle sur lequel les eaux d'Auzon n'avaient produit aucun effet sensible ; la seconde se rapporte à un individu atteint de gale invétérée contre laquelle avaient été impuissants tous les agents sulfureux et autres employés d'ordinaire.

Les maladies de la peau qu'on peut diviser en deux grandes classes sont les unes *sécrétantes*, les autres *non-sécrétantes*. Aux premières, le traitement par les eaux franchement sulfureuses semble plus approprié. Les eaux d'Euzet sont au contraire plus efficaces sur la forme sèche comme la dartre furfuracée, par exemple, qui d'après les dermatologistes modernes, Bazin entre autres, ne seraient souvent que des manifestations de la diathèse arthritique goutteuse.

Contre les maladies de la peau on emploira les eaux d'Euzet en bains et en boisson. Car bien que le traitement thermal de ces maladies consiste essentiellement dans les bains, la médication interne quoiqu'en aient dit de Puisaye et Gerdy a, dans ces cas-là, une importance qu'on ne saurait négliger.

On ne doit pas oublier qu'on se trouve encore ici en présence de deux éléments d'une même maladie, l'un qui réclame un traitement général, l'autre un traitement local.

M. Durand Fardel exprime parfaitement cette idée lorsqu'il dit : « dans l'application des eaux minérales aux maladies de la peau, il y a deux modes d'action à distinguer : l'introduction d'un médicament spécial adressé à la disposition morbide, c'est-à-dire à la cause pathogénique de la maladie, et dont le mode d'action, qu'on peut appeler altérant, ne nous paraît pas plus susceptible d'analyse que s'il s'agissait d'un médicament à proprement parler spécifique ; l'application sur la peau d'une médication excitante, qui tend à changer son mode de vitalité vicieux et qui agit à la manière des médicaments substitutifs (1). »

(1) Auphan, *Mémoire sur les eaux d'Euzet*, 1858.

Digitized by Google

AFFECTIONS VARIQUEUSES

On conçoit que, par cette action décongestionnante des organes abdominaux que nous leur avons reconnue, par l'activité plus grande qu'elles impriment à la circulation, les eaux d'Euzet puissent être utilisées contre les hémorrhoïdes. Leur action ne paraît pourtant pas se borner là et elles semblent avoir une véritable action astrictive sur les tuniques des vaisseaux anormalement dilatées.

Nous citerons dans l'espèce trois observations du docteur Perrin : 1° la guérison complète d'hémorrhoïdes fluentes. 2° le cas de varices ulcéreuses. L'ulcère disparut; 3° celui d'un eczéma variqueux.

Jaccoud rapporte dans son *traité de pathologie interne* l'observation curieuse d'une gastralgie chez un sujet atteint de varicocèle. Chaque fois que le paquet variqueux se trouvait engagé dans le canal inguinal et comprimé par l'anneau, une crise se manifestait. Il est curieux de rapprocher de ce fait l'action de l'eau d'Euzet, d'une part sur les névroses de l'estomac et d'autre part sur les affections variqueuses. On pourrait en induire que dans un cas analogue à celui de Jaccoud, l'indication des eaux d'Euzet aurait sa raison d'être. Nous ne voulons certes pas dire pour cela que toutes les gastralgies qui seront traitées à Euzet soient sous la dépendance de varices. Ce que nous voulons exprimer ici, c'est que souvent c'est en agissant sur des organes éloignés de celui où l'on constate les manifestations pathologiques que l'eau minérale guérit. Cette action thérapeutique des eaux qui nous échappe et nous étonne dans bien des cas et que, souvent, faute de mieux, on a attribuée à une vertu quasi surnaturelle, à un « *nescio quid divinum* » nous surprendrait moins si nos moyens d'investigation n'étaient pas aussi bornés.

RHUMATISME

Les eaux d'Euzet ne paraissent pas avoir sur le rhumatisme une influence autre que celle des bains d'eau ordinaire. Les rhumatismes sont plutôt justiciables d'eaux franchement sulfureuses et possédant une thermalité élevée.

Digitized by Google

L'eau de Bagnols-les-Bains dans la Lozère, par exemple, nous semble parfaitement leur convenir (1).

On ne saurait nier cependant que les rhumatisants ne doivent bien se trouver d'une eau qui comme celle d'Euzet, provoque une légère contre-fluxion dérivative vers l'intestin.

MALADIE DES ORGANES GENITO-URINAIRES

L'appareil urinaire est un de ceux qui reçoivent des eaux minérales les modifications les plus profondes. Les eaux de Vals, Vichy, Saint-Galmier, Contrexéville, Vittel, etc., sont préconisées chaque jour contre la gravelle, le catarrhe des voies urinaires et de l'utérus. Dans le cas de gravelle, les eaux énergiques et fortement minéralisées doivent être évitées quand on a à craindre un accès néphrétique. Dans ce cas les eaux alcalines faibles sont préférables et parmi celles-ci ce sont encore les eaux sulfatées calciques qui donnent les meilleurs résultats.

On s'est demandé de quelle manière l'eau minérale agit pour combattre la gravelle. Les uns ont admis avec Patissier et Baud que l'action sur les concrétions urinaires est nulle : « L'eau minérale absorbée en grande quantité opérerait simplement une sorte de lessivage des organes de la miction ; son action ne serait pas une action chimique sur la gravelle qu'elle ne détruit pas, mais qu'elle expulse en en augmentant la faculté contractile de la vessie. » (2)

Cette opinion a été combattue. « Ces eaux, dit Mamelet, dissolvent promptement les calculs vesicaux autres que les muraux que l'on y met à digérer surtout lorsqu'on les place dans un grand volume d'eau. » (3)

---

(1) Bagnols-les-Bains, eaux sulfurées sodiques chaudes. Bagnols-les-Bains est devenu depuis peu la propriété de notre ancien condisciple et excellent ami le docteur S. Chevalier. Nous ne doutons pas que grâce à l'intelligente activité du nouveau propriétaire, cet établissement ne prenne parmi les stations thermales la place qu'il mérite d'occuper.

(2) Patissier, *Rapport sur Contrexéville*, 1854, p. 120.
Baud, *les eaux de Contrexéville.*

(3) Mamelet, *des eaux de Contrexéville*, 1851, p. 19.

Digitized by Google

Cette dernière manière de voir nous paraît plus acceptable et plus conforme aux résultats de l'observation.

En même temps que se fait l'entraînement des calculs désagrégés, on remarque des changements assez rapides sur la muqueuse enflammée. On pourrait attribuer la disparition du dépôt muqueux dans les urines à une modification de la sécrétion de la muqueuse des voies urinaires analogue à celle que ces eaux provoquent sur l'appareil digestif. On doit encore tenir compte de l'action dissolvante d'une urine devenue alcaline et plus abondante, et, certainement aussi, de la disparition des calculs eux-mêmes qui, agissant comme corps étrangers, sont une grande cause d'inflammation. Les eaux minérales lithinées sont surtout considérées comme pouvant aider avec succès au traitement des affections de la diathèse arthritique.

L'affinité extrême de la lithine pour l'acide urique a donné à Garrod l'idée de l'employer dans la diathèse urique. Andrew Ure et Bin ont même attribué à la lithine les propriétés lithontriptiques, de certaines eaux. Nous devons faire remarquer que la question de dose importe peu quand il s'agit d'un traitement par les eaux minérales. Tel agent minéralisateur dont on ne trouve que des traces dans une eau paraît y prendre une activité qu'il n'aurait pas dans la préparation pharmaceutique la plus parfaite. Disons que tel est le cas de la source Béchamp à Euzet.

Lorsque l'éminent professeur de Montpellier eut signalé l'analogie de la source qui porte son nom avec celle de Contrexéville, M. le docteur Léonce Ménard, alors attaché à l'établissement d'Euzet, comprenant tout ce qu'on pouvait retirer cette précieuse indication et combien pourrait s'étendre encore le champ des applications médicales des eaux d'Euzet, entreprit d'employer les eaux de la source Béchamp contre les maladies des voies urinaires.

Deux cas de guérison de ce genre observées par M. Léonce Ménard sont rapportées à la suite du travail de M. Béchamp.

Le premier cas se rapporte à un mineur de Portes, âgé de 53 ans. Cet homme était tourmenté de fréquents besoins d'uriner et l'on remarquait dans l'urine émise un dépôt considérable de mucus purulent. Vingt-trois jours de traitement suffirent pour faire disparaître la disurie ; l'état

Digitized by Google

général du malade était redevu satisfaisant et à peine constatait-on un léger nuage dans les urines.

La seconde observation est celle d'une dame de 35 ans, atteinte de cystite chronique. L'émission de l'urine était fréquente et il y avait dutenesme vésical ; l'urine déposait au fond du vase une grande quantité de mucus, il y avait peu de pus, mais parfois le dépôt prenait une teinte légèrement sanguinolente. Pendant vingt-trois jours la malade prit quotidiennement six verres d'eau de la source Béchamp. On administrait en même temps un bain tempéré de une heure à une heure et demie. Au bout de ce temps, la malade n'est plus obligée de se lever la nuit pour uriner ; la miction se fait sans douleur et l'urine est à peine louche.

Avant M. Ménard, le docteur Auphan avait déjà constaté les vertus thérapeutiques des eaux d'Euzet dans le traitement des affections calculeuses des voies urinaires. L'action stimulante de ces eaux sur les reins ressort des considérations physiologiques si bien établies par notre savant confrère. « Leur action chimique, dit-il en outre, m'a été révélée par la forme plus arrondie, moins anguleuse des graviers rendus qui paraissaient pour ainsi dire, usés à la surface. » (1)

Aux deux observations du docteur Ménard, nous en ajouterons deux autres du docteur Auphan. La première a trait à une dame d'Alais qui à la suite de deux saisons faites en 1861 et 1862 à Euzet, s'est trouvée complètement débarrassée de ses épouvantables crises de coliques néphrétiques. Une seule fois depuis lors cette dame a eu une manifestation légère de la maladie, que l'eau d'Euzet prise à domicile a suffi pour faire disparaître complètement.

La seconde observation, qui est très remarquable, est celle d'un vieillard de soixante-cinq ans, ancien négociant à Nimes, venu à Euzet en 1859 pour se guérir d'une dyspepsie déjà ancienne. Les digestions laborieuses et difficiles avaient déterminé un amaigrissement prononcé ; à cela se joignaient une constipation opiniâtre et une incontinence d'urine que rien n'avait pu vaincre. Quand par hasard il lui arrivait d'en pouvoir recueillir quelques gouttes, c'était

---

(1) Auphan, *Sources d'Euzet-les-Bains*, Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais, t. IV. Année 1872.

Digitized by Google

une urine bourbeuse et répandant une forte odeur ammoniacale. Quinze jours de traitement ont suffi pour rétablir les digestions, régulariser les selles et faire cesser l'incontinence qui faisait son désespoir.

L'action des eaux d'Euzet sur les maladies des voies urinaires est donc parfaitement établie. Nous répéterons ici la réflexion du docteur Auphan à propos de la première de ses deux observations. « Les modifications heureuses obtenues à Euzet dans les cas de ce genre font pressentir tout le parti que l'on pourra tirer de cette eau minérale dans la cure de certaines formes de la diathèse goutteuse dont la parenté avec la gravelle est incontestable. » (1)

Je soigne en ce moment deux malades calculeux. Le premier est un homme de quarante-cinq ans, ouvrier mineur à Trélys. Ce malade est atteint de calcul rénal. Sa maladie ne lui laissait aucun repos et il souffrait cruellement de crises douloureuses qui ont failli l'amener à attenter à sa vie. Depuis deux mois je l'ai soumis à l'usage journalier de l'eau de la source Béchamp. Ce malade a vu son état s'améliorer et les crises devenues très rares ne provoquent plus que des douleurs presque supportables. Le second de ces malades est un enfant de onze ans qui a un calcul dans la vessie. Malgré les atroces douleurs que souffrait le patient, sa famille ayant refusé l'intervention chirurgicale, je le soumis aussi au traitement de l'eau d'Euzet. Depuis six mois l'enfant urine mieux et n'a plus eu qu'une crise légère qui coïncida à une cessation de quinze jours du traitement.

ANÉMIE

La source Auphan, moins minéralisée que les autres, plus ferrugineuse toutefois que la source Béchamp, éminemment digestible et reconstituante, est surtout bonne dans le traitement de *l'anémie* de la *chlorose* et de cette foule de maladies qui tiennent à un *appauvrissement du sang*. M. le docteur Ménard rapporte qu'il l'employa avec succès chez une femme convalescente des fièvres paludéennes.

La quantité de l'élément ferrugineux ne dépasse pas dans cette eau 46 milligrammes ; mais malgré cette infériorité de

(1) Auphan, *loco citato*.

Digitized by Google

de la dose, le médicament n'en est pas moins actif. C'est que, dans les eaux minérales, les agents thérapeutiques semblent prendre la forme la plus convenable et se trouver dans les meilleures conditions pour bien s'assimiler. Aussi en admettant avec le professeur Béchamp que cette dernière source d'Euzet a une composition chimique qui la rapproche de l'eau de Vittel, et l'expérience a prouvé déjà que ses applications sont les mêmes, nous admettons que comme l'eau de la source des *Demoiselles,* la source *Auphan* donnera des succès dans le traitement de *l'anémie* de la chlorose, *des fièvres intermittentes* rebelles et la *leucorrhée.*

***

En résumé nous dirons :

1° Que les eaux d'Euzet en vertu de leurs propriétés calmantes conviennent éminemment aux tempéraments irritables, aux sujets nerveux et facilement impressionnables.

2° Que leur efficacité dans les maladies de la poitrine se traduit par une sorte d'action béchique et sédative à la fois et aussi par une action reconstitutive spéciale.

3° Que les maladies des organes digestifs et des voies urinaires sont rapidement améliorées et très fréquemment guéries par l'emploi rationnel de la cure d'Euzet.

Digitized by Google

CHAPITRE V

CLASSIFICATION DES SOURCES D'EUZET

Nous avons étudié les eaux d'Euzet au point de vue de leurs caractères physiques et de leur composition chimique ; nous avons rapporté aussi leurs effets physiologiques et thérapeutiques ; il nous reste à dire quelle place il convient de leur donner dans la classification des eaux minérales employées en médecine.

Comme leurs voisines, les sources d'Auzon ou des Fumades, on les trouve classées dans les ouvrages même les plus récents de médecine thermale, parmi les eaux *sulfureuses calciques*. Une étude approfondie de leur composition et de leurs effets demontre pourtant qu'elles ne s'éloignent par bien des points des eaux franchement sulfureuses. On pourrait leur appliquer cette réflexion de Durand Fardel sur les Eaux-Bonnes : « C'est peut-être à tort qu'elles sont rangées dans les eaux sulfurées sodiques (calciques) et *plus en considération du voisinage géographique qu'en raison de l'analyse chimique.* »

Parmi les sept sources qui desservent l'établissement d'Euzet, il en est trois seulement qui présentent les caractères de sources sulfureuses : Ce sont celle de Saint-Jean-de-Ceyrargue, la plus sulfureuse de toutes, la Marquise et la Comtesse. Ces trois sources exhalent une odeur très sensible d'œufs couvés ; de plus, les parois de leurs canaux se couvrent de sulfuraire et de glairine. Ces caractères physiques sont surtout sensibles pour la source Saint-Jean, dont les effets physiologiques et thérapeutiques sont du reste identiques à ceux des sources sulfureuses.

La classification adoptée par les auteurs peut être admise pour ces trois premières sources ; mais il y a une distinction à faire en ce qui concerne l'eau de Lavalette, et celle de la source Auphan et de la source *Béchamp*.

Ces deux dernieres surtout ne présentent ni comme aspect, ni comme composition, ni comme effets aucun des signes qui révèlent dans une eau la présence de l'acide hydrosulfureux. Elles sont ferrugineuses, et, en tenant compte des nombreux éléments qui entrent dans leur composition, on peut les considérer comme des eaux *polymétalliques*.

Digitized by Google

Quant à la source Lavalette, bien qu'elle diffère des deux sources nouvelles par plusieurs points, son caractère hépatique est si peu prononcé qu'à peine mérite-t-elle le nom de sulfureuse. Voici du reste un tableau comparatif des analyses des diverses sources de ce genre, étrangères et françaises, et notamment sur les principales sources des Fumades qui démontre bien le faible degré sulphydrométrique de l'eau de la source Lavalette.

N° d'ordre	(*) NOM DES SOURCES MINÉRALES SULFUREUSES	NOM DES ANALYSTES	Acide sulphydrique — Vol. en cent. cub. p. 1 lit.	Acide sulphydrique — Poids en gr. par litre
	SOURCES ÉTRANGÈRES DIVERSES			
1	Weilbach (Nassau)	Fresenius (1856)	90 1	0g 1387
2	Eilsen (Allemagne)	Dumesnil	75 4	0 1161
3	Schinznach (Argovie)	Lavig (1844)	63 54	0 0978
	SOURCES FRANÇAISES DIVERSES			
1	Uriage (Isère)	V. Gerdy	110 »	0 1694
2	Aix (Savoie)	J. Boujean	26 8	0 0413
3	Enghien (Seine-et-Oise)	De Puysaie et Leconte	26 »	0 0400
4	Allevard (Isère)	Dupasquier	24 75	0 0381
5	Bagnols (Lozère)	Dufresse	1 75	0 0027
6	Euzet (Gard)	Béchamp	1 42	0 0027
	SOURCES DIVERSES DES FUMADES			
	Source Etienne	Béchamp (1867)	63 24	0 0973
	Source Augustine	Id.	48 75	0 0749
	Source Romaine	L. Roch et Despeyroux, 1855.	48 77	0 0750
	Source Thérèse	Cl. Lacharme (1877)	27 7	0 0426
	Delbose supérieure	Béchamp (1865)	26 9	0 0415
	Delbose inférieure	O. Henry	16 2	0 0250
	Id.	Id.	12 9	0 0200
	Source Roustan	Cl. Lacharme 1878	13 1	0 0192
	Source Julia	Id.	12 1	0 0186
	Source Victorine	id.	0 5	0 0007

(*) G. Charvet, 2e Rapport sur les *Sources des Fumades*, p. 11.

Digitized by Google

Cette différence n'est pas la seule à signaler. Si nous prenons, par exemple, mille grammes de matières fixes contenues dans l'eau d'Euzet et mille grammes de ces mêmes matières de l'eau des Fumades, ces dernières sources pouvant être considérées comme des types parfaits d'eaux sulfurées calcaires, nous avons :

(*) MATIÈRES FIXES : 1.000 Gr.	AUZON	EUZET
Sulfate de chaux.	64 003	62 003
Carbonate de chaux	17 003	11 005
Chlorure de sodium		
Chlorure de magnésium.	15 006	30 007
Sulfate de magnésie		

Il ressort de cette comparaison que les eaux des Fumades sont plus calcaires que celles d'Euzet, en revanche les eaux d'Euzet sont plus magnésiennes que celles des Fumades et tandis que celles-ci sont analogues par leur degré de sulfuration et par leur composition chimique des eaux d'Allevard et d'Enghien, l'eau d'Euzet, par la prédominance des sulfates magnésiens et des sels sodiques, tendrait plutôt à se rapprocher des eaux de Pullna, de Sedlitz et de l'Eau-Verte de Vaqueiras.

Une autre caractéristique à signaler pour l'eau de Lavalette : elle est bitumineuse.

Les caractères physiques et chimiques de l'eau de cette source la distinguent déjà suffisamment des eaux sulfurées calciques proprement dites ; l'étude de son action sur l'organisme les en distingue plus encore.

Depuis Bordeu on regarde avec juste raison les eaux sulfureuses comme douées de propriétés excitantes. Il comparaît leurs effets à ceux du café. Cet éréthisme de tout le système cérébro-spinal, que provoquent les eaux sulfureuses passe pour ainsi dire inaperçu pendant le traitement à Euzet; une excitation légère, un peu d'insomnie au

(1) Roch et Despeyroux, *les Eaux minérales des environs d'Alais.*

Digitized by Google

début, voilà tout ce qu'on y observe ; puis survient un calme complet, une sédation générale de toutes les fonctions nerveuses. En d'autres termes, les eaux sulfureuses sont excitantes, les eaux d'Euzet sont hyposthénisantes.

Ces eaux, que M. le docteur Auphan considère comme pouvant, dans les maladies de l'appareil respiratoire, remplacer les eaux sodo-calciques comme les Eaux-Bonnes ou sulfurées calciques comme les Fumades, sont loin d'avoir le même mode d'action : « Les eaux franchement sulfureuses, dit-il, fortement excitantes, produisent une sorte d'exaltation dans tout le système, irritent et congestionnent l'appareil respiratoire vers lequel elles parraissent plus spécialement concentrer leur action et disposent par cela même à des accidents fort redoutables (Congestion pulmonaire, hémoptisie, etc. ; au contraire, les eaux d'Euzet donnent lieu seulement à quelques phénomènes peu marqués de subirritation du côté de l'arrière bouche et des bronches ; elles excitent légèrement le tube intestinal et procurent par ce moyen une révulsion salutaire sur les organes digestifs. Prises à petite dose, elles semblent modérer la toux dès les premiers jours, tandis que les sources franchement sulfureuses produisent en général au début une aggravation de ce symptôme. » (1)

Pour M. Auphan, cette action béchique des eaux d'Euzet tiendrait, avons nous dit, à trois influences : d'abord à celle de l'hyposulfite de soude signalé par M. Béchamp, puis à la présence du bitume, enfin à leur action révulsive sur le tube intestinal. Tenant compte en outre de leur action sédative, il ne craint pas de les indiquer à faible dose aux tuberculeux, même lorsque des raptus, des mouvements congestifs, des hémoptisies seraient à craindre. Il est bien évident qu'en pareils cas on ne saurait trop sévèrement interdire l'usage d'une eau fraîchement sulfureuse, qu'elle fut calcaire ou qu'elle fut sodique.

Les eaux sulfurées calcaires paraissent localiser leur action sur les organes pulmonaires et sur l'appareil cutané. Loin de produire les effets laxatifs d'Euzet, ces eaux fortement chargées de sels calcaires et de principes sulfureux

---

(1) Auphan, *Euzet-les-Bains*, Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais, t. IV. Année 1872.

Digitized by Google

occasionnent souvent la constipation, si on les prend à doses convenables. Si la dose est exagérée elles purgent par indigestion.

Tandis que les eaux d'Euzet, limpides et fraîches, contenant de notables proportions d'acide carbonique sont bues sans répugnance malgré leur saveur légèrement hépatique, il est souvent difficile de faire boire aux malades les eaux fortement sulfurées. Nous avons cité un exemple frappant, de l'excessive digestibilité de ces eaux qui peuvent être bues jusqu'à la dose énorme de 150 verres en un jour sans causer le moindre effet nuisible. Un pareil tour de force serait au moins dangereux avec l'eau d'Auzon.

Enfin, tandis que les malades d'Euzet peuvent continuer à prendre de cette eau presque indéfiniment et que pendant tout le cours du traitement les digestions sont d'une remarquable facilité, tout le monde sait qu'après peu de jours, chez les malades qui font usage des eaux sulfureuses, les fonctions digestives deviennent de plus en plus pénibles ; l'estomac se sursature de principes sulfureux et on a bientôt pour ces eaux une répugnance insurmontable.

Sauf le carreau, les diverses manifestations de la scrofule, contre lesquelles les eaux franchement sulfureuses ont une efficacité non douteuse, n'éprouvent en général à Euzet que des modifications insignifiantes. Ces eaux ont peu d'action sur les maladies sécrétantes de la peau, qui étant surtout des manifestations de la diathèse strumeuse sont bien plutôt du ressort des eaux franchement sulfureuses ; mais en revanche, les affections non sécrétantes du derme, des dartres sèches retirent plus davantages de la cure d'Euzet que du traitement purement sulfureux. C'est que ces dernières sont le plus souvent des manifestations de la diathèse arthritique *goutteuse* contre laquelle les eaux sulfureuses sont impuissantes, tandis que les eaux d'Euzet paraissent lui être spécialement applicables. Cette infériorité d'action des eaux d'Euzet sur les eaux sulfureuses, pour la scrofule, se retrouve aussi pour la diathèse rhumatismale.

Les différences d'action que nous venons de signaler entre Euzet et les eaux sulfureuses, se retrouvent encore dans le traitement des diverses dyspepsies. Nous n'invoquerons point comme preuve de la spécialité d'action des eaux d'Euzet, dans ce genre d'affections, les succès qu'elles

Digitized by Google

ont donnés dans les dyspepsies d'origine herpétique, scrofuleuse ou rhumatismale. Les dyspepsies de ce genre, si elles ne cèdent pas toujours au traitement par les eaux sulfureuses, en retirent souvent d'excellents effets ; mais dans la dyspepsie *goutteuse* les résultats des eaux sulfureuses sont en général nuls, tandis que le succès est la règle quand on fait usage contre elle de l'eau de Lavalette.

Nous avons précédemment rapporté l'opinion concluante du docteur Auphan sur l'efficacité de cette eau dans les dyspepsies essentielles (1). Et cependant, ajoute-t-il, personne n'ignore que les eaux *sulfurées calciques* proprement dites n'ont aucune action sur ces maladies essentielles (névroses ou autres) des organes digestifs. » (2).

En résumé, nous constatons entre les eaux sulfureuses et l'eau de Lavalette des caractères bien tranchés.

Les eaux sulfureuses sont *excitantes*. Les eaux de Lavalette sont *hyposthénisantes*.

Les eaux sulfureuses concentrent leurs effets sur les organes respiratoires et l'appareil cutané.

Les eaux de Lavalette agissent sur le tube intestinal et les reins.

Les eaux sulfureuses s'adressent de préférence aux diathèses herpétiques, scrofuleuse et rhumatismale. L'eau de Lavalette moins énergique contre ces diathèses agit en revanche avec efficacité contre l'arthritisme goutteux.

Enfin les affections nerveuses du tube digestif, contre lesquelles les eaux sulfureuses n'agissent pas ou agissent mal, sont toujours améliorées, très fréquemment guéries à Euzet.

Il résulte de cet examen comparatif que, par ses effets comme par sa composition, l'eau de Lavalette diffère totalement des eaux sulfureuses auxquelles on l'a assimilée jusqu'à aujourd'hui et qu'elle doit en être séparée complètement tant au point de vue chimique qu'au point de vue clinique. Pour nous, tenant compte des effets thérapeutiques et physiologiques ainsi que des principes minéralisateurs prédominants, nous qualifierons volontiers la source

---

(1) AUPHAN, *loco citato*.

(2) Voir ci-dessus, p. 87.

Digitized by Google

de Lavalette du titre de *bitumineuse sulfatée calcique sodo-magnésienne.*

Les deux nouvelles sources sont dépourvues des éléments volatils qu'on constate dans l'eau de la source Lavalette ; elles ne présentent pas le caractère bitumineux de celle-ci et on n'y trouve plus aucune trace d'acide sulphydrique.

Ces deux sources sont *ferrugineuses.* L'analyse de M. Béchamp a établi que l'eau minérale dont la composition est le plus semblable à celle de ces eaux, surtout de celle de la source Béchamp, est l'eau si justement renommée de *Contrexeville.* La source Auphan est un diminutif plus ferrugineux de la source Béchamp.

Ces indications de l'éminent chimiste ont été mises à profit par les médecins attachés à l'établissement et nous pouvons dire aujourd'hui que les succès obtenus ont pleinement justifié les espérances de M. Béchamp.

Leur action sur les maladies des organes urinaires (cystite, gravelle, etc.) ont été parfaitement mises en lumière par le docteur Menard.

Nous savons que ces mêmes maladies ne sont traitées que très exceptionnellement avec succès par les eaux sulfurées calciques.

L'honorable praticien a démontré encore tous les services qu'on peut retirer de ces eaux, surtout de celles de la source Auphan pour le traitement de l'anémie dans ses diverses formes.

Outre le fer et les sulfates calcaires, ces eaux contiennent encore du sulfate de soude, de potasse et de magnésie, sans compter le sodium, la lithine, l'oxyde de cuivre et des matières organiques. Certaines de ces substances trouvent leur équivalent dans le serum sanguin. Ce rapprochement de composition expliquerait peut-être mieux que tout autre théorie la puissance reconstituante de ces eaux sur l'organisme. C'est en se plaçant à ce point de vue que le professeur Gubler qualifiait les eaux de ce genre du nom de *Lymphe minérale.*

Nous conclurons des données qui précèdent que les six sources d'Euzet peuvent être classées comme il suit :

I. — Trois sources SULFUREUSES CALCIQUES : source Saint-Jean-de-Ceyrargues, source Comtesse, source Marquise.

Digitized by Google

II. — Une source BITUMINEUSE-SULFATÉE CALCIQUE-SODO-MAGNÉSIENNE : source Lavalette.

III. — Deux sources POLYMÉTALLIQUES, FERRUGINEUSES SULFATÉES CALCIQUES-SODIQUES-MAGNÉSIQUES : source Auphan, source Béchamp.

Si nous avons insisté sur la classification qu'il convient de faire pour les eaux d'Euzet, c'est que, bien souvent, faute d'indications précises et par suite d'un examen trop superficiel des caractères particuliers d'une eau, les applications qu'elle peut remplir passent inaperçues.

La mode, peut-être aussi ce travers de notre caractère national qui nous pousse à croire plus parfait ce qui nous vient de l'étranger que ce que nous possédons nous-mêmes, et surtout plus encore que tout cela, croyons-nous, l'ignorance où nous sommes longtemps demeurés des qualités de nos eaux minérales, ont fait que jusqu'en 1870 une bonne partie de la clientèle française, la meilleure, pourrions-nous dire, était accaparée au profit de quelques stations allemandes. Depuis cette époque, de louables efforts ont été faits pour démontrer que nous avions chez nous ce que nous allions chercher ailleurs. Un grand nombre de sources françaises méconnues jusque-là ont été reconnues similaires de sources étrangères. Enfin, il est bien établi à présent qu'au point de vue des installations balnéatoires, nous n'avons rien à envier à nos voisins ; et l'on peut affirmer, sans être taxé de trop de chauvinisme, que, au point de vue des eaux minérales, comme à beaucoup d'autres, la France a des ressources par lesquelles elle peut se suffire à elle-même.

Non-seulement on trouve à Euzet des sources différentes qui peuvent être utilisées dans les cas des cures complexes, Euzet bénéficie encore de la proximité des Fumades. Les avantages qu'il y a à ce que plusieurs établissements thermaux soient peu éloignés les uns des autres ont été signalés par P. Bertrand (1).

La même idée frappait Dupasquier lorsqu'il constatait l'extension que prirent Uriage et Lamothe à partir du jour ou les eaux d'Allevard entrèrent dans le domaine médical.

---

(1) P. BERTRAND, *Voyage aux Pyrénées.*

Digitized by Google

En effet, lorsque dans une même localité il existe des sources de diverses natures, non-seulement le nombre des maladies qui peuvent y être traitées est considérablement augmenté, mais ces sources peuvent encore se servir d'auxiliaire ou de correctif les unes aux autres. Souvent on a à combattre successivement deux phases d'une même affection, ou bien on doit attaquer l'une après l'autre deux affections différentes, ou bien encore, et le cas est fréquent dans les maladies diathésiques, on voit à une manifestation première en succéder une seconde qui n'en est que le dérivatif. Dans ces cas, soit que l'on veuille combattre une affection primitive, soit qu'on doive modérer une manifestation secondaire, les moyens à employer diffèrent, on a donc tout à gagner si des ressources différentes sont à la portée du médecin traitant, et l'on peut dire qu'il les a sous la main lorsque dans un rayon peu étendu il trouve à sa disposition des stations thermales dont les propriétés chimiques et cliniques présentent des différences bien accusées.

Depuis 1881, les deux établissements d'Euzet et des Fumades sont devenus la propriété de la Compagnie Générale des eaux du Midi. Il y a tout bénéfice, pour la clientèle, à ce que ces deux stations voisines soient sous la dépendance des mêmes intérêts et nous ne doutons pas que, grâce à une administration intelligente et bien dirigée, Euzet et les Fumades ne prennent, dans un avenir peu éloigné, une haute place parmi les stations thermales de la France.

Digitized by Google

DE L'ACTIVITÉ DE LA MATIÈRE

CONSIDÉRÉE

DANS LES RÉACTIONS DE LA MÉTALLURGIE DU FER

ALLOCUTION

DE M. PIERRE ESCALLE

Ingénieur-directeur des Forges de Tamaris

MEMBRE RÉSIDANT

MESSIEURS,

Je sens très vivement l'honneur que vous me faites en m'appelant à la Présidence de votre Société. Je vous en remercie, quoique je ne sache comment je pourrais justifier cette distinction.

Mon embarras commence aujourd'hui même où, selon l'usage, je dois vous adresser quelques paroles en prenant place à ce fauteuil. Que peut dire à une société scientifique et littéraire comme la vôtre, un homme dont la vie est vouée comme la mienne aux manipulations matérielles de l'industrie ? Comment vous parler science, quand depuis vingt-cinq ans je ne vois dans la science que des applications techniques, et comment vous parler littérature, quand la littérature n'est plus pour moi qu'un souvenir ? Je m'exécuterai cependant, Messieurs, beaucoup plus pour me conformer à l'usage, que dans l'espérance de vous intéresser, et, si vous voulez bien me le permettre, restant sur mon terrain, je vous dirai sous quels aspects je suis amené à voir la science du fond de ma vie de forgeron.

Digitized by Google

Les bruits multiples d'une grande forge, tels que le souffle et le roulement des machines, le grincement des scies, les coups sourds des marteaux-pilons ; — ses aspects : depuis les fumées blanches et noires des cheminées jusqu'aux incandescences des coulées et aux rubans de fer rouge qui courent dans les laminoirs, tout cela donne, à qui ne le voit que superficiellement, l'idée d'une grande victoire remportée par l'activité de l'homme sur l'inertie de la matière. C'est le compliment que nous font quelquefois nos visiteurs. J'avoue que je ne me donne pas la peine d'y contredire, quoique dans mon for intérieur, je sois bien loin de l'accepter. La pensée qui s'impose à moi est toute différente. Ce qui me frappe dans une forge, ce n'est pas *l'activité de l'homme*, c'est *l'activité de la matière*, car c'est elle qui dans tout ce mouvement et tout ce bruit est la grande, l'unique force, ne nous laissant à nous que le rôle de témoins attentifs, de régulateurs de son activité, rôle immense, et qui est celui de la science telle que je la conçois.

Tant que l'homme considéra la matière comme une chose inerte, passive, lourde, n'empruntant son activité qu'à des impulsions extérieures, il fit peu de progrès dans la science du monde physique et ne tira pas grand parti de ses trésors. Pendant les quelques milliers d'années où persista cette notion de la matière, le monde eût des poètes, des orateurs, des législateurs, des généraux, des artistes, une civilisation tour à tour grandiose et raffinée, qui était surtout dans l'esprit et dans l'imagination, mais une civilisation exclusive du grand nombre, réservée à une élite, subordonnée à son profit. Toutes ces admirables forces que nous avons connues depuis, dormaient encore. On y suppléait par des millions d'esclaves sacrifiés au bien-être de quelques milliers d'hommes libres. Telles furent, à des degrés différents, avec des nuances différentes, la civilisation de la Grèce, celle de Rome, celle du Moyen-âge ; telle est encore celle des peuples que les bienfaits de la science moderne n'ont pas encore atteints.

A cette idée de la matière passive, succéda lentement, très lentement, celle de la matière active. On soupçonna que l'air contenait d'autres forces que celles qui enflent les voiles des navires, que l'eau pouvait obéir à d'autres impulsions qu'à celles des tempêtes, que les minéraux pouvaient renfermer des énergies inconnues : la grande révé-

Digitized by Google

lation éclata, et la matière, inerte jusqu'alors, apparut remplie d'affinités, d'actions, de réactions, traversée en tous sens par des polarisations puissantes et régulières ; aussi bien dans les masses énormes disséminées et perdues dans les espaces, que dans les atomes imperceptibles à nos sens. La notion de la matière changea pour l'esprit humain : et au lieu d'en faire le synonyme d'inertie, il en vint, il en vient chaque jour davantage à en faire le synonyme d'activité. Les découvertes successives de la gravitation, des lois d'affinités moléculaires qui constituent la chimie, de la polarisation, de la lumière, de l'analyse spectrale et des courants électriques, marquent les premières étapes de l'esprit humain dans cette immense exploration de la matière et dans la conquête de ses activités.

Il est bien naturel que cette pensée me frappe au milieu du mouvement d'une forge, car c'est à elle que sont dus tous nos progrès métallurgiques, et c'est son application constante que j'ai sous les yeux. — Le *travail d'un haut-fourneau*, celui d'un *convertisseur Bessemer*, — la nouvelle production du fer et de l'acier par le *procédé basique*, me donnent le spectacle de la matière agissante, s'élaborant elle-même, combinant ses forces pour les mettre au service de l'homme qui les domine toutes par son intelligence, mais qui se borne de plus en plus à les mettre en présence les unes des autres, et à surveiller le travail qu'elles exécutent à son profit.

Qu'est-ce qu'un haut-fourneau ? C'est, Messieurs, l'appareil le plus parfait qui existe dans toutes les métallurgies, car il opère d'un seul coup, et sans en perdre un seul atome, la séparation de tout le métal contenu dans un minerai de fer quelle qu'en soit la composition. L'ébauche de cet appareil remonte au milieu du XVII[e] siècle, et je ne crois pas qu'elle appartienne à une pensée scientifique. La science de la nature qui débutait alors avec éclat par d'incomparables découvertes en était encore, quant aux applications utiles, à ses premières aspirations. On pressentait, on ne savait pas. Les maîtres fondeurs, jusqu'au commencement de ce siècle-ci, se transmettaient mystérieusement quelques recettes empiriques, — le secret du haut-fourneau — aussi parfaitement ignorants d'ailleurs des réactions intérieures du haut-fourneau, que des phénomènes de la digestion et de la circulation du sang dans leur propre corps. Ce n'est

Digitized by Google

qu'au commencement de ce siècle, après Lavoisier, que la théorie du haut-fourneau essaie de se formuler et qu'on raisonne un peu les mélanges et la formation des silicates, d'où doit résulter la fonte. Mais cette théorie n'est bien connue que vers 1845, avec les analyses d'Ebelmen sur les gaz des hauts-fourneaux. Depuis, l'ingénieur en est arrivé à pouvoir diriger de son laboratoire ce magnifique appareil. — L'analyse le renseigne avec précision sur les éléments qu'il met en présence. Il sait le rôle que va jouer chacun de ces atomes si divers, comment ils vont se choisir, s'éliminer, se grouper, s'échapper en gaz, descendre en métal au fond du creuset, flotter en laitiers à sa surface, à quelle température et à quel moment le résultat de toute cette activité intérieure sortira du fourneau, la fonte d'un côté, les résidus de l'autre.

Et voyez, Messieurs, le résultat ! quand l'homme, ignorant des activités de la matière, opérait sur celle-ci en aveugle, beaucoup de minerais étaient réputés intraitables, de grandes quantités de combustible étaient consommées, l'ouvrier était sans cesse dans la nécessité de dégorger son fourneau à coups de ringard, la marche du fourneau demeurait incertaine et désordonnée comme celle d'un malade en qui se succèderaient des états de pléthore et d'anémie, et — ne nous étonnons pas de cet enchaînement des choses — la civilisation, c'est-à-dire le bien-être général, privée du puissant outillage que l'abondance du fer met dans ses mains, manquait d'un de ses principaux agents d'expansion et demeurait le privilège de quelques-uns. Aujourd'hui, il n'est plus de minerais intraitables aux hauts-fourneaux; la dépense de combustible est minime, le travail du fondeur presque nul, la production du fer très grande, son prix très réduit, et les sociétés modernes ont trouvé, elles ont construit, elles renouvellent incessamment l'immense matériel de leurs marines, de leurs armées, de leurs industries, de leurs échanges. D'où nous viennent tous ces heureux résultats ? de ceci : que nous avons connu, précisé les activités de quelques atomes matériels, que nous les avons mises en présence les unes des autres en les laissant agir, que nous avons, en un mot, à notre travail substitué le leur.

La même vérité me frappe quand j'assiste à une opération Bessemer.

Vous savez, Messieurs, le grand progrès réalisé en mé-

Digitized by Google

tallurgie par cet appareil. Ce n'est pas du progrès industriel que je parle, bien qu'il soit merveilleux, mais du progrès humanitaire, bien plus digne d'admiration. Or, en quoi consiste-t-il, si ce n'est en la substitution du travail de la matière à celui de l'homme ?

Avant le Bessemer, la fonte sortie d'un haut-fourneau et refroidie, il fallait la convertir en fer ou en acier, ce qui ne pouvait se faire qu'en la puddlant, — vous êtes obligés, Messieurs, de me pardonner ces mots empruntés au vocabulaire des forges. — Puddler la fonte c'est, en la brassant, *(to puddle)* lui enlever les corps étrangers: carbone, soufre, silicium, phosphore, dont la présence, même en proportion infinitésimale, rend le métal impropre à la plupart des usages auxquels nous avons besoin de l'appliquer. Pour enlever ces corps, pour les détacher du fer, il faut les oxyder, c'est-à-dire les brûler. Cela eut été facile si l'on eut pu produire quelque part la température de 1600 degrès qui, en mettant le fer en fusion. l'eût purifié de tous ces corps étrangers, oxydables avant lui. Mais on n'en était pas là il y a ving-cinq ans. Il fallait donc puddler la fonte, c'est-à-dire la chauffer, la pétrir, l'affiner, l'agglutiner en une boule formée de granulations de fer, l'extraire péniblement du four, la marteler au rouge blanc, la tenir aux tenailles sous le marteau-pilon, dont les coups soudaient les particules de fer et faisaient jaillir en pluie de feu les oxydes en fusion. Ce travail du puddlage réunit de telles circonstances de température élevée, d'efforts musculaires et de tension d'esprit, qu'il m'a toujours paru le maximum de l'effort physique qu'on pouvait demander à l'être humain. L'ouvrier le quitte épuisé, souvent avant l'âge de quarante ans, s'il ne meurt pas à la peine. Je crois avoir adouci le puddlage partout où je n'ai pu le supprimer ; mais il y a peu d'années qu'il était encore l'absolue nécessité de la fabrication du fer et de l'acier. Aujourd'hui il disparaît de nos forges ; dans vingt-cinq ans il n'en sera plus question, et comment cela ? Parce que la matière fera aisément et parfaitement ce que l'homme ne faisait qu'imparfaitement, avec grand peine, et que l'activité de celui-ci sera remplacée par l'activité de celle-là.

Car c'est là ce que réalise le convertisseur Bessemer.

Une grande cornue en fer, revêtue intérieurement d'un enduit trés réfractaire, reçoit cinq à dix tonnes de fonte en

Digitized by Google

fusion ; quelques minces filets d'air sont lancés de bas en haut, à travers cette fonte, et leur oxygène, en se combinant avec elle, produit ce triple effet d'élever la température du bain jusqu'à la fusion du fer, de brasser la matière et de s'emparer de tous les corps étrangers. Vingt-cinq minutes suffisent aux activités de la matière pour opérer, infiniment mieux que nous, le travail de l'affinage de la fonte, et de plus, ces activités indiquent, elles notent elles-mêmes, à nos yeux, dans les raies du spectre, toutes les phases de leur opération. Le métal obtenu tel que nous le voulons, à l'état de fer ou d'acier, est assez chaud et demeure assez longtemps liquide pour être coulé sous des formes diverses, et, comme si rien ne devait manquer à cette activité de la matière, des forces hydrauliques assez puissantes pour remuer cette masse de fonte, assez calmes et assez dociles pour être maniées par un enfant, règlent le mouvement de l'appareil.

N'est-ce pas, Messieurs, un frappant aspect de la science ! Un courant d'air froid injecté dans un bain de fonte accomplit de lui-même tout ce formidable travail du puddlage et l'accomplit parfaitement. Il décarbure, il oxyde, il échauffe, il brasse le bain métallique, le travail s'accomplit d'une façon admirable, de molécule à molécule et s'enregistre dans les rayons lumineux émanés de la gorge de l'appareil. Qu'a fait l'homme ? Ah ! Messieurs, son rôle est très grand, sa pensée domine tout ; mais quelle est cette pensée ? quel est ce rôle : je le répète : il a connu, il a analysé les activités de la matière, puis il les a mises en présence et leur a dit de faire, atome à atome, ce que ses forces à lui ne pouvaient pas accomplir.

Mais ici mon affirmation est trop absolue ; une substance demeurait rebelle aux réactions du convertisseur, c'est le phosphore ! Le phosphore dont la présence est désastreuse dans le fer qu'elle rend cassant, et dans l'acier qu'elle rend (permettez-moi le mot) *illaminable*, le phosphore ne se laissait pas éliminer, et, bien que l'oxygène du jet d'air, qui traversait le bain de fonte dut infailliblement s'emparer de ce phosphore on le retrouvait en totalité dans le métal.

Ce phénomène, aussi étonnant que désagréable, déconcerta tout le monde : on analysa la fonte, les scories, les gaz pris à toutes les phases de l'opération, on observa attentivement les réactions indiquées par le spectre, et

Digitized by Google

enfin l'on vit que, dans un premier moment de l'opération, le phosphore s'oxydait en effet au contact du jet d'air, mais que cet acide phosphorique, une fois formé, ne se combinait point en phosphate de fer, non que l'oxyde de fer nécessaire à cette combinaison ne se produisit à côté de lui, mais parce qu'il était absorbé aussitôt que produit par la silice qui constituait la garniture de Bessemer. — Aux températures élevées, la silice, vous le savez, est la grande puissance acide du monde minéral. C'est sa prodigieuse affinité pour les oxydes qui, lors de la formation de la croûte terrestre, s'empara de toutes les bases pour former les énormes agglomérations de silicates qui composent la plupart des roches primitives. — C'est ainsi que la silice agissait dans le convertisseur ; par une sélection de plus grande affinité, elle s'emparait de l'oxyde de fer au cours de sa formation et laissait l'acide phosphorique comme suspendu dans l'appareil. Venait alors un second moment. A côté de cet acide phosphorique et sous l'action du courant d'air, se formait de l'oxyde de carbone lequel, agissant avec le fer sur l'acide phosphorique libre, le décomposait, en lui enlevant son oxygène, si bien que le phosphore, revenu à son premier état, retournait dans le métal. Ces deux moments, par un cercle d'actions et de réactions des plus curieux, se succédaient jusqu'à la fin de l'opération et finalement tout le phosphore était réintégré dans le métal. La silice était donc à la fois nécessaire et funeste au convertisseur Bessemer ; nécessaire à cause de sa propriété réfractaire, funeste comme obstacle à la déphosphoration. C'était un grand inconvénient Les minerais phosphoreux, abondants, répandus en couches puissantes, exploités à bon marché, échappaient au nouveau procédé. Son action demeurait restreinte aux minerais sans phosphore que nous faisions venir à grands frais de l'Ile d'Elbe, d'Espagne, d'Algérie.

C'est dans cette lutte de vingt ans contre le phosphore que surgit l'idée de donner au convertisseur Bessemer une garniture basique, idée bien naturelle, émise pour la première fois par Gruner, mais dont l'application se heurtait à des difficultés techniques et à des préjugés théoriques dont le détail serait étranger à mon sujet. Ce n'est que dernièrement, en 1878, que deux jeunes chimistes anglais, MM. Thomas et Gilchrist, sont parvenus à la réaliser. Leur

Digitized by Google

garniture faite en *dolomie* cuite (calcaire magnésien) laisse à l'oxyde de fer toute sa puissance d'agir sur l'acide phosphorique ; une addition de dix pour cent de chaux fournit un supplément de base, et la substance ennemie est éliminée, à l'état de phosphate de chaux et de fer, dans les scories. Un des plus difficiles problèmes posés à l'industrie contemporaine est ainsi résolu.

C'est là ce procédé *basique* dont vous avez entendu, dont vous entendrez encore parler. On opère par charge de dix tonnes ; les corps étrangers se séparent du fer dans l'ordre suivant : silicium, carbone, phosphore, soufre. La combustion de ces métalloïdes est accompagnée d'une combustion parallèle de dix pour cent de métal. La chaleur développée dans l'appareil par toutes ces réactions est d'environ 4,000,000 de calories dont 2,500,000 restent dans le métal et le maintiennent en fusion, et 1,500,000 sont emportés à l'état latent par le dégagement des flammes. Après le départ de tous ces métalloïdes, le fer se trouve, lui aussi, légèrement oxydé, brûlé, ce qui altérerait sa qualité ; on le *débrûle* par une addition de manganèse qui, plus avide d'oxygène que le fer, le lui enlève et l'emporte dans les scories. S'agit-il d'obtenir de l'acier ? On n'additionne le métal liquide d'un métal nouveau, qu'à cause de son aspect très cristallin que les allemands et nous, après eux, appelons *Spiegeleisen* (fonte à miroir). C'est un carbure de fer et de manganèse dont le carbone carbure le fer et en fait de l'acier, et dont le manganèse le désoxyde. S'agit-il d'obtenir du fer ? On emploie le ferro-manganèse, alliage des deux métaux à quatre-vingt pour cent de ce dernier. Le manganèse débrûle le fer, et le fer de l'alliage s'ajoute au fer nouvellement produit.

En se généralisant, le procédé Bessemer, appellé maintenant le procédé *acide*, a doublé en treize ans la production métallique annuelle. Elle était dans le monde entier de dix millions de tonnes en 1869, elle a été de vingt millions de tonnes en 1882 — diminuant de près de moitié le prix de revient de l'acier. Il ne faut pas moins attendre du procédé *basique*.

Qu'est-ce tout celà, messieurs ? sinon la matière agissante, opérant cette fois le véritable puddlage, se prêtant simplement, avec docilité, à la solution des questions les plus importantes et les plus complexes. Et qu'est-ce encore ? sinon la science cherchant dans l'atome le secret des acti-

Digitized by Google

vités de la matière et quand elle l'a découvert, se mettant elle-même à son service en vue de s'en faire obéir.

Mais, pour finir par où j'ai commencé, qu'est-ce donc que la matière et quelle idée s'en feront, dans les siècles qui viennent, les intelligences destinées à poursuivre nos travaux ? La matière est-elle autre chose que les activités qui la manifestent ? Et ces activités elles-mêmes sont-elles autre chose à leur tour que la manifestation d'une seule et unique activité, partant de l'atome, se groupant en un petit nombre de combinaisons, déterminant les phénomènes moléculaires de la chimie, constituant l'unité et la diversité des lois physiques, s'étendant de monde à monde, et, sous les noms variés d'affinités, de chaleur, de mouvement, de lumière, d'électricité, d'attraction, de gravitation, allant et venant sans cesse de l'immensité du tout à la simplicité de l'élément ? Franchit-elle les limites du monde inorganique ? Nous apparaît-elle, toujours la même, dans les phénomènes plus compliqués et plus profonds de la vie végétale et animale, pour ne s'arrêter que devant la conscience qui s'en distingue et la pensée qui la domine ? Voilà le grand point d'interrogation que se pose la science actuelle, et sa tendance est, ce me semble, d'y répondre affirmativement. Le courant de ses observations va du moins de ce côté.

Pour moi, dans le terre-à-terre de ma vie des Forges, c'est cette activité que je vois, c'est avec elle que je suis aux prises, c'est elle que j'étudie, et puisque j'avais aujourd'hui à vous dire quelque chose, que faire de mieux que de vous parler d'elle en vous entretenant de ce qui se passe dans nos usines et dans nos fourneaux ?

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

EXTRAIT DE

L'ÉVÊQUE & LE MONDE RELIGIEUX D'ALAIS

1755 A 1775

Par M. Achille BARDON, membre résidant

AVANT-PROPOS

Nous avons résumé les documents concernant *l'instruction primaire* à Alais de 1755 à 1775, en parlant des *frères des écoles chrétiennes et des sœurs.*

Dans les pages consacrées aux couvents, soit du *Verbe incarné d'Anduze,* soit des *Ursulines d'Alais,* nous avons apprécié l'enseignement des *demoiselles de la noblesse ou de la bonne bourgeoisie,* à la même époque.

C'est à la fin du chapitre « *des chanoines* » qu'on a entretenu le lecteur des *enfants de chœur.*

La maison de la Providence a été créée par Beauteville ; il y a inauguré *l'instruction professionnelle.* L'historique de cet établissement forme un des principaux chapitres de notre étude sur l'Evêque et le monde religieux d'Alais, au milieu du XVIIIe siècle; il nous reste à visiter le *Collège,* à noter exactement la situation de l'enseignement secondaire à l'arrivée de Beauteville, et à nous éclairer sur ce qu'il fit en faveur des familles désireuses de voir leurs enfants acquérir, avec la connaissance et le goût des belles-lettres, les principes de la religion et des mœurs.

A. B.

Digitized by Google

§ 1er. — Les Supérieurs

L'abbé *Gallière* était supérieur depuis 1750 (1). Le nouvel Evêque le remplaça par l'abbé de Ribes (2), dont le frère possédait la Mairie d'Alais (3). Cette nomination ne surprit pas.

A Versailles, on avait eu blâmé parfois les mesures prises par l'autorité municipale et les chefs militaires, dès que le résultat n'avait pas été celui qu'on attendait. Ainsi, pour les punir de leurs démarches auprès des pasteurs protestants dans l'affaire du ministre *Boyer* (4), le maire avait été mis en prison pendant quinze jours, et le commandant Beauteville aux arrêts. Il était juste que le Prélat fit quelque chose pour la famille de l'ami de son frère, pour un prêtre si bien posé dans le pays (5).

Quant à Gallière, l'Evêque le destinait à des fonctions

---

(1) Gallière Marc-Antoine, né à Anduze en 1708, ancien curé d'Aigues-Mortes, du Vigan, nommé curé-sacristain d'Alais le 5 octobre 1759, en remplacement de feu Reboul Jean ; vicaire général en 1760, décédé en 1785.

Son frère, Gallière Pierre, conseiller auditeur à la Cour des Comptes, était chanoine de Saint-Gilles.

Sa sœur, Claire Gallière, était mariée à Claude Cabane de Camont, syndic du diocèse.

Son neveu, Antoine Cabane, épousa, en septembre 1759, Marie-Gillette Boissier de Sauvages.

Sa nièce, Anne Cabane, fut la femme de Tastevin, avocat, nommé plusieurs fois premier consul.

(2) Etienne de Ribes, né en 1713, docteur en théologie, prieur de Saint-Martin-de-Corconne.

(3) François de Ribes (Voir de nombreux détails dans le chapitre où sont exposés les rapports de Beauteville avec la mairie).

(4) *Lettres de Paul Rabaut*, 13 mars 1753. Paris, Grassart, t. II, p. 253.

(5) Outre son frère, l'abbé Etienne de Ribes avait deux sœurs, Madeleine, qui mourut célibataire le 22 septembre 1789, et Delphine, qui mourut très jeune, laissant deux filles issues de son mariage avec Bernardin Boissier de Sauvages, les futures dames de Cabane et Dhombre.

Le maire d'Alais mourut le 3 novembre 1773; le chanoine de Ribes mourut le 30 avril 1766.

Digitized by Google

beaucoup plus importantes, et surtout beaucoup plus en harmonie avec ses aptitudes.

Dans le nouveau règlement élaboré par l'entourage de Beauteville, le Supérieur continuait à avoir la haute main sur toute la maison :

« *Le Principal doit avoir une intention pure, ne se pro-*
« *posant que des vues de religion, n'agissant point par des*
« *motifs humains, une patience à l'épreuve, un grand dé-*
« *sintéressement, une fermeté mêlée de prudence et de dou-*
« *ceur*. . . . . .
« *pas de molle douceur, pas de sévérité outrée* . . . . . .
« *un juste milieu* . . . . . .
« *Il propose les régents* . . . . . .
« *Il inscrit sur un registre les noms de tous les élèves ;*
« *au moyen des notes des régents et des préfets, il indique*
« *le caractère, les mœurs, les dispositions de chaque enfant.*
« *Un double de ce registre est déposé à l'Evêché le pre-*
« *mier janvier de chaque année au plus tard* (1).
« *Il est très à propos que le Principal fasse venir, quel-*
« *quefois, les écoliers, dans sa chambre, pour étudier leur*
« *caractère, et leur donner, en particulier, les avis conve-*
« *nables ; il peut faire un bien infini par ces entretiens fa-*
« *miliers où les écoliers s'ouvrent à lui comme à un bon*
« *ami, mais il faut faire en sorte par le secret inviolable*
« *qu'on leur gardera qu'ils n'aient jamais lieu de se repen-*
« *tir de leur confiance. Il doit éviter aussi de donner par*
« *ces préférences aucune jalousie aux autres écoliers* ».

Beauteville crut utile d'installer, à côté du supérieur, quelqu'un chargé spécialement de la surveillance et de la direction des études :

« § 1er — *Le directeur des études aidera de ses conseils*
« *les régents dans les différents ouvrages qu'ils seront te-*
« *nus de faire, soit pour le public, soit pour leurs classes.*

---

(1) La perte de ce registre est regrettable. Nous n'avons découvert dans les bibliothèques particulières, à Alais, que deux documents inédits sur le Collège : l'un contenait le *Projet du Règlement du Collège en 1755* (chez M. Roux, ancien principal), l'autre, *Recueil de Palmarès* (chez M. Bourgogne pharmacien. Que nos deux confrères veuillent bien agréer nos sincères remerciements pour avoir mis à notre disposition les épaves d'un monde disparu.

Digitized by Google

« § 2. — *Il inspectera les salles d'études, une fois par « jour, au minimum.*

« § 3. — *Il visitera, de temps en temps, les classes, pour « ranimer l'émulation parmi les maîtres et les enfants.*

« § 4. — *Il examinera tous les nouveaux écoliers pour « les distribuer dans les classes qui leur conviendront* (1).

« § 5. — *Il donnera au commencement de l'année le pro- « gramme qui annonce l'ordre des études et les livres dont « on doit se servir* ».

Beauteville confia ce nouveau poste à Vanmalle. Antoine Brès de Vanmalle avait trente ans (2). Depuis six ans il occupait la chaire de rhétorique. Professeur émérite, il quitta, plus tard, l'enseignement pour la prédication, et se fit très vite une grande réputation d'éloquence.

L'Académie Française le choisit, en 1766, pour prononcer le panégyrique de Saint-Louis. Le Roi voulut l'entendre à Versailles.

L'Evêque fit tout son possible pour le retenir dans son Collège : il l'avait nommé supérieur le 18 avril 1761 ; mais Vanmalle crut qu'il n'y avait rien à gagner en restant à côté d'un Evêque Janséniste militant.

Départ bien regrettable ! Le nouveau supérieur, du dio-

---

(1) Il eut fallu procéder ainsi, non-seulement à l'égard des *nouveaux,* mais aussi pour les anciens, et faire rétrograder ceux qui étaient faibles. Teissier, dont nous parlerons bientôt, était pour cette mesure radicale, *au risque de faire crier quelques mères*.....

(2) Né à Alais le 25 décembre 1725 (Voir sa biographie dans *Michaud,* édition de 1811).

Un de ses amis communiqua le sermon sur *la Cène,* qu'il avait prêché à Montpellier, devant les Etats du Languedoc, à Marmontel. « Dites à votre ami, répondit-il, que s'il a vingt discours « comme celui-ci et qu'il vienne les prêcher à Paris, il attirera à « la porte de son auditoire plus de carrosses qu'aucun spectacle. »

Vanmalle se crut sur le chemin de la fortune. L'archevêque de Toulouse, Brienne, s'empressa de se l'attacher. Vanmalle mourut avant que Brienne fut ministre.

Cette espèce d'engouement pour la chaire et de dédain de l'enseignement secondaire n'est pas rare au XVIII[e] siècle. Les Jésuites eux-mêmes intriguent auprès de leurs supérieurs pour n'être pas constamment régents de collège (Lire les auteurs Jésuites du XVII[e] et XVIII[e] siècle, à l'appui).

Digitized by Google

cèse de Chalons-sur-Marne, quoique très capable, l'abbé Pierre Lanot, ne conserva pas l'autorité morale qu'avaient eue ses prédécesseurs. Une partie du clergé du diocèse avait désapprouvé la campagne de Beauteville contre les Jésuites ; et on disait, aux conférences, chez les archiprêtres, on affirmait presque que l'Evêque ne faisait que signer et publier ce que Lanot écrivait. De là une invincible répugnance de la part des ecclésiastiques à recommander aux familles du diocèse un collège-séminaire où les professeurs s'abonnaient au *Journal Ecclésiastique* (1), *au Journal de Genève* (2) et où les enfants étaient élevés dans un esprit d'opposition systématique au Saint-Siège et à la Compagnie de Loyola. Au lieu d'y enrayer l'œuvre de Luther et de Calvin, on y tournait en dérision les brefs du Saint-Père ! Le clergé des campagnes n'avait nulle envie d'encourager de pareilles inconséquences.

Dans la ville même, Lanot, mieux jugé, recruta assez d'élèves pour combler les vides, et l'Evêque le récompensa suivant son mérite.

Lorsque Beauteville mourut, il y avait déjà dix-huit mois que l'abbé Lanot n'était plus supérieur.

Quand nous raconterons la réaction ultramontaine qui se produisit alors dans le monde religieux d'Alais, nous aurons occasion de reparler d'Antoine Popin, supérieur, et de ses collaborateurs, chassés brutalement par les Zelanti.

---

(1) *Journal ecclésiastique.* Coût de l'abonnement en 1774 : 14 livres.

(2) *Journal de Genève.* Coût de l'abonnement : 6 livres.

Outre les journaux, les professeurs avaient une bibliothèque commune qui souscrivait aux grandes éditions *(sic)* (Bible en 17 volumes), qui achetait des livres et des *brochures.*

Ainsi, voici les acquisitions faites en 1771 :

Lettre contre Tournely ;
Rhétorique du prédicateur ;
Explication des prophéties ;
Distinction des deux puissances (petite brochure) ;
Juvenal de Jouvency ;
L'Electre de Sophocle (texte grec) ;
Eléments de la langue latine ou thèmes en 4 volumes.
Dictionnaire géographique.

Digitized by Google

§ 2. — Les Régents

Le recrutement des régents se fait dans de mauvaises conditions. La plupart sont de jeunes abbés, sans fortune, qui attendent, dans le professorat, leur majorité sacerdotale. D'autres, sans vocation, portent, on ne sait pourquoi, le costume ecclésiastique. Le régent de grammaire, Dominique Mestralet, piémontais d'origine, n'aspire qu'à jeter la robe et le bonnet carré aux orties pour se marier (1). Nous avons pu recueillir quelques détails sur tous les régents qui occupaient une chaire lorsque Beauteville arriva à Alais.

En *seconde*, Mourgues Louis, de Saint-Hippolyte (sous-diacre depuis 1754; prêtre à la Trinité, de 1756); il ira bientôt occuper la cure de Saint-Jean-du-Gard. — Cœur généreux, enthousiaste, il restera tel jusqu'à sa mort.

Il essaie dans sa paroisse de ramener *par la douceur* les brebis égarées, et de plus en plus sourdes à la voix de leur curé. Il apprend que le ministre de Saint-Jean, Durand, craint d'être arrêté ; il lui offre un gîte chez lui (2). La Révolution éclate, il se lance à corps perdu dans le mouvement ; il haranguera le 16 mai 1791, à Nimes, devant la rue des Lombards et l'Eglise Saint-Charles, l'Evêque intrus, Dumonchel.

Le régent de *troisième* est un Avignonnais, Roubaud; c'est lui qui écrira les *Nouveaux Synonymes de la langue française* (3). Il quitta bientôt Alais. Son frère était Jésuite: tout s'explique.....

---

(1) Mariage avec Mlle Pradel, 1766.

(2) Lettre du pasteur Durand du 25 décembre 1771. « Le curé a « exigé, à titre de grâce, que je ne sortisse point de cette maison, « et il m'a offert une déclaration par écrit pour me mettre à « l'abri de tout événement. » *Bulletin de l'Histoire du protestantisme français.*

(3) Voir sa biographie dans *Michaud, Feller*, etc., etc. Roubaud Pierre-Joseph-André reçut les ordres mineurs à Alais le 8 juin 1754. C'est au moyen du *Registre des Ordinations* que nous avons eu les prénoms de ce professeur. *(Archives de l'Evêché).*

Digitized by Google

Les élèves de *cinquième* et de *sixième* en 1755 ont pour professeur Teissier Pierre-Jean, un jeune homme d'avenir (1). L'abbé Teissier occupera en 1756 la chaire de *quatrième;* Vanmalle ayant été nommé directeur des études, il montera dans la chaire de rhétorique et y enseignera pendant cinq ans (octobre 1758-1762).

Le renvoi des Jésuites de tous leurs Collèges mit momentanément beaucoup de municipalités dans un grand embarras. D'Arles on écrivit à Teissier qu'il aurait *600 livres* par an pour être professeur de rhétorique et préfet des classes (2). Il accepta, mais, au bout d'un an, il revint (1762-1763). La chaire de *rhétorique* avait été occupée pendant son absence par un nommé Pierre Mezin, qu'on avait applaudi prêchant, en juin 1762, le panégyrique de la Saint-Jean.

Un certain abbé Gaultier, du diocèse de Blois, ordonné prêtre par de *Fitz-James*, Evêque de Soissons, à la mort de celui-ci qui était son protecteur, eut peur de la réaction et se réfugia à Alais. Beauteville accueillit cette victime ultramontaine et le nomma professeur de rhétorique. Malheureusement son esprit caustique ne put s'accommoder avec le supérieur. L'abbé Lanot l'accusa d'avoir trempé, au commencement du carême de 1770, dans une espèce d'insurrection et de désertion des séminaristes. Il y avait quelque chose de vrai. On l'envoya en paroisse (3) ; l'élève

---

(1) L'abbé Teissier né à Alais en 1739, sous-diacre 9 juin 1759, prêtre 10 septembre 1760, obtint la cure de Valergues (Hérault) 1774, mais il habitait Alais. Plus tard, il fut successivement curé de Valleraugues, Campestre et Boisset. Il mourut à Castres en juin 1808. Il avait laissé, dit-on, beaucoup de manuscrits à son frère et à un ami habitant Paris qui voulait les faire imprimer.

Où sont aujourd'hui ces manuscrits ?

(2) *Archives d'Arles.* Section C C, t. IV. Instruction publique.

(3) Gaultier fut élu curé intrus d'Alais en 1792 ; il mourut le 31 octobre 1800, à l'hôpital, préférant mourir misérablement que renier les beaux rêves qu'il avait faits à l'aurore de la Révolution. Il refusa les derniers sacrements. Nous reparlerons de lui, de Fleury et de beaucoup d'autres nommés dans ce chapitre, dans la sixième partie de notre histoire d'Alais, intitulée : *La Révolution*, 6e volume qui paraitra, si Dieu nous prête vie..... et si Alais vote des fonds.

Digitized by Google

Fleury Antoine, âgé de dix-huit ans, devint le régent de ses propres camarades (1).

En 1755, la *septième* et la *huitième* avaient pour professeur François Lecoq (2) ; il mourut encore jeune, au sortir de sa classe, en 1761. Comme les maîtres qui ne s'occupent que de leurs élèves, il a eu moins de notoriété que ses collègues. Salut à cette victime du devoir.

Nous n'avons pas transcrit ici les noms de tous les régents de 1755 à 1775 (3) ; nous avons eu hâte de résumer fidèlement les prescriptions du règlement spéciales aux professeurs.

Primo. — Les régents seront tenus de faire dans le courant de l'année un discours ou une pièce de vers.

La matière à traiter sera soumise au contrôle du Principal. — Toutes ces compositions seront remises par le Principal à l'Evêque qui les fera examiner et accordera une gratification à la meilleure (4).

A la rentrée des classes, un des régents débitera sa composition.

---

(1) Fleury Antoine, fils d'un fabricant de bas, né en 1752, mort le 4 août 1817. N'importe, ce n'est pas de nos jours qu'on risque de voir un rhétoricien quitter son pupitre pour monter dans la chaire du professeur révoqué. Fleury avait fait de brillantes études, il adorait le travail jusqu'à compromettre sa santé, il avait la vocation de l'enseignement, il fit des prodiges, tout cela est exact, mais l'expérience n'a pas besoin d'être souvent recommencée.

(2) Sous-diacre à la Pentecôte de 1757 ; Prêtre à la Pâques de 1758.

(3) Le *Journal de l'Econome* nous donne quelques noms pour la période de 1770 à 1775 :

1772 de Fondouce Joseph-François, de Pézenas.
1772 de Laconey.
1772 Maisonneuve.
1772 Sumian.
1772 Colombard.
1773 Bonjour.
1774 Desnoy.
1775 Costier.
1776 Dufour.
1776 Michon.
1776 Tempié.

(4) En août 1772, le même journal nous donne l'importance des gratifications accordées au régent de rhétorique et au régent d'humanités ; chacun reçut 24 livres, un louis d'or.

Digitized by Google

Secundo. — Ils étudieront d'autre part leur théologie et seront examinés toutes les années par l'Evêque sur le traité qui leur aura été désigné au commencement de l'année.

Ils feront, dans leur classe, une instruction religieuse, chaque samedi matin.

A tour de rôle, le dimanche, chacun d'eux montera en chaire pendant un quart d'heure.

On ne leur prescrit rien pour les confessions et communions; on se flatte qu'ils seront, par rapport à cet objet, l'exemple des écoliers.

Tertio. — Chaque samedi matin, les régents remettront des notes sur la conduite et le travail des pensionnaires.

Il leur est défendu de donner des répétitions, soit au dehors, soit dans le Collège.

« Je souhaite », *a écrit, dans le règlement primitif du* « *collège, Monseigneur d'Arèjan*, qu'on ne donne jamais aux « enfants aucun sujet galant ni tendre, et si on parle d'amour, « que ce soit toujours d'une manière désavantageuse, à « moins que ce ne soit de l'amour envers Dieu et envers « les parents. »

Monseigneur de Monclus, prédécesseur de M. de Beauteville, y ajouta :

« Les régents éviteront avec soin de leur donner aucun « devoir, surtout en vers, qui soit trop libre, et en expliquant « les poëtes, ils retrancheront tout ce qui est obscène ou « licencieux. »

C'est la fameuse précaution inutile. Les billets tendres des régents ou des collégiens, nous ne les citerons pas; ils ressemblent à ceux d'aujourd'hui. Au premier feuillet de son livre, un élève de cinquième, écrit en 1770 :

Peut-on dire, rien de plus doux
Que je suis amoureux de vous.
Oui je vous aime à la folie ;
Même derrière votre grille
Mon amour durera toujours.
Tant que je jouirai du jour,
Je vous dirai la même chose ;
Et jusqu'au jour du jugement,
Je me croirai votre amant.

Dans le Règlement du 20 juillet 1735, il y avait un article ainsi conçu :

« Pour animer ceux d'entre les ecclésiastiques, qui se « consacreront à l'éducation de la jeunesse dans le collège-

Digitized by Google

« séminaire, et pour les dédommager des emplois ou béné-
« fices qu'ils pourront avoir refusé ou refuseront dans la
« suite, lorsqu'ils y auront été employés 20 ans avec appro-
« bation, le Séminaire sera engagé à leur continuer les
« mêmes appointements, la même nourriture, et autres
« avantages attachés à leur place, leur vie durant ; et mis
« à la retraite, s'ils veulent quitter la maison, ils seront
« payés comme s'ils étaient encore en fonctions. »

Cet article 10 ne fut pas reproduit dans les statuts du Collège adoptés par Beauteville.

Cependant un acte dressé par Me Daniel, notaire, le 8 février 1776, nous apprend que l'abbé Chalbos (1) ayant été successivement préfet, professeur, directeur des études, directeur du séminaire, reçut « *une pension de 200 livres* « *en considération de la durée et du mérite des services qu'il* « *avait rendus* à la maison, et ce au désir et dans l'esprit « de l'article 10, ladite pension devant cesser d'être exigi-« ble dès qu'il jouirait d'un bénéfice de 1400 livres net. » (2)

Dans le Règlement de Monseigneur D'Avéjean du 27 juillet 1741, il avait été stipulé que le séminaire et collège seraient gouvernés par des ecclésiastiques du diocèse, « *ex-* « *cluant toute communauté séculière ou régulière.* » « à dater « de 1745, nous voulons que les supérieurs, professeurs, « économes ne puissent être remplacés que par les naturels « du pays, donnant la préférence à ceux qui auront fait « leurs études au collège. »

Beauteville recruta son personnel un peu partout.

---

(1) Chalbos Jean-François, fils d'un mangonier d'Alais, reçut les ordres mineurs en 1761, le sous-diaconat en 1764, la prêtrise en 1772. Après la Révolution, il fut curé à Avignon.

Sa sœur Françoise avait épousé un perruquier, Pierre Silvain, dont nous parlons au 6e volume de l'*Histoire d'Alais*.

(2) Beauteville a supprimé d'autres articles ; en voici un entre autres :

« Toutes les années, vers le premier jour de l'an, il y aura un « discours latin ou une pièce de vers qui seront prononcés en « public et composés alternativement par le régent de rhéto-« rique, de seconde et de troisième. Il y aura aussi un exercice « littéraire après Pâques, soit tragédie, soit drame, soit plai-« doyer, que fera celui qui ne sera pas chargé de la harangue. »

Digitized by Google

§ 3. — Les Préfets des études

En dehors des classes, les élèves sont sous la surveillance de deux préfets qui à tour de rôle, restent un jour chacun avec eux et ne les perdent jamais de vue. Même pendant les heures de classe, le Préfet de service ne peut sortir de la maison ; « *il se fait voir de temps en temps dans la cour « pour veiller à ce que les enfants qui sortent de classe pour « leurs besoins y rentrent tout de suite,* » ajoute Beauteville, toujours minutieux.

« *Les Préfets empêcheront que dans les récréations, les « élèves ne se déchirent ou se couchent par terre, ils les « obligeront à parler français et les accoutumeront à sa- « luer poliment toutes les personnes qui entrent dans la « maison.*

« *Chaque semaine, ils confèreront avec le Principal sur « les défauts et vices qu'ils auront remarqués dans les pen- « sionnaires et auront soin de faire exactement ce que le « Principal aura jugé être nécessaire pour les corriger.* »

Voici les prescriptions hygiéniques dont le Préfet doit assurer l'observation :

« *Il n'est permis, sous aucun prétexte d'étrennes, de fête, « ou autrement, de laisser donner aux écoliers des présents « de viande, de vin ou de fruits. Ces nourritures extraor- « dinaires occasionnent toujours de la dissipation, des divi- « sions et souvent même des maladies. Si les parents « envoient des provisions de cette nature, on les portera au « Principal.*

« *Le Préfet prendra garde que les élèves ne s'échauffent « pas trop lorsqu'ils jouent à quelque jeu d'exercice* (1) ; « *s'ils suent, qu'ils ne se refroidissent pas.*

---

(1) A quels jeux jouent-ils? A les ouïr, vous ne le sauriez pas. Aux boules, à rabidot ou bedin-bedos, c'est-à-dire aux osselets, à cambalète (cheval fondu), à pluguet (cache-cache), à escalète (mérelle), à patète un (jeu du pied de bœuf), à l'esclafidou (petit pistolet à bouchon de liège), au loup, à carguecèle, à la moure, que le Poussin a représenté dans un magnifique tableau, au

Digitized by Google

« *Il s'appliquera à rompre l'humeur de ceux en qui elle* « *paraît dominer.* »

Beauteville ajouta à ces règles quelques recommandations :

« *On ne donnera plus de vin pur à MM. les pension-* « *naires, mais pour ôter tout soupçon d'avarice sur ce* « *point, on les servira de la même manière que ci-devant.* « *MM. les préfets assistés d'un domestique, auront soin de* « *mêler le vin des enfants avec une quantité d'eau suffi-* « *sante. Les jours de promenade et avant de sortir, les pré-* « *fets passeront en revue MM. les pensionnaires, et ceux* « *qui par leur malpropreté, ne seront pas en état de se* « *montrer décemment, seront mis en pénitence pendant que* « *les autres seront à la promenade.* »

Beauteville, inventeur des retenues dans notre Collège!!!

§ 4. — L'Econome. — Le Budget

Lorsque M. Bardoux alla visiter l'Ecole normale, l'économe venait de mourir. M. Bersot, son directeur, parla de celui qui manquait à cette réunion. « C'était, dit-il au Mi- « nistre, un parfait honnête homme, d'une conscience déli- « cate, qui se créait des scrupules infinis. *L'Université a* « *perdu un de ses meilleurs serviteurs* ».

Quelle est, en effet, l'institution qui peut prospérer, si ses finances sont mal administrées !

Beauteville, imbu de ces idées, soit à *l'Hôpital*, soit à *la Providence*, soit dans son intérieur, aimait l'ordre ; il veillait à ce qu'on choisit partout de vrais économes. On en riait bien, aux jours de liesse, dans les petites comédies

---

castelet, château de châtaignes qu'on démolit avec une autre châtaigne. L'un a fait *rebalète*, les disputes arrivent; ils se *capignent*, les sobriquets pleuvent : tripié d'Alais, cigalet de Saint-Hippolyte, passeroun de Sommières, manèfle, c'est-à-dire délateur ; chique-tout pur de Sumène, galinète de Bagnols, touca du Saint-Esprit.... Quels Iroquois !

Un d'entre eux, Etienne Villa, nous a laissé le *tableau complet des constructions et expressions vicieuses employées par ses camarades.* — 1802, Montpellier.

Digitized by Google

que l'on jouait au Collège. Une de ces pièces nous montre le sous-économe partant, pour la foire de Beaucaire, faire les achats :

« J'ai souvent éprouvé que dans cette maison
« Mon sort a dépendu d'une provision.
« Car, jadis, j'achetai pour dix écus d'olives,
« Sujet pour moi bien grand des douleurs les plus vives.
« J'aurais pu les avoir tout au moins pour dix francs.
« Je ne sais pas alors si j'avais mon bon sens.
« Je fus un imbécile, et pour cette bévue
« On faillit me chasser et me mettre à la rue ».

Comment réparer cette faute ?

« Tous mes épiscopaux, de temps en temps jeûnèrent ;
« Sans nul égard pour eux, et sans nulle pitié,
« Je sus de leur dessert retrancher la moitié,
« Afin de réparer, par cette politique,
« La perte que souffrit la bourse économique ».

On devine le conseil qu'il va donner à ses suppléants :

« Partagez-vous, tous deux, ma suprême puissance ;
« Faites que les enfants vivent dans l'abondance.
« Allez tous les matins promener au marché ;
« N'achetez rien au moins qui ne soit bon marché.

L'abbé Antoine Luponis n'avait pas besoin qu'on lui rappelât cette tirade. Quand on le gourmandait, il s'accusait au contraire de prodigalité, et si l'on révoquait en doute ses paroles, il appelait en témoignage le vieux Castellan Jean-Baptiste, son prédécesseur, qui quoique en retraite, considérait encore le Collège comme sa maison personnelle.

Ce Castellan, ce brave type de l'économe. Arrivé des Basses-Alpes, à Alais, vers 1725, il avait ramassé, sou à sou, après trente ans de travail, une douzaine de mille francs dont il fit don au Collège en 1759, à la charge de lui servir une rente viagère égale à l'intérêt de son argent (1).

C'est grâce à ce système d'économie constante qu'on arrive à pouvoir donner l'enseignement secondaire *gratuitement*, et cela, sans aucune subvention de la ville. Dès qu'un enfant du diocèse sait lire et écrire, il entre au Collège, il suit les Cours sans débourser un denier. Si ses parents sont

(1) Castellan mourut le 9 août 1765, à l'âge de 82 ans.

Digitized by Google

pauvres, on le nourrira, on l'entretiendra. Il y a tant de bourses !

Il y a le boursier de Cendras (1), le boursier de l'abbé Maistre (2), les boursiers du Roi (3).

Les boursiers de l'Evêque ; Beauteville a neuf pensionnaires à sa charge qui lui coûtent chacun 240 livres par an (4).

On pourrait se passer des libéralités épiscopales, tellement est assurée la dotation du Collège. Plusieurs bénéfices ont été successivement affectés aux dépenses de cet établissement. Voici les principaux :

BÉNÉFICES AFFECTÉS A LA DOTATION DU COLLÈGE	DATE DE LEUR UNION ET DÉSIGNATION DE LEUR PRODUIT
Le prieuré de Valleraugue.	Uni depuis 1706, il est divisé en *quatre quartons :* L'Ardelières, Malet, Taleyrac, Salles. La ferme augmente constamment : 1750 à 1756 . . . . . 8.100 livres 1769 . . . . . 8.850 livres 1775 . . . . . 11.600 livres N. B. — Elle baisse pourtant (pendant la guerre de 7 ans) : De 1757 à 1763 . . . 7.620 livres

(1) Décret d'union de Cendras du 5 juin 1749. L'abbé de Cendras disposa de cette bourse en 1770 au profit de Perrot Jean-André, le fils du notaire (Voir le chapitre de l'*Evêque et le Monde Religieux d'Alais*, où je parle de l'abbaye de Cendras, de 1755 à 1775.

(2) La bourse fondée par l'abbé Maistre, l'ami de Brydayne, a été accordée à Serre Jean-Jacques-Joseph, dont nous parlons plus loin.

Consulter sur MAISTRE le chapitre de notre ouvrage *Dévôts et Dévotes*.

(3) Les bourses royales tendent à disparaitre, la dotation du collège étant suffisante.

(4) Délibération de l'hôpital d'Alais du 3 novembre 1779. Quittance pour solde, Blanc, notaire à Alais, du 31 octobre 1779.

Digitized by Google

BÉNÉFICES AFFECTÉS A LA DOTATION DU COLLÈGE	DATE DE LEUR UNION ET DÉSIGNATION DE LEUR PRODUIT
Le prieuré de Lasalle.	Uni en 1708. Produit en 1757. . 2.000 livres Produit en 1759. . 2.325 livres
Le prieuré de Saint-Vincent-de-Cros.	Uni en 1740. Affermé en 1757. . 3.000 livres
Le prieuré de Saint-Sauveur-de-Pourcil.	Uni en 1742. Affermé en 1757. . 1.100 livres
Le tiers de la dime du prieuré de Saint-Julien.	Affermé en 1756. . 230 livres

Cette dotation augmente constamment.

Ainsi, Monseigneur de Montclus a obtenu du Roi la permission d'y réunir les quatre places monacales et offices claustraux de l'abbaye de Cendras. Infirmier, sacristain, camérier, capiscol ont eu beau protester et adresser une requête à l'intendant Lenain. Celui-ci leur a fait observer qu'ils se plaignaient injustement, que le revenu réel de leurs bénéfices était actuellement inférieur à la pension viagère de 300 francs que leur offrait l'abbé de Cendras. L'annexion a été définitivement signée par toutes les parties le 5 juin 1749 (1).

On a réuni encore au Collège, par des agissements semblables, les places monacales de l'abbaye de Sauve (2).

---

(1) L'infirmier dom Antoine Callemand d'Autane, habite Nant; le sacristain dom Paul André survécut à Beauteville; mais le camérier, dom Joseph-Laurent Savignon, était mort à Cette avant 1755, et le capiscol Henri-François Boissier de Sauvages est décédé en 1769, à l'âge de 72 ans.

Chaque décès procurait au collège: 1° l'annexion des petits bénéfices attachés à la place supprimée; 2° le service d'une rente de 300 francs due par l'abbé de Cendras.

(2) Les fruits décimaux de l'infirmerie de l'abbaye de Sauve sont affermés 880 livres. C'était une bonne aubaine pour le collège. L'abbé de Sauve aura droit à une bourse.

Digitized by Google

La situation serait bien meilleure, si cette dotation était nette, mais il faut déduire les charges ordinaires des biens immeubles de cette nature : traitement des curés à portion congrue et des secondaires, aumônes, frais de prédication des carêmes, décimes ou contributions du clergé.

Les charges absorbent un tiers environ de la recette ; il reste une moyenne de 10,000 livres au minimum.

Ce n'est pas tout.

Les pensionnaires versent vingt-deux livres par mois environ (1) ; il y en a vingt-six payants en 1756. On gagne un peu sur eux (2).

Les traitements des professeurs ne risquent pas de mettre la caisse à sec (3) ; les domestiques ne font pas de grosses économies avec leurs gages (4).

On sent que l'aisance règne dans la maison.

Sous Beauteville, on refait la chapelle, la bibliothèque ; on achète un chien qui coûte 6 livres 10 sols pour garder la nouvelle porte.

Le grenier, la cave sont bien approvisionnés.

Optimum autem et in privatis et in publicis familiis vectigal, duco esse parcimoniam.

Cicéron a raison : Le meilleur revenu, c'est l'économie.

§ 5. — Les Elèves

A partir de 1755, tout père de famille qui aperçoit dans son enfant d'heureuses dispositions a, sous sa main, pour les cultiver, un moyen facile et peu dispendieux.

Il n'en était pas ainsi il y a 20 ans ; pour être reçu, il fallait appartenir à une famille protestante.

Quel fut, en effet, le but des créateurs du Collège ?

---

(1) Ce chiffre de 22 livres par an alla en augmentant ; si on y ajoute l'abonnement à la coiffure (2 livres par mois), le blanchissage, etc., etc., on arrive à 30 *livres* par mois vers 1772.

(2) L'économe, en 1755, dit qu'un élève ne coûte que *200 livres* par an.

(3) Voir pièce à l'appui contenant l'*Etat des Emargements en 1756.*

(4) Voir pièce à l'appui contenant l'*Etat des Emargements en 1756.*

Digitized by Google

Mgr d'Avéjean, dans le règlement du 3 mai 1738, le dit très bien.

« Cet établissement est fait UNIQUEMENT pour assurer « dans la foi catholique les enfants des nouveaux convertis « dont l'éducation négligée pourrait les exposer à embrasser les préjugés et les erreurs de leurs pères. On n'y recevra que des enfants de cette espèce et on prendra pour « principale règle de n'admettre que ceux dont la foi serait « en danger sans ce secours.

« Il serait à souhaiter que ces enfants, dont l'éducation « sera accompagnée de beaucoup de soins et de dépenses, « fussent tous d'une naissance qui y répondit. On fera, du « moins en sorte, après avoir accordé la préférence à la « noblesse, de n'y recevoir que des enfants des meilleures « familles dont l'état ne passe pas le second rang de l'Hôtel-de-Ville d'Alais. »

Les 25 pensionnaires de d'Avéjean eurent gratuitement l'enseignement, la nourriture, la literie, le service, le chauffage, l'éclairage. La famille ne fut chargée que de leur entretien honnête. Il n'y avait pas d'externes.

Ce règlement a été modifié dix ans après.

Dans son ordonnance du 16 octobre 1747, Mgr de Montclus dit :

« Cet établissement est fait PRINCIPALEMENT pour « assurer dans la foi catholique les enfants des nouveaux convertis. »

Sous Beauteville, les élèves sont presque tous issus *d'anciens catholiques ;* ce n'est pas la peine d'apprendre l'éloquence à de futurs prédicants. D'Avéjean pendant cinq ans (1740—1745) a nourri et instruit gratuitement Laurent Angliviel de *la Baumelle*, le rival de Voltaire, et tant d'autres du même acabit. Mieux vaut offrir un asile aux jeunes enfants des vieux catholiques, avoir une pépinière de bons desservants et de véritables curés de campagne.

Les cours durent de la Saint-Luc à la Saint-Louis ; jadis pendant les vacances, les pensionnaires restaient au Collège. Pourquoi ?

« Les sorties ne servent qu'à leur faire perdre le fruit des

Digitized by Google

« bonnes instructions qu'on leur a données, dans le cours « de l'année, et des études qu'ils y ont faites.

« On diminuera pendant le temps des vacances leur tra- « vail et leur application. On les disposera aux études « qu'ils doivent faire dans la classe où ils monteront, et on « exercera leur mémoire en leur donnant les principes de la « géographie et en leur faisant commencer à apprendre « l'histoire sacrée et profane. »

A mesure que le nombre des externes s'accrut, et dès que l'on dévia un peu du but primordial du Collège, cette séquestration indéfinie cessa.

Vers la fin de l'année scolaire, on dressait un théâtre dans la salle des pensionnaires.

Et les élèves de chaque classe y montaient pour répondre à toutes les questions qui leur étaient faites sur les études qu'ils venaient de terminer.

Le lundi, la sixième débutait; le mardi, la cinquième, et ainsi de suite.

Ces exercices permettaient de juger et les maîtres et les disciples.

Pour les rhétoriciens, le programme, les noms des *jouteurs*, étaient imprimés.

Le tout Alais désire assister à l'

EXERCICE ACADÉMIQUE

PAR MM. LES ÉCOLIERS DE RHÉTORIQUE

Qui aura lieu dans la grande salle de l'Evêché mercredi 23 août 1775, à 4 heures du soir, sur l'invention, la disposition, l'élocution, etc, etc.

Cinq élèves (1) répondront aux questions qui leur seront posées.

Ces chers élèves ! ont-ils soupiré après la liberté ! Qu'il leur a tardé de voir s'ouvrir la porte, de s'échapper pour deux mois de la cage, où pourtant ils ne sont pas si malheureux qu'ils le croient. On n'a pas abusé de leurs forces;

(1) Hélas! le héros de la journée, celui que l'auditoire applaudit le plus, Papel André, fils du cordonnier Antoine Papel, sera fusillé 20 ans plus tard, le 11 brumaire, an III.

Digitized by Google

on les a habitués à la régularité, *on les a disciplinés*. Voici la distribution de la journée :

LE MATIN

A six heures, le lever.

A six heures et quart, la prière ; après la prière, l'étude. A sept heures et demie, le déjeuner ; on le porte dans la salle d'études ; déjà on entend plus de bruit autour de la ruche ; les externes vont arriver à sept heures trois quarts. A huit heures, la messe (1) ; on l'entend à *genoux*, avec la modestie convenable et les heures à la main.

A huit heures et demie, la classe qui dure deux heures et demie. La classe qui a commencé par le *Veni Sancte* se termine par le *Salve Regina*, quelle que soit l'époque, récité en commun et à haute voix.

La classe est un peu longue ; et ce qu'il y a à remarquer c'est que les régents de philosophie et de rhétorique descendent de leurs chaires, une demi-heure plus tôt; *les grands* sont libres à dix heures et demie.

A onze heures et quart, le diner. Chacun à tour de rôle fait la lecture « moyen de surmonter la timidité naturelle. »

LE SOIR

Après le diner, il y a trois quarts d'heure de récréation.

A midi et demi, étude jusqu'à deux heures ; vers la fin de l'étude, on apporte le goûter (2).

De deux heures à quatre heures et demie, classe, et puis étude.

A six heures, le souper.

A six heures et demie, récréation pendant une heure.

A sept heures et demie, étude.

A huit heures et demie, prière.

A huit heures trois quarts, coucher ; chacun, dit le règlement, se déshabillera en silence dans sa ruelle, et se couchera avec modestie.

---

(1) La Messe est dite par un prêtre ou religieux n'appartenant pas à la maison ; il reçoit pour ce dix sols par *Messe ;* dès que les enfants sont en vacances, il ne vient plus que le dimanche.

Les prêtres-professeurs disaient très rarement la Messe à cette époque.

(2) On apporte le goûter avant la classe, détail à noter.

Digitized by Google

A neuf heures, chacun doit être dans son lit ; les régents eux-mêmes ne peuvent conserver de la lumière après dix heures.

Ce qui fait un total par jour :

De dix heures de travail : demi en classe, demi en étude.

De neuf heures de sommeil.

Et de cinq heures pour les repas, les récréations et les prières.

Il convient de ne pas oublier qu'il y a congé l'après-midi des mercredis et samedis.

Beauteville voulut relever l'étude de la langue grecque :

« Tous les samedis, après midi, pendant le temps du « congé, il y aura une classe de grec en faveur de MM. les « pensionnaires les plus sages et les plus diligents. MM. les « préfets désigneront ceux qui méritent d'avoir part à cet « avantage... on recevra à cette classe les externes que « MM. les régents en jugeront dignes.

« On choisira, pour faire cette classe de grec, le régent « qui sera le plus en état de l'apprendre et qui aura la « meilleure volonté. La classe durera une heure et demie. « On n'y recevra que les élèves qui y viendront volontaire- « ment et qui mériteront par leur application d'y être reçus.

« L'Evêque se charge de faire donner une gratification à « celui des régents qui sera chargé de cette classe. »

Le programme des études pour l'année scolaire 1757—1758 contient une seconde innovation due à Beauteville :

« Le professeur de cinquième dictera dans sa classe un « traité de mythologie ; celui de quatrième, un traité de « géographie ; celui de troisième racontera à ses élèves « l'Histoire de France, celui d'humanités, l'histoire de la « Grèce et de Rome.

« En rhétorique, on ne sera occupé que de l'éloquence. »

Réformes insuffisantes ! — Les élèves du Collège d'Alais en sortiront sans savoir beaucoup de grec, considéré science de luxe, sans savoir beaucoup de latin, ignorant les choses de première nécessité, la géométrie, l'algèbre, l'histoire naturelle, la physique, les langues vivantes.

Faut-il jeter la pierre à Beauteville pour n'avoir pas su résoudre le problème si ardu de l'éducation libérale ?

Etablissons d'abord sa part de responsabilité. Les fonda-

Digitized by Google

teurs du Collège ont voulu ramener au catholicisme l'élite du pays ; ils ont rêvé de renvoyer dans la société protestante les jeunes gens des classes élevées, convertis, et capables à leur tour de convertir leurs proches parents.

Cela n'a pas réussi pour beaucoup de motifs ; est-ce parce que d'Avéjean et Montelus ont organisé le Collège d'Alais comme tous les collèges de l'époque, emprunté aux Jésuites leur plan d'études, leur méthode d'enseignement ? Mais pour faire autrement, il eût fallu un personnel qui n'existait pas, et soyons francs, ils auraient échoué quand même ; il était impossible que les fils des victimes devinssent les apologistes des persécuteurs de la foi de leurs pères.

Beauteville a répudié ce rôle de convertisseur à outrance ; il a respecté l'autorité paternelle. Les faux dévots ont gémi. Il les a laissés se désoler, ainsi que tous ces anoblis de la veille, attristés de voir ouvrir les portes du Collège aux enfants du bas peuple. Beauteville a servi la démocratie, il a voulu élargir les cadres des classes dirigeantes. Ah ! les ennemis de la Révolution ne se trompent pas, quand ils accusent les Jansénistes d'avoir été les inconscients précurseurs des constituants de 1789.

L'étude des belles-lettres lui a paru suffisante pour faire des hommes ; il s'est attaché prudemment à perfectionner leur enseignement. Ancien élève de Sorrèze, il a connu les réformes apportées par les Bénédictins. On a agité autour de lui les questions qui passionnent encore les Victor de Laprade et les Duruy ; son secrétaire intime, ce Teissier, que nous avons vu professer la rhétorique à Alais et à Arles, écrit en 1762 :

« Pour bien enseigner le latin, il faut suivre la bonne « méthode, c'est-à-dire supprimer les thèmes et les gram- « maires... En quoi consiste la connaissance d'une langue, « du latin par exemple ? à savoir le terme propre des choses « et à sentir le tour et le génie de cette langue, à posséder « les ouvrages qu'elle a mis au jour, ou du moins à les en- « tendre de manière à les lire avec fruit... Il est absurde « d'écrire dans une langue avant de l'entendre, notre prin- « cipale fin n'est pas d'écrire dans une langue qu'on ne « parle pas. Si l'on veut apprendre le latin, il faut conver- « ser avec les auteurs, comme pour apprendre une langue

Digitized by Google

« vivante, on converse avec les nationaux ou avec leurs « écrits. »

« On objecte que le thème corrigé relève les fautes des « écoliers, et que faire des thèmes, n'empêche pas de faire « des versions...

« Nous répondrons : 1° Que le thème corrigé est un re- « mède bien insuffisant, parce que l'écolier ayant donné son « attention principale à un travail défectueux, n'en a plus « qu'une fort légère pour la correction et le modèle du « maître;

« 2° Que les maîtres eux-mêmes ne peuvent se flatter de « faire habituellement du latin, qui, soit pour la propriété « des termes, soit pour l'élégance de la construction, puisse « servir de modèle, et mérite d'être associé à celui des « auteurs.

« On sera peut-être surpris qu'avec les thèmes nous pa- « raissions proscrire les grammaires ; mais cette surprise « s'évanouira si l'on fait attention que les grammaires n'ont « été composées que par les amateurs des thèmes... La « meilleure grammaire est un bon usage... à quoi bon em- « brouiller l'esprit des élèves, le surcharger de règles épi- « neuses, abstraites, incertaines. Ecoutons parler M. Du- « clos dans ses notes sur la grammaire de Port-Royal...

« Peu de règles, beaucoup de réflexions et encore plus « d'usage.....

« Si les règles ne sont que les observations faites sur « l'usage, n'est-il pas évident que l'usage doit précéder...

« *C'est à la fin des études* qu'il faut lire les grammaires...

« On peut commencer d'expliquer dès qu'on a vu les dé- « clinaisons et les conjugaisons...

« Et les vers latins, *ce vernis trompeur qui ne produit « aucun fruit*... nous relèguerons les prosodies avec les « grammaires. L'usage, l'usage, seul, sera notre grand « maître et nous parviendrons à apprendre la quantité par « la lecture attentive des auteurs, par le mécanisme des « vers, par quelques règles simples et générales, produites « par l'observation » (1).

---

(1) Voir archives d'Arles où se trouve ce manuscrit de l'abbé Teissier.

Digitized by Google

L'abbé Teissier était un radical; l'Evêque n'adopta pas toutes ses idées, mais elles influèrent forcément sur l'enseignement secondaire de cette époque, et, sur les leçons des professeurs, qui, après avoir été les élèves de Teissier, devinrent maitres du Collège d'Alais.

On ne jeta pas au feu les grammaires et les prosodies, et la preuve, c'est que les grammairiens n'eurent pas de prix de mémoire en 1768; il fallait réciter toute la grammaire latine; *tous ont échoué*, ajoutait avec regret un partisan des thèmes; *ayant négligé de l'apprendre en détail, lorsqu'il a fallu l'absorber en entier, ils sont tombés de Charybde en Scylla.*

§ 6. — Peines et Récompenses

Avec les meilleures méthodes, avec le plus grand dévouement de la part des maitres, on n'obtiendra rien si les enfants ne sont pas convaincus que leurs fautes seront réprimées et leurs progrès encouragés.

« Quant à frapper les enfants, quoique Chrysippe l'ap-
« prouve et que ce soit l'usage, j'avoue que j'y répugne. »

Les humanistes d'Alais protestent, comme Quintilien, contre le fouet, en jouant sur le mot humanité (1).

Le code pénal du collège a tenté de sauvegarder tous les intérêts :

« Si un élève déjà grand, refusait le fouet et voulait sor-
« tir, vous ne lui ferez aucune violence. Mais une fois sorti,
« vous ne le recevrez plus sans ma permission (2). Comme
« les enfants méritent d'être punis, je vous exhorte à le faire
« toujours avec douceur. Les pensums doivent être au plus
« de 100 lignes, livrables dans la huitaine; sans quoi l'éco-
« lier perd son temps à copier un livre. Quant au fouet,
« j'exhorte à le mettre rarement en usage; il ne fait
« effet qu'autant qu'on en menace beaucoup et qu'on le

(1) Jadis, disent-ils, c'était formellement inscrit dans le règlement, ils ne l'ont pas inventé *(ob humanitatem, in minis ergo totus, in verberibus rarus maneat).*

On lisait le règlement deux fois par an, à la Rentrée et à Quasimodo.

(2) L'ordonnance de novembre 1740 appelle cette permission un *audiat.*

Digitized by Google

« fait peu donner. Du reste je défends, pour quelque faute « que ce soit, qu'on en donne plus de 30 coups ; il est bar- « bare de traiter les enfants avec plus de dureté que les « Romains ne traitaient leurs esclaves ; je ne veux pas non « plus qu'un enfant ait le fouet plus d'une fois par jour dans « sa classe, sous quelque prétexte que ce soit. Ce que je dis « du fouet, je le dis aussi des férules ; on n'en donnera ja- « mais que deux à la fois, et quatre au plus dans la durée « d'une classe.

« On ne fera tenir les enfants à genoux qu'une heure au « plus » (1).

Quel bonheur, quel doux agrément,
D'être conduits, en pompe triomphale,
Jusque dans ce palais, au milieu d'une salle
Où de Cérès les dons les plus friands
Et de Pomone les présents (2)
Sont aussitôt d'une main libérale
Avec ceux de Bacchus aux vainqueurs présentés,
Et par les citoyens, d'une voix générale
Nos noms hautement célébrés.
Que de regards flatteurs ! Que d'obligeants discours ;
Ecoutez ces concerts ; écoutez ces tambours (3).
Tout nous rit, et tout nous encense ;
Travail, voilà ta récompense (4).

L'Album Palmare (5) va nous indiquer toutes les mesures prises pour engendrer l'émulation.

Il y a d'abord un prix unique de sagesse, *décerné au scrutin secret par les professeurs et les élèves.*

Dans chaque classe, *un prix d'excellence* accordé à celui qui dans les compositions de quinzaine a été le plus souvent premier.

Nota bene. — Deux places de second égalent une place de premier.

---

(1) Ordonnance de novembre 1740.

(2) Poires, pêches.

(3) A 2 trompettes, 3 livres de gratification ; à la symphonie du régiment, 15 livres de gratification (comptes de l'Econome).

(4) Prologue de la distribution de prix de 1767.

(5) L'album-palmare coûte 18 livres d'impression ; il ne contient que ce que contiennent les palmarès actuels, mais le Supérieur lit le palmarès et le commente par des réflexions que nous reproduisons dans les pièces justificatives.

Digitized by Google

Voyons les prix spéciaux des humanistes, en 1768.

Version,
Thème,
Vers latins,
Mémoire,
Narration.

Le même élève, Revel Antoine, de Saint-André-de-Valborgne, a trois premiers prix. Le Supérieur, en le proclamant, ajoute « que ce cher pensionnaire, toujours humble et modeste au milieu de ses prospérités, ait soin d'en renvoyer « la gloire au Seigneur qui est le Dieu de toute connaissance. « Que d'aussi glorieux succès sont à craindre si on oublie « à qui on les doit et si un vain orgueil les empoisonne. »

Guiraudet Charles-Philippe-Toussaint (né en 1754) a mis sur l'enveloppe de sa version « *Non tenuis quidem labor, ac tenuis non gloria.* » « S'il eut moins redouté la peine pendant toute l'année, il eut acquis une gloire plus grande. »

C'est ce Guiraudet qui traduira Machiavel, qui sera l'ami de Mirabeau. (*Voir biographie Michaud*)

A la tête des piocheurs, marche Jean-Louis d'Olivier du Merlet, il a eu le premier prix de mémoire, oh, il ne l'a pas volé, il a récité, sans une seule hésitation, douze pages de l'Histoire-Sainte, quatre discours de Cicéron et deux livres de l'Enéide.

Les flâneurs de cette classe ont pour chef de file, Guillaume Pouget, de Vézénobres. Sur une de ses compositions, il a inscrit comme devise « *Tempori serviendum est.* » « Cette maxime, vraie en général, » lui fait remarquer le Supérieur, « souffre pourtant quelques exceptions sur lesquelles il serait hors de propos de s'arrêter. »

De même que nous avons retrouvé parmi les humanistes des noms bien connus, nous devrions noter les noms des débutants qui deviendront célèbres et qui vont être couronnés cette même année :

Louis Taisson qui donnera son nom à une rue.

Le frère d'un évêque de Perpignan : *Desponchès Charles Joseph-Paul*, qui sera général de division en 1802 ; *Antoine Lascombe*, qui a laissé un manuscrit sur la Révolution ; *Soustelle*, un futur membre de la Constituante ; *Serres Jean-Jacques-Joseph*, un futur conventionnel, mort sous-préfet à Alais ; son frère *Serres Jacques-Stanislas*, qui,

Digitized by Google

grâce à la protection de Monseigneur de Bausset, sera inspecteur des chemins royaux de l'arrondissement et suspendu de ses fonctions pendant la Terreur ;

Les neveux du fameux général *d'Albignac d'Arre;* leur oncle a fait sa cinquième au Collège d'Alais : leur oncle avait eu de la chance. Ecoutez-le racontant lui-même à ses neveux, ses débuts dans la carrière militaire :

« A l'âge de treize ans, on obtint pour moi une place gratis « au Collège d'Alais, où après m'avoir examiné, je ne fus « mis qu'en neuvième. Dix-huit mois après, j'arrivai en cin- « quième, et étant venu passer au Vigan les vacances « chez ma grand'mère, j'y trouvai l'état-major du régiment « d'Haynault. Le colonel de ce régiment m'ayant trouvé de « son goût, m'y donna une lieutenance qui ne coûta rien.

« Le même jour que je me vis *lieutenant*, je me battis « une partie de la nuit avec une vieille servante de ma « grand'mère parce que je voulais me coucher avec mon « uniforme et qu'elle ne le voulait pas de crainte de le « froisser. Je partis d'ici avec ce régiment quelques mois « après pour le siège de Mahon. » *(Tiré des manuscrits et archives de l'auteur).*

Outre ces récompenses solennelles distribuées une fois par an, chaque mois on distribue des prix ou des billets honorifiques dans chaque classe (1), à ceux qui se sont fait remarquer par leur diligence et leur bonne conduite. Les enfants sont aiguillonnés constamment, et les vaincus de décembre essaient d'être les vainqueurs de janvier.

Beauteville enlève aux enfants une de leurs grandes

---

(1) Voici les volumes donnés en 1770 :

Août 1770.	*Sentiments de saint Augustin.*	
—	*Utilité de la Foi.*	
—	*Novum testamentum.*	
—	*Imitation de Jésus-Christ.*	
—	*Des Mœurs et de la Religion.*	
Juillet 1770.	*Sentiments d'une âme chrétienne*, coût :	16 sous.
—	*Dictionnaire de la Fable* . . . . . —	20 sous.
—	*Révolution du Portugal* . . . . . —	26 sous.
—	*Les Philippiques de Démosthène* (trad.)—	30 sous.
—	*Les Catilinaires de Cicéron* (trad.) —	30 sous.
—	*Boileau* . . . . . —	30 sous.

Digitized by Google

jouissances : le théâtre. Déjà de Montclus avait inséré dans le règlement :

« Quand il y aura une représentation de quelque pièce de « théâtre, le sujet en sera choisi et communiqué à M. le « Principal ; il sera traité de façon qu'il n'y ait rien de « contraire à la modestie ; on bannira tout personnage du « sexe et tout ce qui peut exciter des sentiments trop ten- « dres. On évitera également le burlesque trop bas. »

Beauteville ne croit pas à l'adage : *Castigat ridendo mores.*

Beauteville est un ancien élève de Sorrèze pourtant ; or le programme de cet établissement pour 1775 (100 pages in 4°) embrasse la physique, les mathématiques, la géographie, *les langues mortes, les langues vivantes, la musique, la danse, le manège, l'escrime, la natation, l'exercice militaire.* On fait voir aux enfants les beautés de la Henriade ; on fait réciter Molière qu'on appelle : « *les délices des « honnêtes gens.* »

Les Bénédictins invitent les parents à venir entendre jouer par leurs enfants, les opéras de Gluck, de Sacchini, de Grétry.

A Alais, la lecture du palmarès est modestement coupée, après chaque classe, par la récitation d'une fable composée par un maître ou par un élève (1). Les meilleures sont intitulées :

En 1767, L'émulation ;
Le maître et le disciple ;
Le chêne et l'arbrisseau ;
L'enfant malade ;
Le canard et la lune.
En 1768, Les deux bateliers ;
Les oranges ;
Le rat et le raton ;
Les pêcheurs ;
Le renard et le bouc.

Il y a une pièce qu'on redemande chaque année ; c'est le *Médecin chinois* (1) ; qu'on la lise, et l'on partagera nos regrets de ne pas avoir vu chez Beauteville un peu plus de condescendance pour ce que nous appelons aujourd'hui les arts d'agrément.

(1) On ne les trouvera pas dans les pièces justificatives, mais nous en donnons les motifs après avoir reproduit le discours du Supérieur.

Digitized by Google

§ 7. — Conclusion

Dix ans après la mort de Beauteville, le Roi crée une école de marine pour les jeunes élèves nés dans les provinces d'au-delà de la Loire. Il l'établit dans Alais qui possède « *un collège distingué, dès son établissement, par le goût des bonnes études, ainsi que par l'ordre et par la régularité qui y ont toujours régné* »

La Révolution éclate, le Collège devient désert.

Enfin, un décret du 27 ventôse an XI autorise la municipalité à établir, dans les bâtiments de l'ancien collège épiscopal, une école secondaire.

On ouvre une souscription pour meubler les classes, les études, le réfectoire, le dortoir.

Fleury est nommé Principal à l'unanimité.

Ses anciens camarades, les rhétoriciens de 1769, ont dansé la farandole, chanté le *Ça ira*, fait du palais de leur Evêque un club ; ils ont mangé du prêtre, ils reviennent à des idées plus saines. Fleury est Alaisien ; il a pardonné à ses concitoyens.

De Bausset oublie moins facilement. On le supplie d'obtenir la transformation de cette école secondaire en lycée. Il répond poliment :

« Je crois qu'il entre dans le système du gouvernement « de concentrer, autant qu'il sera possible, les principaux « matériaux de l'instruction publique dans les grands éta- « blissements déjà en activité, et on ne peut se dissimuler « qu'ils étaient beaucoup trop épars pour qu'on pût appor- « ter, soit dans le choix des instituteurs, soit dans la disci- « pline des élèves, toute la surveillance qu'exige un objet « aussi important. »

Où est la vérité ? est-elle dans le traité intervenu entre le Ministre de la Marine et l'Evêque d'Alais le 18 octobre 1786, dont nous avons cité deux lignes ?

Ou bien, est-ce dans la lettre de ce même Evêque de l'an XI ?

Le lecteur se prononcera lorsqu'il aura vu à l'œuvre, dans notre sixième volume, les hommes élevés par Beauteville et ses collaborateurs.

Digitized by Google

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

ÉTAT indicatif de la progression du nombre des élèves du Collège d'Alais sous l'épiscopat de Beauteville

	1756	1768	1770	1774
Rhétoriciens		8	7	8
Humanistes.		14	13	18
Grammairiens.		18	10	17
Commençants		8	20	25 (**)
TOTAL. . . .	41 (*)	48	50	68

(*) Nous n'avons trouvé que le chiffre total des élèves en 1756, et nous avons fait les recensements un jour de classe.

Les jours fériés sont :

1° Toute la semaine de Noël.
2° La fin du carnaval : cinq jours se terminant le jeudi.
3° Du mercredi saint au mercredi après Pâques.
4° Fête-Dieu : 2 jours.
5° Pentecôte : 4 jours.
6° Les 24 et 25 août.

Tous ces congés ont-ils été maintenus depuis qu'il y a les grandes vacances ? Je le crois ; cependant, les pensionnaires ne s'en vont pas : ils sont même en retraite du jeudi saint au samedi saint.

(**) Ils étaient divisés en 3 bandes : *8*, 7 et *10*.
On faisait d'ordinaire deux ans de rhétorique et deux ans d'humanités.

Digitized by Google

Année 1767

LISTE DES ÉCOLIERS EXTERNES ET PENSIONNAIRES (1)

En Rhétorique

Hostalier.
Cessenat.
Rocheblave.
Coutarel.
Esparron.
Marquies ou Marquès.
Relin.
Maurice.

En Humanités

Guiraudet (major).
Fleury.
Delmas.
Dumas.
Pouget.
Revel.
Portalès.
Courtieu.
Eyminy.
Du Merlet (major).
Plagniol.
De la Vilasse.
Durand.
D'Arre (l'aîné).

En Grammaire

De la Bruyère.
Portanier.
Bigarrat.
Bouschet.
Crespy.
Desponchès.
Hostalier.
Comte.
Du Merlet (le cadet).
De Thomassy.
D'Arre (le cadet).
Ménard.
Chabaud.
Taisson.
Cambon.
Dufour.
Recolin.
De Piolenc.

Commençants

Daniel.
Aberlenc.
Vidal.
Privat.
Guiraudet Victor.
Guiraudet Xavier.
Salles.
Dupuy.

(1) Nous n'avons pas pu établir d'une manière exacte quels étaient les pensionnaires ; mais on arrivera à calculer la proportion entre les externes et les pensionnaires par les tableaux suivants.

Digitized by Google

LISTE DES ÉLÈVES EN 1774

Rhétoriciens

P Jean-Louis de la Roque, de Tornac.
P Bruno Laval, du Vigan.
P Laurent Pagezy, de St-André-de-Valborgne.
P Gallière Marc-Antoine-Benigne, né en 1758, de Lyon.
E André-Michel Papel, d'Alais.
E Antoine-Joseph Privat, d'Alais.
E Pierre-Jacques-François-Xavier Guiraudet, d'Alais.
E François-Xavier Vidal, d'Alais.

Humanistes

P François-Victor Liron, de la Rouvière.
P Bernard Adoul, de Mialet.
P Louis Martin, de St-Hippolyte.
P Esprit-Césaire Lajard, de Montpellier.
P Jean-Etienne Recolin, du Vigan.
P Jean Volle, d'Anduze.
P François-Louis Seguret, de Sauve.
E Philippe Salendres, de St-André-de-Majencoule.
André Coren.
Jean-David-Gayan d'Ormesson, de Meyrueis.
Louis Ménard.
Jean-Louis Labaume, de St-Privat-de-Vallongue.
Jean-Antoine Cret.
David Delpuech.
Jean-Baptiste Dadre de Lacoste.
Jean-Henri Roquier.
François-Xavier Pignol, d'Alais.

Grammairiens

P Jean-André-César Perrot, d'Alais.
P Etienne Salles, d'Alais.
P Marc-Antoine Ferrier, d'Anduze.
P Jean-François-Louis-Victor de Vendomois, parent de l'Evêque.
P Augustin-Antoine Cavalier, de St-Hippolyte.
P Jean-Louis Coustier, de Lasalle.
Raynaud Antoine.
Aigoin François.
Charles-Aug[in] de Villefort, de Paris.
Daniel-Xavier-Liron d'Airolles.
Salles Emmanuel.
Louis-Alexandre-Dominique de Juge
Myot Pierre.
E Jean-François-Régis Ramel, né en 1759, d'Alais.
Jacques-Augustin de Leyris, d'Alais.
Jean-Baptiste-André Deleuze, d'Alais
Théodore Portalès, de St-André-de-Majencoules.

Commençants

P Gabriel-Casimir-d'Olivier du Merlet, d'Anduze.
P David-Jacques-Bedos de Lacoste, de St-Hippolyte.
P Pierre-Abel de Mallian, de Meyrueis.
E Jean-Henri Fayn, de Beaucaire.
Louis-Henri Martin, de St-Hippolyte.
E Jean-Canonge, d'Alais.
P Vulfraud-Gabriel Mazaunic, de Cayla.
P Jean Florac, de Tornac.
P Louis-Frédéric d'Arnal, de Valleraugues.
P François-Marie-Désiré de Rafel de Broves, d'Anduze.
Pierre-Paul-François-Régis Soleirol
Victor Blanc.
Jean-Baptiste d'Autun, du Péage (diocèse d'Uzès).
Augustin Chauraud, de Chamborigaud.
P Jean-Jacques-Joseph-Alexis de Belgarric, du Pont-St-Esprit.
P Louis-Pascal Fontan, d'Alais.
Claude-François-Joseph Crozade, d'Alais.
Antoine Despeiroux.
André Pouget.
E Louis Lacan, d'Alais.
P François-Régis Vidal, d'Alais.
Jean-Baptiste Guibal, d'Alais.
Joseph Montet.
Joseph Lanteirèsse, de Chamborigaud.
Antoine-Joseph Fleury, d'Alais.

NOTA. — La lettre P veut dire pensionnaire, et la lettre E externe. — Externes, 37; pensionnaires, 31. Nous n'avons pas pu savoir exactement quels étaient les pensionnaires.

Digitized by Google

LISTE DES ÉLÈVES EN 1770 (1)

Rhétoriciens

1 Comte Jean-Trophime, de Meyrueis.
2 Dufour Etienne-Antoine, d'Anduze.
3 Desponchés Charles-Joseph-Paul, d'Alais, né le 19 juillet 1756.
4 Hostalier Guillaume, d'Alais, né en aout 1754.
5 Louis-François de la Bruyère d'Aric, de Mandagout.
6 Bouschet André, d'Alais.
7 Delmas Louis, d'Alais.

Humanistes

1 Taisson Louis, d'Alais, né en 1755.
2 Aguze François-Louis, du Vigan.
3 Récolin François-Joseph, du Vigan.
4 Cambon-Galinié Jacques-François-Louis, du Vigan.
5 Ménard Philippe, de St-André-de-Majencoule.
6 Lajard Pierre-Auguste, de Montpellier.
7 Crespy Louis, d'Alais.
8 Cairoche, d'Alais.
9 Duclaux Jean-Louis, d'Alais, né en 1756.
10 Puechegud.
11 Doulmet David, d'Alais.
12 Salles Jean-Joseph, d'Alais.
13 Serres Jean-Jacques-Joseph, d'Alais

Grammairiens

1 Baderon de Maussac Joseph-Thomas, de Pompignan.
2 Coulet Jean-André, de Cette.
3 De Laroque Jean-Louis, de Tornac.
4 De Ménard-François-Xavier-César, de Sumène.
5 Lajard Pierre-Auguste, de Montpellier.
6 Guiraudet Xavier, d'Alais.
7 Papel André, d'Alais.
8 Privat Antoine-Joseph, d'Alais.
9 Aberlenc Antoine-Scipion, d'Alais.
10 Bannache.
11 Sabatier.
12 Feline Etienne, d'Alais.

Commençants

1 Despériès Louis, de Valleraugue.
2 Daniel Jacques-Raymond, d'Alais, né en mars 1758.
3 De Montredon Louis, de Lasalle.
4 Martin Louis-Antoine, de St-Hippolyte.
5 Guiraudet Victor, d'Alais.
6 Baderon de Maussac Jacques-Bernard, de Pompignan.
7 Portanier.
8 Gaubert.
9 Champagnac Etienne, de Bagnoles-Bains.
10 Ménard Louis.
11 Adoul Bernard, de Mialet.
12 Séguret François-Louis, de Sauve.
13 Labaume Jean-Louis, de St-Privat.
14 Liron François-Victor, de la Rouvière.
15 Chalbos Léger, d'Anduze.
16 De Champelos ou Champelaux.
17 D'Ormesson Jean-David-Gajan, de Meyrueis.
18 Lacan Louis de St-Sauveur, de Meyrueis.
19 Chalandon Alexandre, de Valleraugue.
20 Ferrier Marc-Antoine, d'Anduze.

(1) Le lecteur est prié d'excuser l'auteur d'avoir inséré le tableau des élèves de 1770 après celui de 1774.

Digitized by Google

PLAN D'ÉTUDES

PROGRAMME DES AUTEURS EN 1751	PROGRAMME DES AUTEURS EN 1756
Classe de Rhétorique	
Salluste.	Salluste.
Horace (satires, épitres, art poétique).	Horace (satires, épitres, art poétique).
Tibulle, Catulle, Properce.	Tibulle, Catulle, Properce.
Homère (Iliade).	Juvénal (satires de).
Anacréon (les odes).	Cicéron (philippiques de).
Humanistes	
Sophocle (Electre).	Esope (les fables).
Horace (les Odes).	Horace (les Odes).
Térence (les Comédies).	Térence (les Comédies).
Virgile (les six derniers chants de l'Enéide).	Virgile (les six derniers chants de l'Enéide).
Cicéron *(De natura deorum)*.	Cicéron *(Pro Milone)*.
Classe de Troisième	
Esope.	César.
Virgile (les six premiers chants de l'Enéide).	Racines grecques.
Cicéron (*de officiis*).	Virgile (deuxième et sixième livres).
Quinte Curce (cela sert de cours d'histoire grecque).	Cicéron (*de officiis*).
	Quinte Curce.
	César.
Classe de Quatrième	
Nouveau Testament grec.	Grammaire grecque.
Cicéron (de l'Amitié, de la Vieillesse).	Virgile (Bucoliques).
Virgile (Bucoliques et Géorgiques).	Cicéron (*de amicitia*).
Epitome de Florus (cela sert de cours d'histoire romaine).	Epitome de Florus.
Classe de Cinquième	
Grammaire grecque.	Grammaire grecque.
Cornelius Nepos.	Cornelius Nepos.
Cicéron (Lettres à Atticus).	Cicéron (lettres à Atticus).
Phèdre (fables de).	
Classe de Sixième	
Lettres de Cicéron.	Lettres de Cicéron.
Colloques d'Erasme.	Colloques d'Erasme.

NOTA.— Le beau *Traité de la Nature des Dieux* est rayé du programme en 1756. Peut-être le Directeur des études a cru que les enfants devaient se contenter de lire dans leur langue maternelle l'*Existence de Dieu*, de Fénelon.

AVIS AUX RÉGENTS

La récitation des leçons ne durera qu'une demi-heure en cinquième et sixième, et qu'un quart d'heure en deuxième, troisième et quatrième.

Après la récitation, on explique les auteurs marqués au programme, *pendant une heure.*

Ensuite, on corrige les devoirs faits, et on prépare les devoirs à faire.

Les thèmes ou versions auront douze lignes au plus de papier in-4°: 15 lignes au maximum; vingt lignes s'il y a un jour de congé.

Donner très rarement des vers saphiques, iambes ou asclépiades.

Le professeur se servira de la grammaire le GRAND RESTAUD: *explanabit.*

Les éditions des poètes seront *expurgatæ.*

Digitized by Google

COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET DU COLLÈGE

RECETTES	SOMMES	DÉPENSES	SOMMES
	liv.		liv.
Dotation immobilière (1)	15.000	Charges de la dotation immobilière (4)	5.000
Subvention fournie par le diocèse (2).	1.200	Dette viagère amortissable (5).	1.000
Produit de la pension (3)	5.700	Traitement du personnel enseignant et gages des officiers de la maison (6)	3.200
		Nourriture de 22 personnes à 250 liv.	5.000
		Nourriture de 40 élèves à 200 liv. . .	8.000
		Entretien de la maison (7), *puits*, douze cheminées, *four à cuire le pain*, horloge, cloche, etc., etc. nourriture des cochons, chien, etc.	Mémoire
		Achat de livres de prix.	60
		Honoraires du capucin qui vient dire la messe chaque jour pendant l'année scolaire	150
	21.900		
NOTA. — Budget de 1757 : recettes. . . . 17.242 l. Augmentation moyenne p. an. 250 l.		NOTA. — Il existe aux archives départementales un livre manuscrit intitulé : *Journal de la dépense journalière du Collège;* malheureusement ce livre ne contient que les dépenses de table et de literie en général. Voici les totaux de ce livre : An 1770. . . . 10.694 liv. An 1771. . . . 10.890 » An 1773. . . . 16.212 » An 1774. . . . 15.784 »	

(1) Voir pour cette dotation immobilière le tableau spécial. N'oublions pas que nous ne donnons ici que des moyennes.

(2) Cette subvention ne fut peut-être pas toujours inscrite au budget du diocèse, au budget de ce que nous appelons le Conseil général. Elle est inscrite en 1776 ; elle ne figure pas dans les écritures de 1757 où l'économe n'évalue les recettes qu'à 17,242 livres.

(3) Le prix de la pension augmente de 2 livres environ chaque dix ans ; en 1776 il s'élève à 24 livres par mois outre les accessoires ; ça va à 30 *livres*, tout compris.

(4) Les charges légales ne sont rien, si les fermiers payent bien, mais gare, quand la récolte est mauvaise.

(5) Nous comprenons ici : 1° la rente servie à Castellan depuis 1759 ; les 11,500 francs versés par Castellan pour se constituer une rente viagère de 575 livres, ont servi à la construction des bâtiments du Collège : 2° la rente de 400 francs servie à l'œuvre de la Congrégation des filles (Voir chapitre des dévots et des dévotes).

(6) Chaque professeur a droit pour son chauffage à tant de quintaux de bois ; les domestiques reçoivent 3 livres par mois *pour le vin*.

(7) Entretien considérable. Pendant les années de l'épiscopat de Beauteville, on refait la chapelle, la bibliothèque, et la porte d'entrée. Le chien de garde acheté en 1772 coûta 6 livres 10 sols ; en 1771 le missel en maroquin : 19 livres.
Voir, pour le prix des denrées, l'inventaire des Archives départementales.
Nous donnerons les consommations de la viande, dans un autre chapitre.
Un boulanger fait le pain chaque deux jours dans la maison.
Dans un matelas, on met 20 livres de laine qui coûtent 12 livres 9 sols.
Achat de seize boules à jouer en décembre 1775 : 7 livres 7 sols.

Digitized by Google

ÉTAT D'ÉMARGEMENT

des professeurs et employés de la maison en 1756

DÉSIGNATION DE LA FONCTION	NOM DU TITULAIRE	MONTANT du TRAITEMENT
		livres
Supérieur du séminaire-collège.	Gallière, d'Anduze	400
Professeur de théolog. (morale).	Audoli Jean-Louis, de Nice.	300 *
Id. (scolastique).	Guaite Pierre-Joseph, d'Avignon .	200 *
Professeur de philosophie . . .	Audifret Augustin, de Die	150 *
Professeur de rhétorique	Vanmalle, d'Alais	203
Professeur de seconde	Mourgues, de Saint-Hippolyte . . .	103
Professeur de 3e et 4e.	Roubaud Pierre-Joseph André, d'Avignon	103
Professeur de 5e et 6e.	Teissier Jean-Pierre, d'Alais	103
Régent de 7e, 8e, 9e et 10e	Lecoq et Faucon	103
Économe	Luponis	200
Préfet des études	Rondot.	200
Sous-Préfet	Lacan	100
Vétéran	Monier.	100
9 domestiques ou peigneuses **	»	489 ***
Médecin.	»	100
Chirurgien	»	100
Blanchisseuse.	»	200
Horloger	»	10

(*) Ces 3 professeurs *du séminaire* vivent à côté des professeurs *du collège ;* nous en parlons dans un autre chapitre.

(**) Il n'y a plus que 6 domestiques de 1770 à 1775 ; les peigneuses gagnent 5 livres par mois.

(***) Dans ce chiffre se trouve compris ce qu'ils reçoivent pour le vin : 3 livres par mois chacun.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ A LA DISTRIBUTION DES PRIX

en 1768

AVANT-PROPOS

Outre les prix qui, selon l'usage commun, se gagnent par les différentes matières de compositions, que l'on donne à cette fin dans chaque classe, au bout de l'année scolastique, nous avons à distribuer des prix d'excellence et un prix de sagesse.

Le prix de sagesse est unique, et *particulier aux pensionnaires du Collège*. Nous l'accordons, non sur notre propre jugement, mais sur celui de tous les pensionnaires, qui dans des assemblées tenues exprès, après s'être mûrement décidés, nous déclarent par scrutin, d'une manière impartiale, et librement, ceux d'entre eux qu'ils reconnaissent s'être conduits pendant l'année avec le plus de sagesse. Le prix est adjugé au pensionnaire qui emporte tous les suffrages, ou qui en a le plus grand nombre ; à l'égard de ceux qui ont aussi des voix favorables, nous avons soin de les préconiser.

C'est par ce prix de sagesse comme par le plus honorable que nous commençons la distribution.

Celui donc qui le remporte cette année est Louis-Vincent-Joseph-Marie d'Audibert de la Villasse, clerc, pensionnaire, de Carpentras, à qui l'équité des condisciples déféra, déjà il y a un an, la même marque d'honneur et de préférence. *Accedat coronandus.*

L'ancienne Grèce n'a donné à l'Univers que sept sages sortis de son sein. Notre République littéraire, plus féconde ou moins difficile, outre celui qu'elle couronne, en reconnaît dans le sien, trois autres d'un mérite presque égal, savoir :

Jean-Trophime Comte, de Meyrueis.

Jean-Louis d'Olivier du Merlet, d'Anduze.

Jean Coustier, clerc, de Lasalle.

Digitized by Google

PRIX D'EXCELLENCE

Les prix d'excellence s'adjugent à ceux qui dans leur classe ont excellé au-dessus de leurs condisciples, en y occupant les premières et secondes places durant le cours de l'année ; places qu'ils ont pu s'acquérir deux fois chaque mois par la supériorité de leurs compositions au-dessus de celles des autres; seulement, il est bon de remarquer, que nous égalons dans ceux qui y sont parvenus, la gloire d'occuper deux fois la seconde place à celle d'être une fois le premier. Ainsi pour la distribution de ces prix, nous comptons et nommons exactement combien de fois un écolier, *soit pensionnaire, soit externe*, a été le premier et le second de sa classe.

Ce prix est double dans chaque classe, c'est-à-dire, qu'il y a un premier et un second. Le premier prix d'excellence appartient à celui qui l'a été le plus souvent : le second prix est pour celui qui se trouve l'avoir été plusieurs fois, mais moins fréquemment. Nous accordons le titre d'accessit aux autres, en observant de régler leur rang, selon qu'ils ont eu ces mêmes places de distinction plus ou moins de fois, sans faire mention de ceux qui ne sont jamais montés jusqu'à la première.

Le Collège n'a eu cette année que : 1° *des commençants* divisés en trois bandes ; 2° *des Grammairiens, faisant la seconde année de leur cours de grammaire*, et 3° *des humanistes faisant pareillement la seconde année de leur cours d'humanités*. La Rhétorique a vaqué, faute de sujets.

HUMANISTES

Les humanistes ont composé cette année, en version, en thème, en vers, en récit et en mémoire.

1er *Prix*. — Antoine Revel, de Saint-André-de-Valborgne, clerc, pensionnaire, a obtenu par ses compositions quatre fois la première place et trois fois la seconde. Nul de ses condisciples ne l'a égalé en ce nombre; c'est donc à lui qu'est dû le premier prix d'excellence.

Le second prix d'excellence appartient à deux humanistes qui se le disputent d'un pas égal, savoir à Jean Coustier, de Lasalle, clerc, pensionnaire, qui a été quatre fois le premier

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ A LA DISTRIBUTION DES PRIX

en 1768

AVANT-PROPOS

Outre les prix qui, selon l'usage commun, se gagnent par les différentes matières de compositions, que l'on donne à cette fin dans chaque classe, au bout de l'année scolastique, nous avons à distribuer des prix d'excellence et un prix de sagesse.

Le prix de sagesse est unique, et *particulier aux pensionnaires du Collège*. Nous l'accordons, non sur notre propre jugement, mais sur celui de tous les pensionnaires, qui dans des assemblées tenues exprès, après s'être mûrement décidés, nous déclarent par scrutin, d'une manière impartiale, et librement, ceux d'entre eux qu'ils reconnaissent s'être conduits pendant l'année avec le plus de sagesse. Le prix est adjugé au pensionnaire qui emporte tous les suffrages, ou qui en a le plus grand nombre; à l'égard de ceux qui ont aussi des voix favorables, nous avons soin de les préconiser.

C'est par ce prix de sagesse comme par le plus honorable que nous commençons la distribution.

Celui donc qui le remporte cette année est Louis-Vincent-Joseph-Marie d'Audibert de la Villasse, clerc, pensionnaire, de Carpentras, à qui l'équité des condisciples déféra, déjà il y a un an, la même marque d'honneur et de préférence. *Accedat coronandus.*

L'ancienne Grèce n'a donné à l'Univers que sept sages sortis de son sein. Notre République littéraire, plus féconde ou moins difficile, outre celui qu'elle couronne, en reconnait dans le sien, trois autres d'un mérite presque égal, savoir:

Jean-Trophime Comte, de Meyrueis.

Jean-Louis d'Olivier du Merlet, d'Anduze.

Jean Coustier, clerc, de Lasalle.

Digitized by Google

PRIX D'EXCELLENCE

Les prix d'excellence s'adjugent à ceux qui dans leur classe ont excellé au-dessus de leurs condisciples, en y occupant les premières et secondes places durant le cours de l'année; places qu'ils ont pu s'acquérir deux fois chaque mois par la supériorité de leurs compositions au-dessus de celles des autres; seulement, il est bon de remarquer, que nous égalons dans ceux qui y sont parvenus, la gloire d'occuper deux fois la seconde place à celle d'être une fois le premier. Ainsi pour la distribution de ces prix, nous comptons et nommons exactement combien de fois un écolier, *soit pensionnaire, soit externe*, a été le premier et le second de sa classe.

Ce prix est double dans chaque classe, c'est-à-dire, qu'il y a un premier et un second. Le premier prix d'excellence appartient à celui qui l'a été le plus souvent: le second prix est pour celui qui se trouve l'avoir été plusieurs fois, mais moins fréquemment. Nous accordons le titre d'accessit aux autres, en observant de régler leur rang, selon qu'ils ont eu ces mêmes places de distinction plus ou moins de fois, sans faire mention de ceux qui ne sont jamais montés jusqu'à la première.

Le Collège n'a eu cette année que: 1° *des commençants* divisés en trois bandes; 2° *des Grammairiens, faisant la seconde année de leur cours de grammaire*, et 3° *des humanistes faisant pareillement la seconde année de leur cours d'humanités*. La Rhétorique a vaqué, faute de sujets.

HUMANISTES

Les humanistes ont composé cette année, en version, en thème, en vers, en récit et en mémoire.

1er Prix. — Antoine Revel, de Saint-André-de-Valborgne, clerc, pensionnaire, a obtenu par ses compositions quatre fois la première place et trois fois la seconde. Nul de ses condisciples ne l'a égalé en ce nombre; c'est donc à lui qu'est dû le premier prix d'excellence.

Le second prix d'excellence appartient à deux humanistes qui se le disputent d'un pas égal, savoir à Jean Coustier, de Lasalle, clerc, pensionnaire, qui a été quatre fois le premier

Digitized by Google

et une fois le second ; et à Maurice Portalès, de Saint-Jean-de-Majencoules, pensionnaire, qui a été trois fois le premier et trois fois le second. Tous deux seront couronnés. *Le sort décidera auquel sera donné le livre attaché à la couronne.*

Ceux des humanistes qui ont approché plus ou moins de ce même prix sont : Charles-Philippe-Toussaint Guiraudet qui a été deux fois le premier, quatre fois le second; Alexandre d'Albignac d'Arre, de Mandagout, clerc, pensionnaire, deux fois le premier, une fois le second; Guillaume Poujet, de Vezénobres, clerc, pensionnaire, et Louis Delmas d'Alais, *qui deux fois sont montés à la première place;* Valentin Dumas, d'Alais, qui a été une fois le premier. Nous louâmes, l'année précédente, la modestie, la douceur, la bonne conduite, l'assiduité au travail et l'application de ce dernier. Sa vertu ne s'étant pas démentie, elle mérite le même éloge.

Nous avons borné à *quatre sortes de matières* les compositions que nous avons donné à faire aux humanistes à la fin de notre année scolastique pour remporter les prix destinés à ceux qui réussiraient le mieux, savoir : *à la version*, au *thème*, aux *vers* et au *récit*. Nous y joignons un cinquième objet : l'*exercice de la mémoire*, qui consiste à réciter par cœur une certaine tâche marquée. A chaque objet est attaché un double prix et une double couronne. Voici les noms des humanistes qui les ont remportés en *version*.

1er *Prix*. — Celui qui en ce genre de composition lutta l'année dernière pour l'honneur de sa classe, *in scolæ honorem*, et qui mérita la première couronne, nous avertit par la maxime qui se lit à la tête de son ouvrage, qu'il a combattu aujourd'hui pour son propre honneur, mais avec moins de confiance. *Ille ego, qui quondam in honorem scolæ laboravi, nunc heu! vires absunt : frustra in gloriam meam arma capio.*

Quel est le motif de sa défiance? Nous ne chercherons pas à le deviner. Nous aimons mieux le rassurer en lui apprenant qu'il a combattu cette année aussi savamment que l'année dernière et avec le même succès. Que Jean-Antoine Revel, de Saint-André-de-Valborgne, clerc et pensionnaire, toujours humble et modeste au milieu de ses prospérités, ait soin d'en renvoyer la gloire au Seigneur, qui est le Dieu de toute connaissance, tout ira bien.

Digitized by Google

2e *Prix.* — Si l'on en croit celui des humanistes, qui a remporté le second prix de la version, pour surmonter la peine du travail, il a eu besoin d'envisager la gloire qui pouvait lui en revenir.

En les comparant il a jugé que l'une valait bien l'autre *non tenuis quidem labor; at tenuis non gloria.* Charles-Philippe-Toussaint Guiraudet, d'Alais, sent à présent qu'il ne s'est pas trompé dans son calcul. J'ajoute que si, pendant l'année, il eût moins redouté la peine inséparable de tout travail, il se fût acquis aujourd'hui une gloire plus grande. A bon entendeur, peu de paroles. *Accedat coronandus.*

1er *Accessit.* — La version qui a le plus approché des prix a pour auteur un jeune homme qui, à une grande douceur de caractère, joint un esprit net et aisé, mais qui ne fait pas de ses talents tout l'usage qu'il devrait. Aussi Jean-Baptiste Plagnol, de Saint-Sauveur, pensionnaire, donne-t-il à entendre par son épigraphe, que s'il a l'honneur du premier accessit, il le doit plutôt à la faveur du sort qu'au mérite de son application.

Nous espérons que, sensible à ce juste reproche, il nous donnera, dans la suite, la satisfaction de le louer sans aucune restriction.

2e *Accessit.* — Le second accessit de la version est dû à Jean-Louis d'Olivier du Merlet, d'Anduze, pensionnaire.

Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit.

(Horace, Art poétique.)

Telle est la devise qu'il s'est choisie. Tel est aussi le témoignage que nous lui rendons. Les athlètes, qui voulaient autrefois remporter le prix de la course, s'y disposaient dès leur jeunesse par bien des fatigues. Ils s'accoutumaient à souffrir le chaud et le froid, et gardaient en toutes choses une exacte tempérance, se privant de tout ce qui pouvait les affaiblir ou les rendre plus pesants. Notre élève, à leur exemple, voulant se frayer un chemin à la couronne, malgré son infériorité, s'est distingué toute l'année par une application suivie et par un travail opiniâtre, prenant à peine les délassements nécessaires. De plus forts concurrents la lui ont ravie. Mais il lui reste la gloire de les suivre de près et le plaisir intérieur d'avoir satisfait à ses devoirs, autant qu'il lui a été possible, plaisir qui doit être infiniment cher à l'esprit de piété que nous lui connaissons.

Digitized by Google

3e *Accessit.* — Une cinquième version nous a paru encore mériter d'être distinguée des autres. Les mots et les pensées de l'original y sont assez fidèlement rendus ; mais on n'y retrouve ni la délicatesse ni l'élégance des tours latins.

C'est un revers de tapisserie, qui tout au plus retient les linéaments grossiers des figures finies que le beau côté représente. Il manque au traducteur d'avoir saisi le juste milieu entre une imitation servile et une liberté excessive. Jean Coustier, de Lasalle, clerc pensionnaire, voudra bien pour cette fois se contenter d'un troisième accessit.

PRIX DE THÈME

Passons à une autre sorte de combat et célèbrons de nouveaux triomphes. Si c'est un talent de savoir traduire en français un morceau choisi d'un auteur latin, ce n'en est pas, je pense, un moindre de bien rendre en latin sa langue maternelle. Deux humanistes en particulier ont réussi dans ce genre de composition, vulgairement appelée Thème. Trois autres les ont suivis de près sans les atteindre ; à ceux-ci deux accessits.

Cœteris turpe relinqui est !

1er *Prix.* — Le thème, qui a mérité le premier prix, porte pour sentence : *Audaces fortuna juvat.* Est-ce donc la bonne fortune qui a secondé la courageuse hardiesse du vainqueur? Il nous permettra de n'en rien croire. Nous dirons plutôt à la louange de Maurice Portalès, de Saint-André-de-Majencoules, pensionnaire, que moins hardi que timide, et aussi chrétien que raisonnable il doit sa victoire à l'assistance divine qui a bien voulu bénir et récompenser sa diligence, son exactitude et son amour pour le travail.

2e *Prix.* — Que de cœurs palpitants, que d'esprits en suspens, que d'oreilles attentives! Un mot, calmant tout, va faire voir qu'on peut être terrassé par un émule, dont on ne paraissait pas avoir jusqu'alors beaucoup à craindre.

Omnes quidem currunt, sed unus accipit præmium ; sic currite ut comprehendatis.

Quand on court dans la lice, tous courent mais un seul remporte le prix ; courez donc de telle sorte que vous le remportiez. Heureux et sage tout ensemble le jeune athlète,

Digitized by Google

qui a toujours ce conseil devant les yeux. Des forces médiocres, et qu'il n'était pas difficile de surpasser mais qui se sont accrues insensiblement par un travail des plus opiniâtres, ont soutenu Jean-Louis d'Olivier du Merlet, dans sa course, et l'ont enfin conduit, glorieusement, à la victoire qu'il remporte aujourd'hui, en méritant le second prix de thème.

1er *Accessit.* — Celui de nos humanistes auquel nous adjugeons le premier accessit, est un athlète à larges et fortes épaules.

Si selon le précepte d'Horace qu'il s'est lui-même approprié, il avait eu soin depuis longtemps de les bien exercer, il reconnaitrait par expérience ce qu'elles sont capables de porter; et à coup sûr nous aurions trouvé dans sa composition plus de correction et de nerf, c'est-à-dire pour parler net que c'est le défaut d'émulation et d'ardeur pour l'étude qui prive aujourd'hui Guillaume Pouget de la couronne et du prix qu'il pouvait s'acquérir. Un accessit ainsi assaisonné pique peut-être plus qu'il ne plaît. Mais nous cherchons moins à plaire qu'à guérir. La correction manifeste ne vaut-elle pas mieux qu'un amour qui flatte en cachant la vérité?

2e *Accessit.* — Jean-Baptiste Plagnol, de Saint-Sauveur, n'a point espéré cueillir des lauriers :

Et vos, ô lauri, minime carpam.

Son ouvrage, en effet, peu au-dessus du médiocre, ne mérite pas une distinction aussi brillante. Nous croyons le payer assez bien, en accordant à son auteur la gloire d'un second accessit.

3e *Accessit.* — Nous n'aurions pas poussé au-delà les titres honorifiques, s'il ne se fut encore présenté un thème dont la latinité élégante, harmonieuse et concise, a fixé nos regards. Mais malheureusement nous y avons aussi aperçu quelques-unes de ces fautes impardonnables, qui n'échappent qu'aux plus minces apprentis, et qu'on n'ose en conséquence appeler par leur nom, lorsqu'on parle d'étudiants en humanités.

Jean-Antoine Revel a-t-il pu y tomber sans s'en apercevoir? S'en est-il aperçu sans pouvoir les éviter? Nous ne concevons pas plus l'un que l'autre. Il nous semble néammoins convenable de ne pas lui refuser un troisième accessit.

Digitized by Google

PRIX DE VERS (un seul prix).

Quoique les vers soient une espèce de composition. spécialement propre à la classe des humanistes et qu'ils en soient pour ainsi dire l'apanage, nous ne nous étendrons pas beaucoup en éloges sur les productions poétiques de nos élèves. Une seule nous a paru digne d'être courronnée.

C'est celle qui a pour titre : *Arma demens capio,* paroles qui peuvent signifier, ou que l'auteur était dans le transport de l'enthousiasme, lorsqu'il a pris la plume, ou que désespérant du succès, il a regardé comme une folie de la prendre. Quel qu'en soit le sens, on ne saurait disconvenir que la vérification de Maurice Portalès n'ait la simplicité, la douceur, la naïveté et le gracieux qui conviennent à l'idylle ; non pas qu'il ne s'y trouve en même temps quelques taches qui la déparent :

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis,.....

(HORACE, Art poétique).

Toujours demeure-t-il pour constant qu'un petit grain de folie ne nuit point à la verve. *Accedat.*

1er *Accessit.* — La composition jugée la meilleure après celle qui vient d'être couronnée est, sans contredit, celle où on lit pour épigraphe :

Aut prodesse volunt, aut delectare poetae;
Aut ego frustra laboro.

Les poètes se proposent dans leurs pièces l'instruction ou le plaisir ; pour moi c'est en vain que je travaille. Si l'auteur, connaissant les défauts de son ouvrage, a sagement pressenti qu'il était trop imparfait pour lui mériter un prix et des lauriers, il ne s'est pas trompé dans sa conjecture. Le style en est trop inégal. Un berger qui mêle le son éclatant de la trompette aux doux accents du chalumeau, soutient mal son caractère. Il ne doit point d'ailleurs, dans ses chants, commettre des vers qui aient plus de six mesures, et quoiqu'il faille y éviter avec soin tout ce qui sentirait l'étude et l'application, on ne lui pardonne pas une négligence ou inattention qui va jusqu'à braver sans respect les lois les plus sacrées de la grammaire. A cela près, les vers de Jean Durand, de Sauve, pensionnaire, ont leur beauté.

La diction en est vraiment poétique, et on en lit plus des

Digitized by Google

deux tiers avec plaisir. L'honneur du premier accessit lui est donc légitimement dû. Que ne pouvons-nous rendre à sa conduite un tribut de louanges aussi bien méritées.

2° *Accessit.* — *Tempori serviendum est*, nous dit un troisième versificateur; il faut s'accommoder au temps. Cette maxime, vraie en général, souffre pourtant quelques exceptions, sur lesquelles il serait hors de propos de s'arrêter. Mais ce qui est encore plus universellement vrai, c'est que tout artiste qui veut réussir et plaire doit toujours s'accommoder au génie et aux règles de son art. Peut-être la production de Guillaume Pouget offre-t-elle moins de fautes grossières que la précédente, mais on n'y trouve ni le même choix dans les expressions, ni la même liaison dans les pensées, ni autant d'aisance et de naturel dans les tours.

Le goût ne se forme et ne se perfectionne que par une étude assidue, et une lecture réfléchie des bons auteurs tant anciens que modernes. Nous laissons notre humaniste avec cette réflexion, dont la pratique et l'usage qu'il a jusqu'ici négligés, lui seront désormais aussi utiles, que le second accessit, dont nous le gratifions, peut lui être honorable.

PRIX DE RÉCIT

Une des premières choses qu'on apprend à faire aux jeunes gens dans les classes de rhétorique, c'est le récit, et comme la plupart des sujets sur lesquels on les exerce sont de petites histoires feintes, on se sert communément du nom de fables pour désigner cette sorte d'opération. Faire des fables en rhétorique, c'est donc apprendre à raconter, soit que l'on prenne pour cela des faits réels et véritables, soit que l'on n'en prenne que d'allégoriques et de pure invention. Mais comme il est d'usage que l'étude de la rhétorique succède immédiatement à celle des humanités, *on leur donne des récits ou fables à composer vers les derniers mois de leur cours pour les disposer à la classe suivante.* Conformément à ces usages, nos jeunes disciples, après s'être exercés sur plusieurs sortes de récits, en ont fait un en dernier lieu, spécialement pour les prix qu'il s'agit actuellement de distribuer à ceux qui ont le mieux réussi.

1er *Prix.* — Nous donnons, sans hésiter, la préférence au récit qui porte en titre : *Soyez vif et pressé dans vos*

Digitized by Google

narrations. Celle dont il s'agit n'a pas seulement les deux qualités que recommande le judicieux Boileau, on y trouve aussi l'air naturel et riant, la simplicité, la facilité élégante et délicate qu'exige la nature du sujet. Un seul gasconisme y conserve le goût du terroir, et sans trois ou quatre expressions un peu trop communes, on y reconnaitrait à peine le pinceau d'un jeune novice. C'est donc à juste titre que Jean-Antoine Revel recevra un premier prix et une première couronne pour la troisième fois. Que d'aussi glorieux succès sont à craindre si on oublie à qui on les doit, et si un vain orgueil les empoisonne. *Accedat.*

2e *Prix*. — *Soyez simple et sans fard* : autre principe de Boileau, digne sans doute de l'attention de Jean Coustier, clerc, pensionnaire, qui l'a pris pour sa devise, mais précepte qu'il a poussé un peu trop loin, dans un récit qui, sans admettre les ornements d'éclat ni une parure affectée, voulait une simplicité plus noble, plus délicate et plus correcte, surtout dans le choix des termes. Ce qui distingue donc ici l'auteur de ses condisciples, c'est principalement la netteté des phrases toutes assez coulantes, la vivacité des tours et des images, la justesse des réflexions et la vérité des pensées. En lui adjugeant le second prix, nous l'exhortons à ne rien négliger pour se former le style. *Un des meilleurs moyens est de lire avec application* les plus excellents modèles en tous genres.

Accessit. — Le récit de Jean Durand, de Sauve, pensionnaire, si on en exempte les réflexions qui le précédent et qui le suivent, mérite encore quelque distinction. Simple, court et précis, il mène son lecteur au bout, sans s'appesantir sur de frivoles circonstances. Un dialogue vif et pressé, bien pris dans la nature, n'en fait pas la moindre beauté. C'est le seul accessit que nous puissions donner. Nos autres historiens ont tous donné du nez en terre. L'exercice de cette composition, qu'ils reprendront l'année prochaine, les mettra plus au fait : La capacité sans doute leur a manqué plus que la bonne volonté.

PRIX DE MÉMOIRE

Mais ce qui couvre MM. les humanistes d'une honte et d'une confusion inévitables, ce qui prouve la lâcheté du plus grand nombre, c'est que d'*une douzaine* au moins,

Digitized by Google

très capables de disputer sans beaucoup de peine le prix de la mémoire, trois seulement ont eu le courage d'entrer en lice. On nous dira peut-être que ce serait rendre aux plus lâches un service salutaire que de les désigner chacun par leur nom. Nous en convenons et nous serions même assez disposés à le faire, si d'un côté nous ne craignions, en les nommant, d'obscurcir l'éclat d'un si beau jour, et si de l'autre, nous n'avions la confiance qu'ils répareront durant les vacances le tort qu'ils se sont fait, et qu'ils se proposent ensuite de fournir une carrière plus honorable. Jetons plutôt les yeux sur l'autre côté du tableau, où nos trois braves champions, avec *douze pages de l'histoire sainte*, *quatre oraisons de Cicéron*, et *deux livres de Virgile*, *dans la tête*, luttent entre eux à qui les rendra par cœur le plus exactement.

1er *Prix.* — Que vois-je? Une récitation de cette taille *faite avec une seule hésitation*, *presque sans aucune faute*; tel est le noble et *rare* exploit qu'offre à nos applaudissements Jean-Louis d'Olivier du Merlet, vainqueur de ses rivaux, sans leur enlever la gloire d'avoir bien combattu. *Accedat.*

2e *Prix.* — A juger du succès des deux autres compétiteurs par l'heureuse facilité d'apprendre que nous leur connaissons, on n'eût pas décidé en faveur de Jean Coustier. Cependant ses efforts soutenus et vigoureux, en le rendant supérieur à son antagoniste, lui ont mérité le second prix. *Accedat.*

Accessit. — Entre les fables de La Fontaine il en est une intitulée : *Le lièvre et la tortue.* Que Jean-Baptiste Plagnol prenne la peine de la lire. Peut-être y trouvera-t-il la bonne raison pour laquelle il n'est point arrivé au but et n'a que l'honneur d'un accessit.

Nota. — La lecture de l'album palmare est interrompue par la déclamation d'une fable.

GRAMMAIRIENS

Avant-Propos. — Il est maintenant question de MM. les grammairiens.

Nous suivrons à leur égard le même ordre de distribution que nous avons observé par rapport à MM. les humanistes, commençant par les prix d'excellence, et finissant par ceux

Digitized by Google

de mémoire. *Version, thème* et *orthographe,* voila sur quoi ils ont exercé leurs talents et leur savoir tant pour les places que pour les prix.

PRIX D'EXCELLENCE

1er *Prix.* — Jean-Trophime Comte, de Meyrueis, pensionnaire, s'est acquis dans sa classe le premier prix d'excellence avec la plus grande distinction, étant monté *dix fois* à la première place et *cinq fois* à la seconde. *Accedat.*

2e *Prix.* — Alexandre Chabaud de Perdiguier, de Sauve, jeune homme *fort laborieux mais plus porté à ce qui enfle qu'à ce qui édifie,* a occupé cinq fois la première place et autant de fois la seconde.

Cet avantage, qui le met au-dessus de ses concurrents, lui a mérité le second prix d'excellence.

1er *Accessit.* — Etienne-Antoine Dufour, pensionnaire. *dont l'extérieur n'annonce pas tout ce qu'il vaut,* a été quatre fois le premier et deux fois le second. Le premier accessit lui est dû.

2e *Accessit.* — Le second l'est à Pierre-Joseph de la Bruyère, d'Alais, qui a été deux fois le premier et cinq fois le second. Ce jeune homme a de l'esprit, du jugement, de la pénétration et une belle mémoire. Il promet beaucoup, s'il cultive ses talents et se tient en garde contre la dissipation.

PRIX DE LA VERSION

1er *Prix.*— En version, deux rivaux se sont distingués de la foule et ont particulièrement fixé notre attention. L'un a sur l'autre l'avantage d'un peu plus d'élégance dans le style, mais en cédant à son antagoniste le mérite d'une plus grande exactitude à rendre le sens de l'original. On trouve dans celui-ci peu de défauts considérables, mais un nombre de fautes assez grand pour contrebalancer les fautes plus graves de celui-là. Ces avantages et ces défauts bien pesés, rien n'a pu décider la victoire en faveur d'Alexandre Chabaud de Perdiguier, pensionnaire, plutôt qu'en faveur de de son émule Pierre-Joseph de la Bruyère.

Dans cette égalité de mérite et de gloire, nous laissons à la décision du sort le premier prix du combat, voulant bien

Digitized by Google

néanmoins, outre la couronne, *gratifier d'un volume de surérogation* celui des deux rivaux à qui le sort sera moins favorable. *Accedat.*

2e *Prix.* — Une troisième version, presque égale en mérite aux deux premières, se présente avec cette belle épigraphe : *Deus scientiarum dominus est.* Le traducteur, persuadé que toute lumière et toute science viennent de *Dieu,* qui en doit être *la fin* comme il en est *le principe,* ne se montre pas moins convaincu de l'étroite obligation où est l'homme de s'appliquer constamment à l'étude de sa profession, s'il veut que le Seigneur l'éclaire. Les nombreux suffrages que sa sagesse a reçus de la bouche de ses condisciples, et ses succès eminents qui lui ont supérieurement obtenu le premier prix d'excellence, prouvent assez clairement que nous n'avançons rien de trop à la louange de Jean-Trophime Comte, de Meyrueis, pensionnaire. Son ouvrage tenant le second rang entre les mieux faits, l'appelle au second prix. *Accedat.*

1er *Accessit.* — Quoique Charles Portanier, d'Alais, nous fasse entendre par sa maxime qu'il n'a aspiré qu'à l'honneur de combattre, nous le séparons néammoins du reste de ses compagnons qui ont eu le même honneur. Nous lui accordons avec plaisir le titre de premier accessit que la bonté de sa version lui mérite, en l'avertissant avec douceur qu'un peu moins d'indifférence et une application un peu plus soutenue pendant le cours de l'année, jointe à ses talents naturels et à la facilité qui lui est propre, auraient pu le mettre en état de concourir avec les vainqueurs. Nous ne doutons pas qu'après avoir sagement dissipé certains nuages, qui quelquefois obscurcissent la raison et reconnaissant plus que jamais les précieux avantages de l'étude, il ne profite de cet avis, dicté par l'intérêt que nous prenons à son plus grand bien.

2e *et* 3e *Accessits.* — Un second accessit est dû à Etienne-Antoine Dufour, pensionnaire; un troisième à Louis-François d'Arre, de Mandagout, aussi pensionnaire.

Le premier, interprète assez fidèle, en s'attachant trop à la lettre, a fait perdre à son modèle une bonne partie de ses grâces.

Le second, plus hardi et plus libre, a des morceaux

Digitized by Google

impayables, mais n'a pas toujours bien compris son auteur, qu'il a parfois habillé un peu à la gasconne.

PRIX DE THÈME

Nos grammairiens en général n'ont pas merveilleusement réussi au thème. Il n'y en a proprement que deux dont l'ouvrage soit digne d'être couronné.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les deux rivaux entre lesquels il a déjà fallu que le sort décidât du premier prix de la version, sont encore les mêmes qui se disputent celui-ci avec une si parfaite égalité, que nous n'avons rien trouvé qui pût équitablement faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Le sort fera donc encore une fois à l'égard d'Alexandre Chabaud et de Pierre-Joseph de la Bruyère, le partage des prix destinés aux vainqueurs. *Accedant.*

1er *Accessit.* — Si Jean-Trophime Comte eut été plus fidèle à ce précepte d'Horace : *Sœpe stylum vertas*, dont il a fait sa maxime, si moins attentif à la beauté qu'à la correction du style, il eut souvent pris et repris sa plume pour faire disparaître quelques vilains solécismes qui salissent et déshonorent sa composition élégante d'ailleurs et bien tournée, il aurait travaillé avec plus de fruit. Sa récompense serait au-dessus de celle d'un premier accessit auquel il a justement droit.

2e *Accessit.* — Nous en disons presque autant du thème d'André Bouschet, d'Alais, à qui appartient l'honneur du second accessit. On y trouve une grosse faute de moins. Mais en revanche il en a d'autres.

> ..... *quas aut incuria fudit,*
> *Aut humana parum cavit natura.*
>
> (Horace, Art poétique.)

Ce jeune grammairien joint à l'amour et à l'exactitude du travail toutes les bonnes qualités qui conviennent à son âge.

PRIX D'ORTHOGRAPHE

Avant de distribuer les prix et les accessits de l'orthographe, il est bon de donner une petite idée de la composition à laquelle ils servent de récompense. Cette composition

Digitized by Google

consiste à transcrire, selon les principes de l'orthographe environ *deux pages in-12 d'un discours français dictées tout d'un trait par le professeur, sans indiquer aucune des lettres grandes ou petites, qui doivent entrer dans la structure des mots, aucune figure, aucun accent, aucune sorte de ponctuation, aucun alinéa.*

C'est au grammairien qui transcrit à employer, quand il le faut, les lettres capitales ou majuscules, les différentes terminaisons des noms par rapport aux genres ou aux nombres, et des verbes par rapport aux temps et aux personnes; l'apostrophe, le trait d'union, les deux points sur une voyelle; la cédille, la parenthèse, les guillemets, les accents aigus, graves ou circonflèxes; la virgule, le point et virgule; les deux points, le point simple, le point interrogatif, l'admiratif et les alinéas. *L'orthographe est l'âme de l'écriture.* Cependant combien de personnes l'ignorent pour ne s'y être pas appliquées de bonne heure. Combien qui possèdent bien leur langue, ne savent pas écrire correctement les mots et les phrases! Tel s'exprime d'une manière exacte qui à beaucoup près n'écrit pas toujours de même. On ne voit ce qu'il pense et exprime qu'à travers un grand nombre de fautes contre les règles les plus essentielles de l'orthographe, de manière que ce qui aurait été agréable à entendre de sa bouche, ne se lit plus qu'avec peine écrit de sa main. Nous croyons donc, en exerçant nos disciples sur cette partie de la grammaire, et en excitant leur émulation par l'espoir de la récompense, les servir très utilement et les rendre plus propres aux différents emplois où l'écriture est nécessaire. Nous nous flattons en même temps que les pères et mères, loin de désapprouver cet exercice, en sentent toute l'utilité et tâchent d'en inspirer le goût aux enfants qu'ils nous confient. Déjà plusieurs s'y appliquent avec ardeur et réussissent.

1er Prix. — Nous rendons avec satisfaction ce glorieux témoignage à Jean-Trophime Comte, pensionnaire, qu'il ne néglige rien de tout ce qui peut contribuer à lui former le cœur et l'esprit. Sa composition, plus correcte qu'aucune autre, lui adjuge le premier prix et la première couronne. On aurait lieu de craindre que tant de triomphes et d'honneurs accumulés sur une même tête, ne devinssent pour elle un poison funeste, si le triomphateur, dans son épigraphe, ne

Digitized by Google

se montrait convaincu qu'on ne saurait être trop en garde contre l'amour de la gloire. *Accedat.*

2e *Prix.* — L'amour du travail est un puissant ressort qui met en œuvre et perfectionne les talents. Est-il constant et soutenu? il n'est point d'obstacle qu'il ne surmonte, point de difficulté qu'il n'aplanisse. Avec lui, le génie médiocre s'élève au-dessus de ceux que la nature a le plus favorisés. Que ne devons nous donc pas attendre d'Etienne-Antoine Dufour, pensionnaire, qui joint à la plus vive ardeur pour l'étude les meilleures dispositions. L'année dernière, faible dans une classe où il ne nous donnait que des espérances, cette année-ci, il s'est fait redouter des plus forts et nous a montré les plus louables succès; qu'il recueille donc aujourd'hui ses premiers lauriers, en recevant le second prix et la seconde couronne.

1er *et* 2e *Accessits.* — Le premier est à Alexandre Chabaud de Perdiguier, et le second à Charles Portanier, qu'une faute de moins aurait rendu égal à son concurrent.

PRIX DE MÉMOIRE

Hélas!..... Me trompè-je!..... Non, *(en tournant la feuille de gauche à droite)*, j'en suis actuellement aux prix de mémoire... Ah pardon, messieurs, je vous les avais annoncés; mais nos grammairiens ont misérablement fait naufrage. L'objet de la récitation fixé, *il y a près de quatre mois,* plusieurs ont entrepris avec ardeur, quelques-uns ont continué assez lâchement; deux seulement n'ont pas quitté prise, et après bien des hauts et des bas, arrivés au port, y ont échoué. La cause d'un si étrange désastre, vient, dit-on, de ce que voulant éviter Charybde, ils sont tombés dans Scylla, c'est-à-dire qu'ayant négligé d'apprendre exactement leur grammaire latine en détail, elle est devenue pour eux un écueil insurmontable, lorsqu'il leur a fallu l'apprendre et réciter en entier. Voilà en deux mots leur tragique histoire dont le récit couché dans nos Annales pourra dans la suite servir de leçon à eux et à leurs successeurs.

COMMENÇANTS

Les commençants, dont il nous reste à célèbrer et à couronner les triomphes littéraires, sont partagés en trois

Digitized by Google

bandes, relativement aux divers degrés de leur savoir. Les première et seconde bandes ont composé de quinze en quinze jours, pendant le cours de l'année, pour les places, soit en *version*, soit en *thème*, soit en *orthographe aisée*. On a donc des prix d'excellence à leur adjuger comme dans les classes précédentes. Mais ils n'ont disputé les autres prix que par la version, le thème et la récitation. La troisième bande n'a disputé que celui du thème.

1er *Prix.* — Celui des commençants de la première bande, qui a gagné le premier prix d'excellence, est Mathieu Dupuy, de Saint-Hippolyte, pensionnaire. Il a occupé huit fois la première place et quatre fois la seconde.

2e *Prix.* — Le second prix d'excellence est dû à Antoine-Joseph Privat, d'Alais, qui a été cinq fois le premier et une fois le second. Nous sommes surpris et affligés qu'après une supériorité si marquée, le nom de ce jeune athlète souffre une éclipse totale dans la suite de notre distribution. Docile, obéissant, exact à ses devoirs, on ne peut justement lui reprocher qu'une froide et timide lenteur, laquelle est plutôt dans le tempérament que dans la volonté.

1er *Accessit.* — François-Joseph Recolin, du Vigan, pensionnaire, qui paraît avoir aspiré au prix d'excellence, est monté quatre fois sur le premier trône de sa classe et trois fois sur le second. Il serait à souhaiter qu'il eut fait plus tôt et plus courageusement la guerre à un ennemi qu'il n'a que trop longtemps chéri et avec lequel il n'a pas encore rompu parfaitement. La paresse a beaucoup retardé ses progrès.

2e *et* 3e *Accessits.* — Ce monstre éternel persécuteur de la gent scolastique n'a guère moins nui à l'avancement de Jacques-François-Louis Cambon-Galinié, du Vigan, pensionnaire, qui a été une fois le premier et cinq fois le second, aussi bien qu'à celui de Louis Crespy, d'Alais, qui a tenu la première place une fois et trois fois la seconde. Ces avantages remportés prouvent que l'un et l'autre n'ont pas toujours dormi et donnent de bonnes espérances pour la suite.

4e *Accessit.* — Si Jean-Joseph Salles, d'Alais, devait ses progrès à l'amour de l'étude et à la docilité, plutôt qu'à la crainte et à la facilité d'apprendre qui lui est naturelle, nous aurions sujet de l'en féliciter. *Quoique agrégé depuis*

Digitized by Google

Pâques à une bande supérieure, il a su, quand il a voulu, mettre derrière lui ses nouveaux condisciples. Nous l'avons vu s'élever trois fois au second rang et une fois au premier.

PRIX DE LA VERSION

1er *Prix.* — Pour satisfaire à la demande qu'un des athlètes vainqueurs nous adresse dans son épigraphe, nous lui annonçons que la récompense de son travail, tout pénible qu'il lui est paru, en répondant à son plus grand désir, passe peut-être ses espérances. En effet, qu'espérait-il? Le premier ou le second prix? Qu'est-ce qu'il désirait le plus? Le premier sans doute. Voilà donc Mathieu Dupuy, pensionnaire, au comble de ses vœux.

Les nôtres seront également remplis, si nous le voyons croître en sagesse et en science à mesure qu'il croît en âge.

2e *Prix.* — En tête de la version qui a remporté le second prix, nous trouvons cette devise : *Avidum sæpe sua deludit aviditas* (Phèdre). Qui veut trop avoir, perd souvent tout. Notre jeune novice quand il l'écrivit, se sentait apparemment un grand appétit pour les prix. Mais il craignait en même temps qu'un désir trop avide et trop empressé ne lui fît manquer et prix et accessit, comme le chien de la fable qui voulant attaquer la proie d'autrui perdit la sienne propre. Jean-François-Louis Cambon-Galinié, du Vigan, pensionnaire, a donc su profiter de la leçon, pour restreindre son appétit à ce qu'il pouvait raisonnablement avoir; et par cette prudente modération, loin de devenir la dupe de son ardeur, il est heureusement parvenu à ce qu'il n'osait ambitionner. Peu s'en est fallu même qu'il n'ait attrapé le plus friand morceau. Entre sa version et celle du premier vainqueur la différence est petite.

Accessit. — Il en coûte beaucoup pour bien faire à celui qui ne s'y détermine que tard. Telle est la pensée juste et bien choisie du traducteur apprenti, auquel seul nous donnons l'honneur d'un accessit.

Nous ignorons combien il a peiné pour mettre au jour sa production. Ce que nous savons et que nous publions volontiers à la gloire de Louis Crespy, d'Alais, c'est qu'il a réussi et fort approché de ceux qui lui ont enlevé la couronne.

Digitized by Google

PRIX DE THÈME

Quelque agréable qu'il nous soit de n'avoir que des louanges à donner et d'en rencontrer sous la main de continuels motifs, nous ne pouvons cependant ni louer toujours, ni louer tout également. La raison en est sensible. Les compositions, comme les jours, se succèdent les unes aux autres, mais ne se ressemblent pas en tout. On en doit dire ce que Martial disait de ses épigrammes. Il en est de bonnes, il en est de médiocres, il en est souvent de mauvaises. *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.* S'il faut louer les bonnes et excuser les médiocres, il faut aussi blâmer les mauvaises, et soit qu'on élève, soit qu'on rabaisse un ouvrage, il convient de proportionner l'éloge ou la censure au degré de perfection ou de difformité qu'on y aperçoit. Cela étant, comme entre les thèmes de nos commençants, il ne s'en trouve que deux qui méritent qu'on en fasse mention, et que ceux-ci même n'égalent pas en beauté les versions qui conviennent d'être préconisées, nous louerons les bons avec économie et par égard pour la solennité du jour, nous nous tairons sur les autres. Nous ne dirons pas que la composition de Mathieu Dupuy, pensionnaire, est un chef-d'œuvre dans son espèce. Mais en lui représentant qu'il s'est *blousé* plus d'une fois, nous ajoutons, sans vouloir le flatter, qu'elle lui fait honneur et qu'elle est la seule digne d'être couronnée.

Accessit. — Le thème qui nous a semblé approcher le plus près du prix est celui de Jean-Joseph Salles, d'Alais. Nous lui adjugeons en conséquence l'honneur et la récompense d'un accessit.

PRIX DE LA MÉMOIRE

Deux champions ont disputé celui-ci. Du premier abord les armes ont été assez égales. Mais en suite la victoire s'est pleinement déclarée en faveur de Louis Crespy, d'Alais.

Accessit. — Mathieu Dupuy, terrassé par son antagoniste, s'est défendu avec trop de bravoure, pour être méprisé

Digitized by Google

dans sa défaite. S'il n'a aucun droit au prix, il n'est pas moins vrai qu'il a fait de nobles efforts pour y atteindre. Le titre d'accessit est un fleuron que nous ajoutons à sa triple couronne.

DEUXIÈME BANDE. — PRIX D'EXCELLENCE

1er *Prix.* — Plus nous avançons, plus nos combattants diminuent de taille. Mais qu'est-ce que la taille fait au mérite? Ne saurait-il y avoir un grand courage dans un petit corps; et la science se mesure-t-elle à la toise? Les combats de nos pygmées ne sont donc pas tout à fait à dédaigner. Dans ceux qu'ils se sont livrés pour les places, Noël Firmin, d'Alais, l'a emporté sur ses rivaux en s'emparant cinq fois de la première place, et deux fois de de la seconde. Cette prééminence l'appelle au premier prix.

2e *Prix.* — En adjugeant le second prix d'excellence à Xavier Vidal, qui a été trois fois le premier et quatre fois le second, nous ne vanterons pas beaucoup sa supériorité. Elle serait plus glorieuse, s'il ne le devait pas à une *double année de séjour dans la même bande,* où, avec plus d'ardeur pour l'étude, et moins pour l'amusement, il se serait signalé davantage.

Accessit. — Les accessits en excellence sont :

1er *Accessit.* — Pierre-Scipion Aberlenc, d'Alais, qui consent cette année à se passer de prix, comme certain renard gascon et normand consentit un jour à se passer des raisins trop verts à son avis et bons pour des goujats.

2e *Accessit.* — Et Xavier Guiraudet, d'Alais, qui moins fanfaron, avoue franchement que les prix étant de son gibier, il en eût fait volontiers sa proie et que s'il en est privé, il doit s'en prendre, non à la négligence de son voisin, mais à la sienne. Celui-ci n'a été qu'une fois le premier et trois le second, l'autre a été une fois second et deux fois premier.

Digitized by Google

PRIX DE LA VERSION

1er *Prix.* — Parmi les petits hommes, il n'est pas rare d'en trouver dont la taille surpasse celle du commun. Tel est entre nos pygmées celui qui va paraître sur la scène. Quoiqu'il n'ait proprement commencé ses études que cette année, nous l'avons vu passer de la troisième bande des commençants à la seconde ; et c'est dans celle-ci que nous le voyons aujourd'hui se distinguer au-dessus des autres.

En se fortifiant peu à peu, Etienne Fléchier, pensionnaire, de Sumènes, est parvenu au point de remporter le premier prix par une version où l'on remarque peu de défauts relativement à la portée de sa classe. Son âge et le besoin très pressant qu'il a d'avancer, sont autant d'aiguillons, qui doivent le pousser sans cesse au travail et lui inspirer une ardeur toujours nouvelle.

2e *Prix.* — Un écolier, qui pendant l'année a plusieurs fois occupé les premiers rangs, ne manque guère d'avoir une réussite heureuse dans les compositions solennelles qui la terminent. C'est ce qu'on a pu observer dans le cours de cette distribution, et ce qui se voit en particulier dans la personne de Noël Firmin, d'Alais, lequel a remporté le second prix de la version. Sa traduction peu inférieure à la première, et ses succès précédents nous font regretter le temps précieux que ses éclipses fréquentes dérobent à des études, dont la carrière ne s'avance ainsi qu'à pas de tortue.

1er *Accessit.* — Voici au contraire un jeune apprenti qui profite et avance à pas de géant. Rien ne l'arrête dans l'activité de sa course. Entré au collège à l'ouverture des classes, sans avoir la moindre teinture des éléments de la langue, soit latine, soit française, aucun de sa bande n'a pu l'égaler. Agrégé ensuite à une plus haute, il a redoublé d'application, et s'est bientôt montré formidable aux plus habiles par ses succès. L'honneur du premier accessit que lui procure aujourd'hui sa composition, en montrant à tous que les fruits de l'étude ne sont pas moins glorieux qu'utiles, doit l'engager en particulier à ne point se relâcher de sa première ardeur. Mais ce n'est pas le seul éloge que mérite Antoine Soustelle, d'Alais.

Digitized by Google

A de si heureures dispositions pour les sciences, il joint une douceur de caractère, un air de raison, une sagesse de conduite, un goût de piété qui n'est pas commun à son âge. Qu'il serait triste que l'amour-propre vint à s'approprier tant de dons!

Quid autem habes, quod non accepisti?
Si autem accepisti, quid gloriaris.....?

Belle leçon d'équité et d'humilité que nos triomphateurs surtout ne sauraient trop avoir sous les yeux dans ces moments si propres à flatter mal à propos leur vanité.

2e *Accessit.* — Xavier Vidal, d'Alais, ne sera peut-être pas trop satisfait d'un second accessit.

Nous voudrions aussi que sa version eut mérité quelque chose de plus.

3e *Accessit.* — Il en est même redevable à la légèreté de cervelle d'un de ses concurrents, à qui nous n'en accordons qu'un troisième. La traduction de Jacques Raimond Daniel, d'Alais, pensionnaire, est assûrément meilleure que la sienne pour le fond des choses. Moins de négligence dans le style et dans l'écriture l'aurait placé plus voisin des prix.

PRIX DE THÈME

N'en déplaise à MM. les commençants, les prix de thème nous resteront. Cette composition a été manquée totalement. Elle n'est bonne que pour la beurrière ou l'épicier.

PRIX DE LA MÉMOIRE

Il n'en est pas ainsi du prix de la mémoire. Nous le donnons de grand cœur à Jean-André Coulet, de Cette, pensionnaire, dont la pétulante vivacité a dû beaucoup souffrir pour satisfaire à la tâche imposée avec autant de constance et d'exactitude qu'il a fait.

1er *Accessit.* — Etienne Fléchier a prétendu aussi à la couronne. Mais son approche et ses tentatives n'ont servi qu'à aiguillonner le vainqueur, qui n'a pu pourtant lui ôter la gloire d'avoir vigoureusement combattu.

2e *Accessit.* — Un troisième prétendant armé à la légère, a encore paru dans l'arène. Plus avide du prix qu'ardent

Digitized by Google

et propre à le disputer, Jacques Raimond Daniel, d'Alais, pensionnaire, n'a effrayé personne. Ses attaques trop faibles ne lui ont acquis que le second accessit.

TROISIÈME BANDE — PRIX DE THÈME

Nos derniers commençants n'ont recherché ni la variété, ni la grandeur. Une seule espèce de production, enfantine comme eux, est tout ce qu'ils nous présentent. Ils rêvent combien il sied à de jeunes novices d'être modestes. Mais en revanche ils nous ont donné de l'agréable et du bon. Leurs coups d'essai sont des coups de maître; et nous pouvons dire qu'en finissant par eux nous demeurons sur la bonne bouche.

1er *Prix.* — La critique la plus rigoureuse trouve à peine de quoi mordre dans le thème qui a peur sentence: *Scientiæ pabulum animi;* La science est l'aliment propre et naturel de l'esprit. Si Antoine Lascombe, d'Alais, demeure bien convaincu de ce qu'il avance, nous avons lieu d'espérer qu'il ne laissera pas languir le sien, faute de cette nourriture. Il doit la conquête du premier prix au bon usage qu'il en a fait dans sa composition.

2e *Prix.* — C'est mériter le second prix, bien noblement pour un petit apprenti que de le remporter par un thème, d'où le changement d'un seul mot exclurait tout solécisme. L'épigraphe de l'auteur est une prière où il ne demande à Dieu qu'un peu de secours. *Deus, tribue mihi paululum operæ.*

Nous n'accuserons pas avec malignité Jean-Louis de Laroque, de Tornac, pensionnaire, d'avoir mis sa confiance en partie dans ses propres forces, en partie dans le Seigneur. En priant ainsi, il mesurait apparemment la nature du secours dont il avait besoin, sur la nature de l'ouvrage qu'il entreprenait, *petit ouvrage, petit secours.*

Accessit. — Une faute de plus a empêché un troisième athlète de partager les prix avec les deux précédents. Il est d'autant plus glorieux, à Jean-Jacques-Joseph Serres, d'Alais, d'en avoir approché de si près, qu'il a commencé son cours d'étude quelques mois plus tard que ses condisciples.

Digitized by Google

Afin que dans ce jour de triomphe et de gloire, nul de nos élèves ne soit privé des applaudissements et des louanges qu'ils ont pu mériter, on voudra bien nous permettre de faire ici la simple énumération de ceux qui, dans chaque classe, ont gagné pendant le cours de cette année, par leur diligence et par leur bonne conduite, soit des prix, soit des billets honorifiques. Ces prix et ces billets se donnent à la fin de chaque mois.

NOTA

Le lecteur sera surpris de ne pas voir reproduites les poésies lues pendant la distribution de prix.

Il les trouvera dans l'édition du MENTOR DES ENFANTS, *de l'abbé Reyre, parue à Paris, en l'an X, chez Onfroy.*

Peut-être que l'abbé Chalbos, ancien directeur du Collège d'Alais, curé d'Avignon, après la Terreur, autorisa l'abbé Reyre, qui était originaire du département de Vaucluse, à se revêtir des plumes du paon.

Il nous suffit de constater et d'affirmer que les pièces de vers lues à Alais en 1768 ont reçu de l'abbé Reyre des retouches insignifiantes, accusant elles-mêmes l'antériorité de notre manuscrit alaisien.

Si l'on venait à contester notre dénonciation de ce larcin littéraire, nous reproduirions les deux textes, celui que nous avons en mains, et celui de l'an X; nous avons dû y renoncer momentanément pour ne pas trop grever le budget de la Société littéraire, en frais d'impression.

Digitized by Google

Prix et billets de contentement reçus pendant l'année 1768

En Humanité	PRIX	BILLETS
Jean-Louis-d'Olivier du Merlet, pensionnaire.	3	1
Alexis d'Albignac d'Arre, pensionnaire.	0	3
Maurice Portalès, pensionnaire	0	2
Louis-Vincent-Marius d'Audibert de la Villasse, pensionnaire.	0	1
Joseph-Auguste Revel, pensionnaire.	0	1
Antoine Fleury, pensionnaire.	0	1
Jean Costier, pensionnaire	0	1
Charles-Philippe-Toussaint Guiraudet, externe	0	1
J.-François Eymini, pensionnaire	0	1
Valentin Dumas, externe	0	2
En Grammaire		
Jean-Trophime Comte, pensionnaire	3	2
Alex. Chabaud, pensionnaire	2	2
Etienne-Antoine Dufour, pensionnaire	1	0
Ch.-Joseph-Paul Desponchès, pensionnaire . .	0	3
Louis-Robert-Maurice du Merlet, pensionnaire.	0	2
André Bouchet, externe	0	2
P.-J. de la Bruyère, externe	0	1
Louis-François d'Arre, pensionnaire	0	1
Parmi les Commençants		
Mathieu Dupuy, pensionnaire.	1	2
J.-Louis-François-Cambon Galinié, pensionnaire	1	1
Jean-Joseph Salles, externe	1	0
Antoine Soustelle, externe	0	3
Louis Crespy, externe	0	2
André Papel, externe.	0	2
François-Joseph Recolin, pensionnaire.	0	1
Etienne Fléchier, pensionnaire.	0	1
Pierre-Scipion Aberlenc, externe.	0	1
Jean-Jacques-Joseph Serres, externe.	0	1
Antoine Lascombe, externe	0	1

Digitized by Google

STATISTIQUE

PAR M. CÉSAR FABRE, MEMBRE RÉSIDANT.

Mouvement de la population d'Alais en 1884

Population fixe de la commune : 22,250 habitants.

Naissances. — Le chiffre de la natalité pendant cette période est de 680, dont 342 garçons et 338 filles.

Sur ce nombre nous comptons 8 doubles naissances et 20 enfants naturels, dont 18 reconnus par la mère.

En 1883 on constatait 717 naissances, et cette année, on en enregistre 37 de moins.

Les quatre mois les plus féconds ont été : février, avril, septembre et décembre.

Mariages. — Le tableau de la nuptialité fournit 227 mariages qui se décomposent ainsi : garçons et filles, 175; — garçons et veuves, 10; — veufs et filles, 20; — veufs et veuves, 22.

Les mois qui comptent le plus d'unions sont : février, juillet, août et octobre.

Décès. — Voici le relevé par mois des décès :

AGES	JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCTOB.	NOVEM.	DÉCEMB.	TOTAUX
Mort-nés	1	1	1	0	0	1	2	0	1	0	0	3	10
De 0 à 1 an	15	11	17	14	23	13	19	18	15	7	7	12	171
De 1 à 10	12	19	17	4	9	10	17	24	15	10	10	5	152
De 11 à 20	4	4	3	5	1	4	2	4	1	1	2	4	35
De 21 à 30	4	5	4	3	6	7	4	2	8	6	6	7	62
De 31 à 40	3	6	6	3	6	7	4	3	9	0	0	4	51
De 41 à 50	8	6	1	10	2	6	4	5	4	6	6	9	67
De 51 à 60	5	5	5	9	7	1	4	3	9	7	8	10	73
De 61 à 70	11	6	13	10	4	8	6	2	7	8	8	10	93
De 71 à 80	7	12	6	4	9	6	4	7	5	8	7	10	85
De 81 à 90	2	4	3	6	0	2	2	2	1	2	1	4	29
De 91 à 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
TOTAUX.	72	79	76	68	67	65	68	70	75	55	55	79	829

Digitized by Google

Le sexe masculin figure dans le tableau ci-dessus pour 426, et le sexe féminin pour 403.

Le chiffre des décès (en moyenne 69 par mois) est supérieur de 105, comparé à celui de l'année 1883.

Les quatre mois les plus meurtriers sont février, qui compte 79 morts, mars 76, septembre 75 et décembre 79.

Ainsi que l'indiquent ces relevés, les décès l'emportent de beaucoup sur les naissances. L'année précédente, cet excédant s'était déjà produit, mais dans des proportions bien moindres, puisque l'écart n'avait été que de 7 en faveur de la mortalité : on voit que notre dime mortuaire a augmenté d'une manière alarmante.

En présence de cette différence qui choque les lois naturelles et qui provoquerait bientôt, dans notre population, un abaissement sensible, si elle persistait, on se demande à quelle cause il faut attribuer l'inégalité considérable que nous signalons ?

Sans parler des causes générales qui exercent, en France, leur influence sur l'état stationnaire de la population, disons qu'à Alais, ainsi que dans la plupart des communes rurales des environs, où l'on constate le même fait, le nombre exceptionnel des décès doit être attribué principalement à l'épidémie de variole qui a sévi pendant plusieurs mois et qui a entraîné, en 1884, beaucoup de jeunes enfants et un certain nombre d'adultes.

Notons en passant que dans la petite commune des Plans, il n'y a eu ni naissance, ni mort.

Quant aux victimes que le choléra a pu faire à Alais et dans les communes voisines, le chiffre en est insignifiant.

Digitized by Google

se montrait convaincu qu'on ne saurait être trop en garde contre l'amour de la gloire. *Accedat.*

2e *Prix.* — L'amour du travail est un puissant ressort qui met en œuvre et perfectionne les talents. Est-il constant et soutenu? il n'est point d'obstacle qu'il ne surmonte, point de difficulté qu'il n'aplanisse. Avec lui, le génie médiocre s'élève au-dessus de ceux que la nature a le plus favorisés. Que ne devons nous donc pas attendre d'Etienne-Antoine Dufour, pensionnaire, qui joint à la plus vive ardeur pour l'étude les meilleures dispositions. L'année dernière, faible dans une classe où il ne nous donnait que des espérances, cette année-ci, il s'est fait redouter des plus forts et nous a montré les plus louables succès; qu'il recueille donc aujourd'hui ses premiers lauriers, en recevant le second prix et la seconde couronne.

1er *et* 2e *Accessits.* — Le premier est à Alexandre Chabaud de Perdiguier, et le second à Charles Portanier, qu'une faute de moins aurait rendu égal à son concurrent.

PRIX DE MÉMOIRE

Hélas!..... Me trompè-je!..... Non, *(en tournant la feuille de gauche à droite)*, j'en suis actuellement aux prix de mémoire... Ah pardon, messieurs, je vous les avais annoncés; mais nos grammairiens ont misérablement fait naufrage. L'objet de la récitation fixé, *il y a près de quatre mois,* plusieurs ont entrepris avec ardeur, quelques-uns ont continué assez lâchement; deux seulement n'ont pas quitté prise, et après bien des hauts et des bas, arrivés au port, y ont échoué. La cause d'un si étrange désastre, vient, dit-on, de ce que voulant éviter Charybde, ils sont tombés dans Scylla, c'est-à-dire qu'ayant négligé d'apprendre exactement leur grammaire latine en détail, elle est devenue pour eux un écueil insurmontable, lorsqu'il leur a fallu l'apprendre et réciter en entier. Voilà en deux mots leur tragique histoire dont le récit couché dans nos Annales pourra dans la suite servir de leçon à eux et à leurs successeurs.

COMMENÇANTS

Les commençants, dont il nous reste à célèbrer et à couronner les triomphes littéraires, sont partagés en trois

Digitized by Google

bandes, relativement aux divers degrés de leur savoir. Les première et seconde bandes ont composé de quinze en quinze jours, pendant le cours de l'année, pour les places, soit en *version*, soit en *thème*, soit en *orthographe aisée*. On a donc des prix d'excellence à leur adjuger comme dans les classes précédentes. Mais ils n'ont disputé les autres prix que par la version, le thème et la récitation. La troisième bande n'a disputé que celui du thème.

1er *Prix.* — Celui des commençants de la première bande, qui a gagné le premier prix d'excellence, est Mathieu Dupuy, de Saint-Hippolyte, pensionnaire. Il a occupé huit fois la première place et quatre fois la seconde.

2e *Prix.* — Le second prix d'excellence est dû à Antoine-Joseph Privat, d'Alais, qui a été cinq fois le premier et une fois le second. Nous sommes surpris et affligés qu'après une supériorité si marquée, le nom de ce jeune athlète souffre une éclipse totale dans la suite de notre distribution. Docile, obéissant, exact à ses devoirs, on ne peut justement lui reprocher qu'une froide et timide lenteur, laquelle est plutôt dans le tempérament que dans la volonté.

1er *Accessit.* — François-Joseph Recolin, du Vigan, pensionnaire, qui paraît avoir aspiré au prix d'excellence, est monté quatre fois sur le premier trône de sa classe et trois fois sur le second. Il serait à souhaiter qu'il eut fait plus tôt et plus courageusement la guerre à un ennemi qu'il n'a que trop longtemps chéri et avec lequel il n'a pas encore rompu parfaitement. La paresse a beaucoup retardé ses progrès.

2e *et* 3e *Accessits.* — Ce monstre éternel persécuteur de la gent scolastique n'a guère moins nui à l'avancement de Jacques-François-Louis Cambon-Galinié, du Vigan, pensionnaire, qui a été une fois le premier et cinq fois le second, aussi bien qu'à celui de Louis Crespy, d'Alais, qui a tenu la première place une fois et trois fois la seconde. Ces avantages remportés prouvent que l'un et l'autre n'ont pas toujours dormi et donnent de bonnes espérances pour la suite.

4e *Accessit.* — Si Jean-Joseph Salles, d'Alais, devait ses progrès à l'amour de l'étude et à la docilité, plutôt qu'à la crainte et à la facilité d'apprendre qui lui est naturelle, nous aurions sujet de l'en féliciter. *Quoique agrégé depuis*

Digitized by Google

STATISTIQUE

PAR M. CÉSAR FABRE, MEMBRE RÉSIDANT.

Mouvement de la population d'Alais en 1884

Population fixe de la commune : 22,250 habitants.

Naissances. — Le chiffre de la natalité pendant cette période est de 680, dont 342 garçons et 338 filles.

Sur ce nombre nous comptons 8 doubles naissances et 20 enfants naturels, dont 18 reconnus par la mère.

En 1883 on constatait 717 naissances, et cette année, on en enregistre 37 de moins.

Les quatre mois les plus féconds ont été : février, avril, septembre et décembre.

Mariages. — Le tableau de la nuptialité fournit 227 mariages qui se décomposent ainsi : garçons et filles, 175 ; — garçons et veuves, 10; — veufs et filles, 20; — veufs et veuves, 22.

Les mois qui comptent le plus d'unions sont : février, juillet, août et octobre.

Décès. — Voici le relevé par mois des décès :

AGES	JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCTOB.	NOVEM.	DÉCEMB.	TOTAUX
Mort-nés	1	1	1	0	0	1	2	0	1	0	0	3	10
De 0 à 1 an	15	11	17	14	23	13	19	18	15	7	7	12	171
De 1 à 10	12	19	17	4	9	10	17	24	15	10	10	5	152
De 11 à 20	4	4	3	5	1	4	2	4	1	1	2	4	35
De 21 à 30	4	5	4	3	6	7	4	2	8	6	6	7	62
De 31 à 40	3	6	6	3	6	7	4	3	9	0	0	4	51
De 41 à 50	8	6	1	10	2	6	4	5	4	6	6	9	67
De 51 à 60	5	5	5	9	7	1	4	3	9	7	8	10	73
De 61 à 70	11	6	13	10	4	8	6	2	7	8	8	10	93
De 71 à 80	7	12	6	4	9	6	4	7	5	8	7	10	85
De 81 à 90	2	4	3	6	0	2	2	2	1	2	1	4	29
De 91 à 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
TOTAUX.	72	79	76	68	67	65	68	70	75	55	55	79	829

Digitized by Google

Le sexe masculin figure dans le tableau ci-dessus pour 426, et le sexe féminin pour 403.

Le chiffre des décès (en moyenne 69 par mois) est supérieur de 105, comparé à celui de l'année 1883.

Les quatre mois les plus meurtriers sont février, qui compte 79 morts, mars 76, septembre 75 et décembre 79.

Ainsi que l'indiquent ces relevés, les décès l'emportent de beaucoup sur les naissances. L'année précédente, cet excédant s'était déjà produit, mais dans des proportions bien moindres, puisque l'écart n'avait été que de 7 en faveur de la mortalité : on voit que notre dime mortuaire a augmenté d'une manière alarmante.

En présence de cette différence qui choque les lois naturelles et qui provoquerait bientôt, dans notre population, un abaissement sensible, si elle persistait, on se demande à quelle cause il faut attribuer l'inégalité considérable que nous signalons ?

Sans parler des causes générales qui exercent, en France, leur influence sur l'état stationnaire de la population, disons qu'à Alais, ainsi que dans la plupart des communes rurales des environs, où l'on constate le même fait, le nombre exceptionnel des décès doit être attribué principalement à l'épidémie de variole qui a sévi pendant plusieurs mois et qui a entraîné, en 1884, beaucoup de jeunes enfants et un certain nombre d'adultes.

Notons en passant que dans la petite commune des Plans, il n'y a eu ni naissance, ni mort.

Quant aux victimes que le choléra a pu faire à Alais et dans les communes voisines, le chiffre en est insignifiant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SEIZIÈME VOLUME

	Pages
Liste des membres de la Société	5
Liste des Sociétés correspondantes	15
Extrait des procès-verbaux des séances	19
Notes sur la Tunisie, par M. G de Ramel	33
Les sources minérales d'Euzet, par M. A. Charvet, docteur en médecine	77
De l'activité de la matière considérée dans les réactions de la métallurgie du fer, par M. Pierre Escalle	106
L'enseignement secondaire, par M. Achille Bardon	115
Statistique par M. César Fabre. Mouvement de la population d'Alais en 1884	174

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SEIZIÈME VOLUME

	Pages
Liste des membres de la Société	5
Liste des Sociétés correspondantes	15
Extrait des procès-verbaux des séances	19
Notes sur la Tunisie, par M. G de Ramel	33
Les sources minérales d'Euzet, par M. A. Charvet, docteur en médecine	77
De l'activité de la matière considérée dans les réactions de la métallurgie du fer, par M. Pierre Escalle	106
L'enseignement secondaire, par M. Achille Bardon	115
Statistique par M. César Fabre. Mouvement de la population d'Alais en 1884	174

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

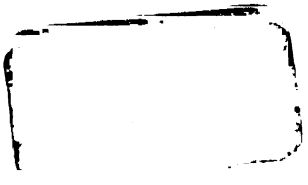

Digitized by Google

Digitized by Google